

## Conseil Départemental de l'Habitat



*Résidence Yoshito « En souvenir de François le merveilleux peintre architecte »,  
François Hennequet Architecte – Direction Départementale de l'Équipement*

## Assemblée plénière du 15 avril 2010

# SOMMAIRE

<b>I - BILAN 2009 ET PERSPECTIVES 2010 DU BOP 123.....</b>	<b>3</b>
<b>A- LES AIDES A LA PIERRE.....</b>	<b>4</b>
1 – Bilan définitif 2009 .....	4
a. Les autorisations d’engagements.....	4
b. Le partenariat avec la CAF .....	9
c. Les crédits de paiement .....	9
2- Les perspectives 2010 .....	10
a. Les autorisations d’engagement pour 2010 (BOP 123).....	10
Produit.....	11
b. Les crédits de paiement pour 2010.....	11
3 – Actualisation de la programmation pluriannuelle 2010-2013 .....	11
a. Cadre général de la politique de l’Habitat .....	11
b. Le report (opération déposées en 2009 et reportées en 2010) .....	12
c. Typologie des opérations programmées au 1/12/2009 .....	12
d. Dynamiques territoriales de la programmation du 1/12/2010 .....	13
e. LES VEFA 2010 : .....	15
<b>B- Le FRAFU « Aménagement à vocation sociale » 2009 et 2010 .....</b>	<b>16</b>
1 – Bilan de la programmation FRAFU 2009 .....	16
a. FRAFU « Aménagement à vocation sociale », appel à projets 2009 .....	16
b. Descriptif de la programmation 2009.....	17
2 - D’autres sujets 2009.....	17
a. - L’évaluation du FRAFU secondaire .....	17
b. - Le « Référentiel coût aménagement ».....	17
3 – Les perspectives 2010 .....	18
<b>C - RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE .....</b>	<b>19</b>
1 – Bilan 2009.....	19
a. Le montant définitif des subventions attribuées .....	19
b. Avancement de l’étude ZHPI.....	19
c. Programme communal de résorption de l’insalubrité (PCRI) : une démarche expérimentale menée avec la communauté d’agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO). .....	19
2 – Perspectives 2010.....	20
<b>D – ACTIVITES DE LA CONSTRUCTION (CERBTP).....</b>	<b>23</b>
<b>II – LE PROGRAMME NATIONAL POUR LA RENOVATION URBAINE (PNRU) .....</b>	<b>25</b>
<b>A - Cadre général du programme national pour la Rénovation Urbaine .....</b>	<b>25</b>
<b>B - Etat d’avancement des projets ANRU à la Réunion .....</b>	<b>25</b>
a. Les quartiers engagés dans une démarche de convention.....	26
b. « Camélias Vauban Butor » à Saint Denis .....	26
c.« La Cressonnière » à Saint-André.....	27
d. « Bras Fusil » à Saint Benoît.....	28
e. «Ravine Blanche» à Saint Pierre .....	29
f. «Lepervanche /Vergès/Voie Triomphale» au Port.....	30
g. Opérations isolées .....	31
<b>C - Plan de relance ANRU à la Réunion .....</b>	<b>31</b>
<b>III – L’ANAH .....</b>	<b>32</b>
<b>A – L’ANAH 2009/2010 : une nouvelle gouvernance, des missions nouvelles .....</b>	<b>32</b>
1. Un nouveau conseil d’administration, où siège le 1% logement.....	32
2. Modification de la composition des CLAH locales .....	32

3. Résorption de l'habitat insalubre et humanisations des centres d'hébergement : pas d'application dans les DOM	32
<b>B. BILAN LOCAL 2009</b> .....	<b>33</b>
a) les OPAH : sous maîtrise d'ouvrage communale .....	33
b) la fin du PIG et du partenariat avec le Département .....	33
<b>C. LES OBJECTIFS</b> .....	<b>34</b>
Les objectifs qualitatifs .....	34
Les objectifs quantitatifs .....	35
<b>IV – MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE (DALO) –</b> .....	<b>36</b>
<b>A. Bilan au 31 décembre 2009</b> .....	<b>36</b>
A.1 Evolution de l'accès au DALO à La Réunion : .....	36
A.2 Activité de la Commission de médiation (COMED) au 31 décembre 2009 : .....	36
A.3 Relogement des demandeurs prioritaires : .....	37
<b>B. Objectifs 2010 pour le dispositif DALO :</b> .....	<b>37</b>
<b>V - LA REGLEMENTATION THERMIQUE ACOUSTIQUE ET D'AERATION DES BATIMENTS D'HABITATION DANS LES DOM</b> .....	<b>38</b>
<b>A. Les réglementations spécifiques aux DOM :</b> .....	<b>38</b>
<b>B. Les objectifs :</b> .....	<b>38</b>
<b>C. L'architecture des textes :</b> .....	<b>38</b>
<b>D. Les principales obligations :</b> .....	<b>39</b>
<b>VI – ANNEXES</b> .....	<b>40</b>
<b>Annexe 1 : Modalités d'instruction conjointe DDE/ DSF des dossiers cumulant LBU et défiscalisation</b> .....	<b>40</b>
<b>Annexe 2 : Actualisation de la programmation pluriannuelle (2010-2013)</b> .....	<b>45</b>
1 - LISTE DES OPERATIONS (y compris VEFA) PROGRAMMEES EN 2010 .....	45
A. Les reports .....	45
B. La synthèse de la programmation 2010 .....	46
C. La programmation 2010 par COMMUNE .....	47
E. La programmation 2010 par PRODUIT .....	59
F. Les VEFA de la programmation 2010 .....	64
2. LA PRE-PROGRAMMATION (2011) LISTE DES OPERATIONS (y compris VEFA) .....	68
A. La synthèse de la pré-programmation (2011) .....	68
B. La pré-programmation (2011) par COMMUNE : .....	69
C. La pré-programmation (2011) par OPERATEUR .....	73
D. La pré-programmation (2011) par PRODUIT .....	77
3. LA PRISE EN CONSIDERATION (PEC 2012) DES OPERATIONS (Y COMPRIS VEFA) .....	81
A. Synthèse de la PEC (2012) .....	81
B. La phase PEC (2012) par COMMUNE .....	81
C. La phase PEC (2012) par OPÉRATEUR .....	84
D. La phase PEC (2012) par PRODUIT .....	86
4. LISTE DES OPERATIONS (y compris VEFA) PROGRAMMEES EN INTENTION (2013) .....	89
A. Synthèse de la phase « INTENTION » (2013) .....	89
C. La phase intention (2013) par OPERATEUR .....	92
B. La phase intention (2013) par PRODUIT .....	95
<b>Annexe 3 : Qualité des VEFA</b> .....	<b>98</b>

# I - Bilan 2009 et perspectives 2010 du BOP 123

## Les autorisations d'engagement

En 2009, plus de 92,3 millions d'euros ont été engagés pour le financement de l'action logement inscrite au BOP 123 « Amélioration des conditions de vie outre-mer ».

Sous Action	AE Annoncées	AE engagées
1-LOGEMENT	74 472 300,	84 512 254,
dont plan de relance	2 605 000,	2 605 000,
2-FRAFU	2 000 000,	119 351,
3-RHI	15 000 000,	7 764 776,
	91 472 300,	92 396 381,

Ces autorisations d'engagement ont été ventilées entre les 3 sous-actions du BOP dans les conditions suivantes :

- 84,5 millions d'euros pour le financement du logement dont 2,6 grâce à une dotation supplémentaire au titre du plan de relance
- 7,7 millions d'euros pour le financement des opérations de RHI ;
- 119 351 euros pour les opérations d'aménagement relevant du FRAFU et de la PAQ pour le BOP 123 (le montant total engagé est de 2,6 millions d'€ en 2010 sur une autre action du BOP)

La fongibilité du BOP a permis d'ajuster les autorisations d'engagement en faveur de la sous action logement pour compenser une baisse significative du financement des opérations de RHI.

Les AE engagées ont été supérieures (92,3 millions d' €) aux engagements annoncés (91,4 millions d'€), des délégations supplémentaires provenant d'autres actions ayant pu être mobilisées en toute fin d'année.

Dans un contexte de crise, l'effort de l'Etat sur l'aide à la pierre a ainsi permis de répondre à la demande en logements sociaux à la Réunion et de soutenir l'activité économique dans un secteur du bâtiment frappé de plein fouet par la crise économique.

## Les crédits de paiement

Sous Action	CP Annoncés	CP délégués	CP Consommés
1- LOGEMENT	56 000 000	59 572 799	59 572 799
dont plan de relance	521 000	521 000	521 000
2 - FRAFU	10 000 000	9 184 844	9 184 844
3 - RHI	521 000	9 980 860	9 980 860
<b>TOTAL</b>	<b>76 521 000</b>	<b>78 738 503</b>	<b>78 738 503</b>

La dotation globale des crédits de paiements a été de 78,7 millions d'euros, ce qui est sensiblement supérieur à l'année 2008 mais inférieur au montant des années 2006 et 2007 (82,4 en 2006 et 83,5 en 2007).

# A- LES AIDES A LA PIERRE

## 1 – BILAN DEFINITIF 2009

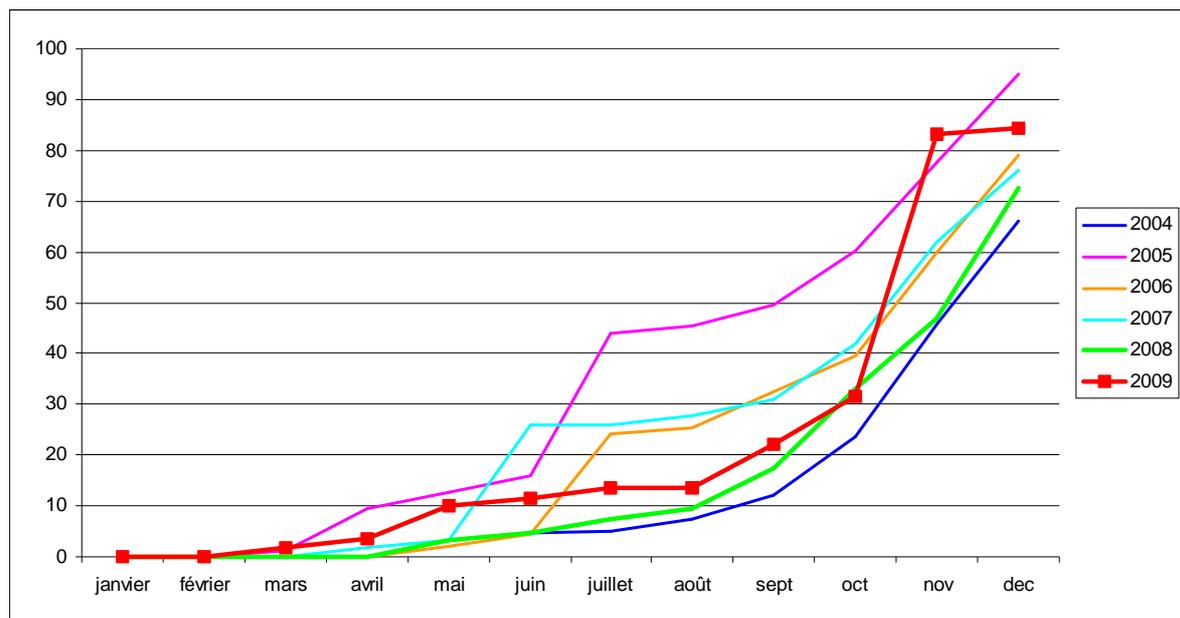
### a. Les autorisations d'engagements

#### a.1 Evolution annuelle et rythme mensuel des AE

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
AE	66,23	100,6	79,14	76	72,64	<b>84,51</b>

Les autorisations d'engagement pour la sous action aide à la pierre ont été de 84,5 millions d'€, ce montant est en net augmentation par rapport aux 3 années précédentes.

#### Rythme mensuel des AE



L'année 2009 se caractérise par un dépôt particulièrement tardif des dossiers.

Cette pratique conduit à concentrer sur une très courte période les décisions de financement allant d'octobre à fin novembre, ce qui est dommageable tant à la qualité de l'instruction, qu'à la lisibilité des montants à engager.

Elle a eu pour inconvénient majeur cette année de pas permettre la sollicitation de crédits supplémentaires ; l'affichage d'un niveau particulièrement faible des engagements début octobre a ainsi pénalisé La Réunion dans le cadre d'une répartition éventuelle de solde de crédits supplémentaires.

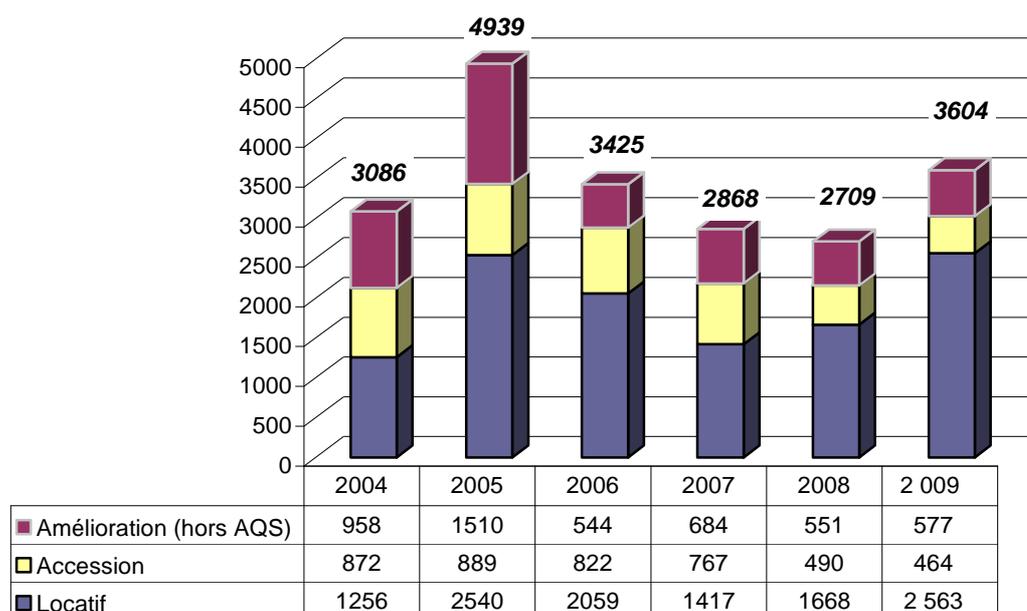
Une meilleure répartition des dépôts de dossiers tout au long de l'année ainsi qu'une harmonisation du niveau d'exigence sur l'avancement des opérations à engager entre DOM devraient éviter le renouvellement de cette situation.

Types de financement	Nb de logements financés LBU	Montant engagé cat 2	Nb de logements financés Cat 1	Montant engagé cat 1	TOTAL de logements financés	Total engagé
Amélioration + AAH	477	12 080 155	4	116 241	481	12 196 396
Réhabilitation	100	1 247 989	188	263 232	288	1 511 221
AQS		-	105	80 889	105	80 889
<b>sous total AMELIORATION</b>	<b>577</b>	<b>13 328 144</b>	<b>297</b>	<b>460 361</b>	<b>874</b>	<b>13 788 506</b>
LES Diffus*	328	8 759 673			328	8 759 673
LES Groupé*	136	5 319 564			136	5 319 564
PSLA*	0					
PTZ40*	NC					
<b>sous total ACCESSION</b>	<b>464</b>	<b>14 079 236</b>			<b>464</b>	<b>14 079 236</b>
LLS*	1 206	17 570 501			1 206	17 570 501
LLTS*	923	38 754 677			923	38 754 677
Logt d'Urgence*	-	-			-	-
Maison Relais*	-	-			-	-
PLS*	434				434	-
<b>sous total LOCATIF</b>	<b>2563</b>	<b>56 325 177</b>			<b>2563</b>	<b>56 325 177</b>
Autres : études, surch. Fonc., ...		779 696				779 696
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3604</b>	<b>84 512 254</b>	<b>297</b>	<b>460 361</b>	<b>3901</b>	<b>84 972 615</b>
<i>*production neuve</i>	3027	70 404 413	0	0	3027	70 404 413

Le nombre total de logements financés (3604 pour le BOP 123) se situe à un niveau élevé par rapport au niveau de celui des années précédentes, en particulièrement dans **le secteur du logement locatif social qui atteint le niveau record de 2563 logements financés.**

En revanche le secteur de l'accession sociale continue à diminuer celui de l'amélioration de l'habitat continuant sa progression.

#### Répartition et nombre de logements financés depuis 2004



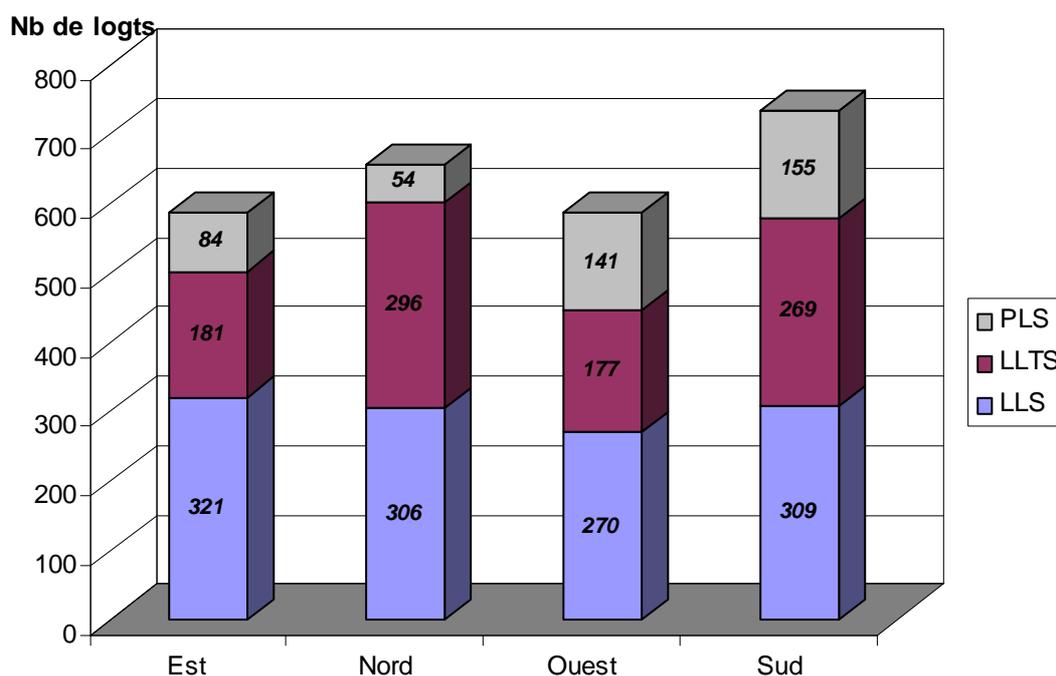
## a.2 Le secteur locatif : une nette progression du nombre de logements

### Répartition par produit

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
LLTS	590	645	605	607	860	923
LLS	650	1379	1266	598	666	1206
PLS	0	342	130	128	142	434
LU et Maison Relais	0	0	0	16	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1240</b>	<b>2366</b>	<b>2001</b>	<b>1349</b>	<b>1668</b>	<b>2563</b>

2563 logements locatifs sociaux ont été financés en 2009, répartis en 923 LLTS, 1206 LLS et 434 PLS.

### Répartition géographique du locatif social



La répartition géographique de la production locative sociale est sensiblement équilibrée entre les 4 bassins

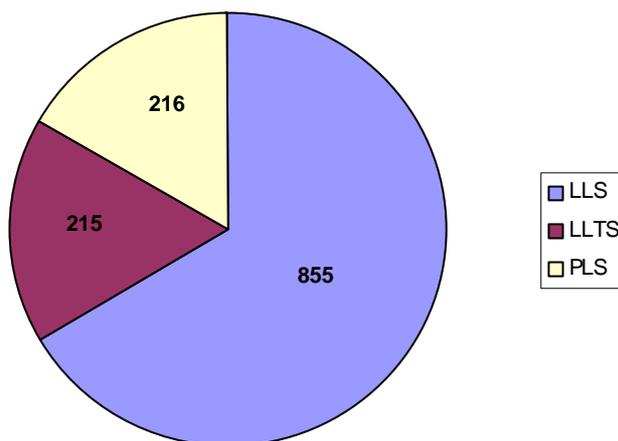
⇒ **le développement d'une offre locative supplémentaire a été favorisé par le plan de relance** dans son volet logement initié par le gouvernement en décembre 2008 qui s'est traduit en 2009 à La Réunion par :

- **une dotation supplémentaire au titre du plan de relance** d'AE d'un montant annoncé de 5,2 millions d'€ dont 2 605 000 d'autorisation d'engagements délégués en 2009

Le plan de relance a permis le financement de 2 opérations locatives situées à Saint Pierre de 120 logements locatifs (60 LLS et 60 LLTS) ainsi que la construction de 6 LES.

- **le financement d'opération dites VEFA**, près de 1300 logements supplémentaires en 2009 par rapport à la programmation de décembre 2008 (VEFA).

### 1286 logements sociaux issus des VEFA

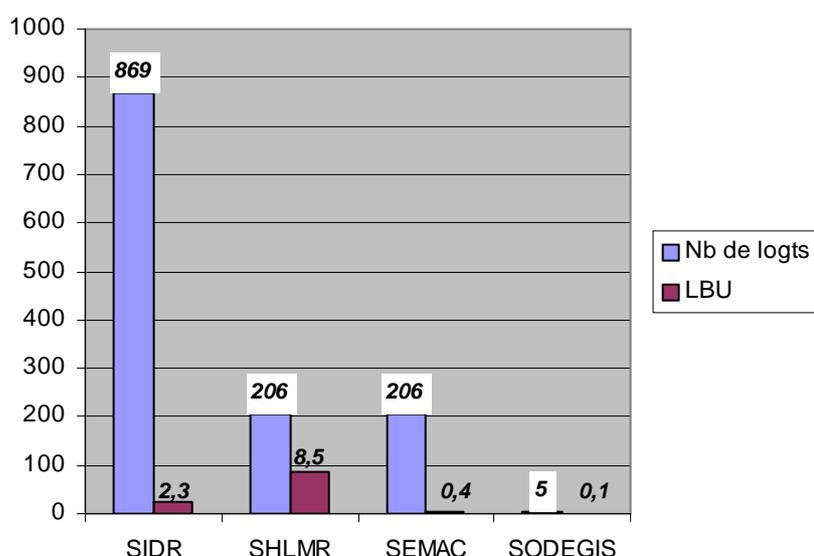


Le programme de rachat par les bailleurs sociaux de programmes dévolus initialement au parc privé a totalisé 1286 logements locatifs sociaux consommant 11 millions d'euros de LBU.

Le montage financier de ces opérations a été réalisé selon 3 modalités différentes par chacun des opérateurs :

- la SIDR a engagé 869 logements pour 2 344 111 €, à l'exception de 2 opérations, le financement de ces opérations a reposé sur une défiscalisation à 100%, le financement symbolique de LBU étant nécessaire pour l'obtention du prêt bonifié de la CDC et les exonérations fiscales inhérentes au logement social
- la SHLMR pour 206 logements et la SODEGIS pour 5 logements ont conservé le mode de financement dit classique de subvention LBU pour leurs opérations en VEFA.
- la SEMAC a engagé 2 opérations pour un total de 206 logements sur la base d'un cumul de défiscalisation et de LBU, cette dernière étant ajustée en 2010 au strict nécessaire pour l'équilibre de l'opération

### Nb de logements et AE par opérateur des opérations VEFA



**Sur l'aspect qualitatif, ces programmes qui étaient initialement conçus pour répondre à un besoin d'accès privé ont dû être adaptés pour répondre aux besoins du logement social.**

A cet effet, une liste de critères en matière de qualité technique, urbaine et environnementale des projets a été diffusée en début d'année à l'ensemble des bailleurs. Ces points ont donc été discutés avec la DDE à l'occasion de revues de projets spécifiques, pour un total d'environ 35 projets présentés par 4 bailleurs, la SIDR, la SHLMR, la SEMAC et la

SODEGIS.

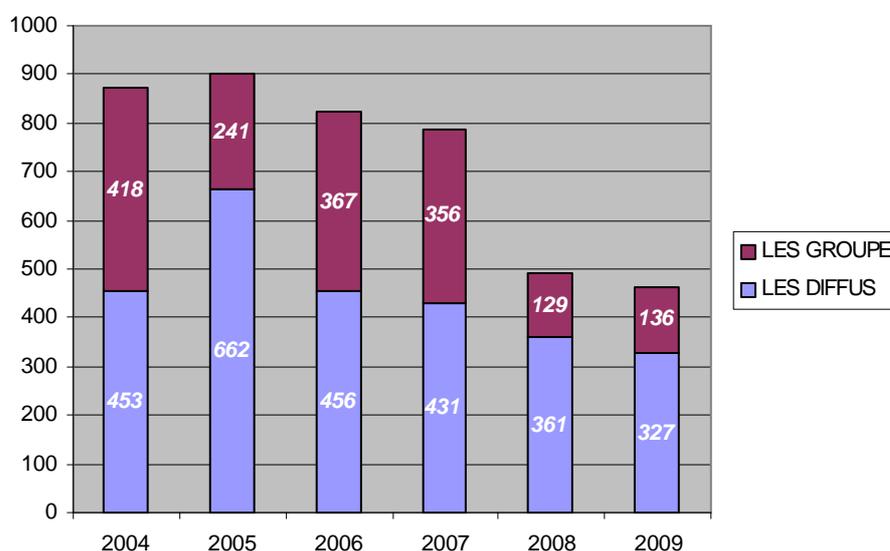
Si les premiers projets ont donné lieu à de nombreuses remarques, on a pu observer une évolution favorable de la qualité des opérations présentées au fil de l'année. Dans cette même tendance, les opérations programmées pour l'année 2010, dont une vingtaine a déjà été présentée par la SIDR, sont de plus en plus conformes aux attentes de la DDE en matière de qualité.

Parallèlement, il a été demandé aux bailleurs d'intégrer ces projets dans les PPA afin qu'ils puissent être évoqués avec l'agence territoriale et la communes concernées, afin d'aboutir à une répartition des programmes qui puisse répondre finement aux besoins du territoire.

Pour l'année 2010, il conviendra donc de poursuivre les efforts en vue d'aboutir à un traitement équivalent entre ces projets VEFA et ceux du circuit dit "classique" des bailleurs, afin d'atteindre les objectifs quantitatifs de notre département tout en répondant à un devoir d'exemplarité en matière de qualité sur le marché du logement.

### a.3 L'accèsion sociale confirme son recul

#### Evolution du nombre de LES financés depuis 2004



La baisse amorcée depuis 2008 concernant le LES est confirmée en 2009 alors que 47% des ménages réunionnais sont éligibles au LES et les besoins sont estimés à 1 000 LES nouveaux / an. Cette baisse concerne principalement le secteur groupé avec seulement 136 LESG.

Les opérateurs font part de leur difficulté à équilibrer ces opérations et ce malgré le dispositif innovant mis en place par une aide complémentaire de la CAF de 5 000 € pour la surcharge foncière.

La nécessité d'une réforme des paramètres du LES s'impose compte tenu du faible nombre des dossiers engagés alors que la demande est croissante.

Le plan de relance comportait également un objectif de relance de l'accèsion sociale à la propriété avec la mise en place :

- doublement du prêt à taux à 0% jusqu'à fin 2009,

- d'une dotation exceptionnelle de L'Etat supplémentaire de 120 000 € pour le PASS FONCIER favorisant la construction d'environ 50 logements. En 2009, cette dotation a été engagée pour moitié soit 54 000 € pour 34 logements grâce à l'engagement de la CIREST qui par une délibération en date du 3 novembre 2009 a permis de déclencher la bonification provisoire initiée par la dotation exceptionnelle du plan de relance.

#### a.4 L'amélioration de l'habitat : des besoins croissants

Bilan des aides pour l'amélioration de l'habitat propriétaires occupants et rénovation du parc locatif social en 2009

	BOP 123 (LBU 2009)		+ ANRU ST BENOIT 2009		TOTAL 2009	
	Nb logts	AE	Nb logts	AE	Nb logts	AE
AMELIORATION PO (AAH, Amélio, Auto-amélioration)	477	12 080 155 €	4	116 240 €	475	12 046 185 €
RENOVATION parc locatif (Réhabilitation et AQS)	100	1 247 989 €	293	344 121 €	393	1 247 989 €
<b>TOTAL</b>	<b>577</b>	<b>13 328 144</b>	<b>297</b>	<b>460 361</b>	<b>868</b>	<b>13 294 174</b>

Le montant global des aides de l'Etat consacré à l'amélioration de l'habitat des propriétaires occupants est d'un niveau sensiblement supérieur à celui des années précédentes (autour de 12 millions d'€ contre 11 millions en 2007 et 2008).

Les arbitrages budgétaires ont conduit à reporter pour 2010 les demandes d'AQS (Amélioration de la Qualité de Service).

#### **b. Le partenariat avec la CAF**

La convention de partenariat signée avec La CAF Réunion et la DDE le 22 juillet 2009, réservait une dotation exceptionnelle de 4 millions d'euros en complément des aides de l'Etat consacrée au financement de l'habitat social.

Le bilan définitif fait état d'une consommation de 90% de l'enveloppe soit 3,8 millions d'euros.

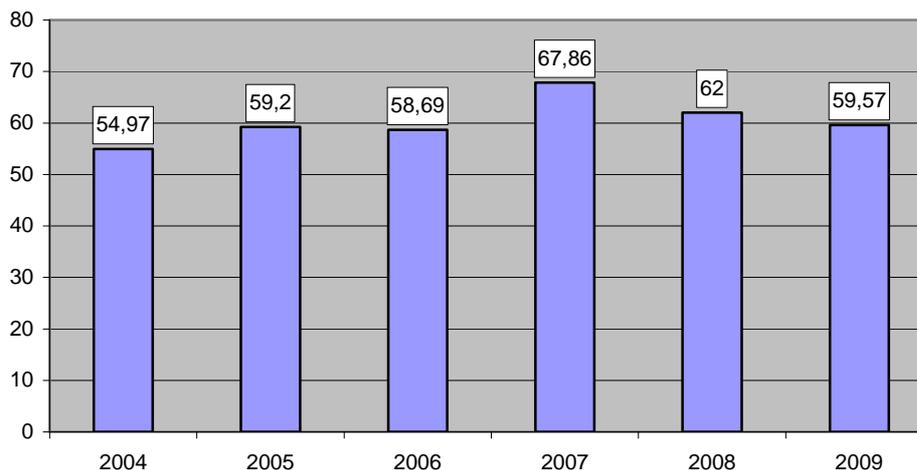
Produit	Nbre logt financé	Sub compl. LLTS	Sub Ch. Eau Sol.	Sub Ch. Foncière	Total
AAH	29		29 000	0	29 000
AMELIO	99		99 000	0	99 000
LESD	231		231 000	0	231 000
LESG	88		88 000	315 000	403 000
LLTS	827	3 025 100	0	0	3 025 100
<b>Total</b>	<b>1 274</b>	<b>3 025 100</b>	<b>447 000</b>	<b>315 000</b>	<b>3 787 100</b>

La mobilisation exceptionnelle de la CAF a eu un effet levier incontestable permettant le financement de 827 logements locatifs très sociaux.

#### **c. Les crédits de paiement**

La dotation globale des crédits de paiements a été de 59,57 millions d'euros pour l'aide à la pierre et ont été entièrement mandatés.

## Evolution du montant des CP Aide à la pierre depuis 2004



La dotation 2009 pour la sous action logement reste sensiblement identique à celle des années précédentes (sauf 2007) mais reste insuffisante pour couvrir l'ensemble des demandes de versement de subventions qui pour cette année 2009 s'élevaient à un environ 14,6 millions d'euros pour la sous action Logement.

## 2- LES PERSPECTIVES 2010

La notification du BOP 123 fixe pour l'action 1 du programme 123 des enveloppes globales de 93,4 M€ en AE et de 80 M€ en CP.

### a. Les autorisations d'engagement pour 2010 (BOP 123)

Sous-action	AE annoncés
sous action <b>Logement</b>	1 81 600 000 €
sous action <b>PAQ - FRAFU</b>	2 4 000 000 €
sous action <b>RHI</b>	3 7 800 000 €
<b>Total</b>	<b>93 400 000 €</b>

Compte tenu de la priorité absolue à donner aux opérations d'aménagement et de résorption de l'habitat insalubre, la part des AE pouvant être consacrée en 2010 à l'aide à la pierre s'élève à 81,6 M€, montant inférieur aux engagements de l'exercice 2009.

La dotation spécifique relative au plan de relance par ailleurs n'ayant pas été déléguée en totalité en 2009, ce sont 2,6 M€ qui sont attendus et la dotation annuelle pour 2010 l'aide à la pierre serait portée à 84,2 M€.

La loi n°2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer ayant introduit la possibilité pour les opérations mixtes comportant au moins 30% de logements locatifs sociaux ou très sociaux de bénéficier d'une aide fiscale en complément de la LBU,

Cette diversification des sources de financement est ainsi susceptible de répondre à la demande et aux besoins en logements locatifs sociaux.

Dans ce sens les services de la l'Etat, DDE et DSF se sont associés pour permettre en œuvre une instruction conjointe des dossiers (cf Annexe 1 : « Modalités d'instruction conjointe DDE/ DSF des dossiers cumulant LBU et défiscalisation »).

## Répartition indicative des Aides à la pierre

	<b>Produit</b>	AE (M€)	<u>Logts</u>
<b>LOCATIF (1)</b>		56,4	2450
	LLTS	44,5	1850
	LLS	11,9	600
<b>ACCESSION</b>		16	500
	LESD	9	350
	LESG	7	150
<b>AMELIORATION</b>		9,2	500
	parc privé	7	300
	parc public	2,2	200
	Total	81,6	3 450

(1) sur la base d'une hypothèse où 50% des opérations seraient défiscalisées.  
L'anticipation des dépôts de dossiers au 1<sup>er</sup> juin devrait permettre de caler définitivement la programmation au 15 juillet et de solliciter le cas échéant une dotation supplémentaire en faveur du logement social.

### **b. Les crédits de paiement pour 2010**

Sous-action	CP annoncés
sous action 1 <b>Logement</b>	1 59 818 700 €
sous action 2 <b>PAQ - FRAFU</b>	2 10 000 000 €
sous action 3 <b>RHI</b>	3 10 000 000 €
Total	79 818 700 €

Les crédits de paiements annoncés sont légèrement supérieurs à ceux de 2009 (78,7M €).

Près de 60 M€ de crédits de paiement sont affectés à la sous-action 1, toutefois 14,6 M€ devront être consacrés en priorité au paiement des impayés de l'exercice précédent ce qui réduit fortement en définitive la capacité de paiement des créances des opérateurs sociaux.

Il convient de noter par ailleurs que les besoins de CP au titre du plan de relance ne sont pas couverts. Ces **besoins supplémentaires s'élèvent à 3 469 654,40 €**.

## **3 – ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE 2010-2013**

La programmation des aides de l'État au logement est une programmation pluriannuelle glissante, établie dans le cadre habituel de concertation associant les communes, les opérateurs, la DDE et certains EPCI dotés de la compétence logement.

Conformément à la réglementation, le projet résultant de cette phase de concertation technique est soumis à l'avis de l'assemblée plénière du Conseil départemental de l'Habitat (CDH) sous la présidence de Madame la présidente du Conseil Général.

### **a. Cadre général de la politique de l'Habitat**

Le programme au 1<sup>er</sup> décembre 2009 des aides de l'Etat au logement social s'inscrit dans le cadre général de la politique locale de l'habitat qui est caractérisée par les objectifs suivants :

- Accroître le développement d'une offre nouvelle quantitativement et qualitativement adaptée aux besoins des ménages réunionnais ;

- Favoriser la production de logements locatifs très sociaux (LLTS) et de logements en accession très sociale (LESG) dans le cadre d'un partenariat renforcé entre les maîtres d'ouvrage, les collectivités territoriales et la CAF (mise en place de baux à construction, portage foncier et PASS Foncier)
- Ouvrir les trajectoires résidentielles et réduire la tension du parc locatif social par la mise en place d'une chaîne du logement plus complète au moyen du PASS FONCIER, du dispositif rénové de la location-accession (PSLA) et du Prêt Locatif Social (PLS) ;
- Renforcer et coordonner les interventions publiques en direction de l'amélioration du parc privé vacant ou insalubre (propriétaires bailleurs et propriétaires occupants) ;
- Redéployer les aides fiscales de l'Etat vers le logement social dans le cadre de la LODEOM.

La nécessité d'un engagement rapide des financements en faveur des projets de logements sociaux pour la Réunion a conduit le préfet dans une note du 11 février a exigé pour les demandes de financements 2010 un dépôt anticipé des dossiers au 1<sup>er</sup> juin (au lieu du 30 septembre pour les années précédentes).

En effet, la capacité à engager rapidement les projets conditionne la crédibilité des demandes éventuelles d'augmentation de la dotation budgétaire en faveur du logement social.

### **b. Le report (opération déposées en 2009 et reportées en 2010)**

Le reliquat des opérations déposées et non engagées en 2009 s'élève à 902 logements répartis (plus 33 opérations d'AQS) comme suit :

- 738 logements locatifs
- 54 LES
- 90 améliorations
- 20 réhabilitations

Le report de ces engagements pour 2010 est estimé à environ 17 millions d'€.

### **c. Typologie des opérations programmées au 1/12/2009**

LOCATIF					ACCESSION				AMELIORATION			TOTAL	dont logements neufs
LLS	LLTS	LU	MR	PLS	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA		
1 955	2 095	13	20	468	516	392	79	66	433	691	795		
25,99 %	27,85 %	0,17 %	0,27 %	6,22 %	6,86 %	5,21 %	1,05 %	0,88 %	5,76 %	9,19 %	10,57 %		
4551					1053				1919			7523	5604
60%					14%				26%				74%

Globalement, le programme théorique 2010 prévoit le financement de **7 523 logements** , la construction neuve représente près de 74 % du programme.

#### Locatif social

La part du secteur locatif social est très importante (4 551 logements). Elle représente près des 2/3 de la programmation (près de 60 %) avec notamment une majorité de programmes locatifs très sociaux (1 955 LLS, 2 095 LLTS, 468 PLS, 13 LU et 20 MR).

La classification (social, très social ou intermédiaire) de 109 logements locatifs n'a pas été annoncée.

Comme cela a été démontré par l'étude logement publiée par l'INSEE en 2009, près de 60 % des foyers réunionnais sont éligibles au LLTS. Ce produit locatif très social doit donc être privilégié, ce qui est le cas aujourd'hui car la programmation prévoit le dépôt de plus de 2095 LLTS en 2010.

Le versement de la prime LBU complémentaire est subordonné à un financement en contre partie d'une collectivité locale ou d'un organisme public.

La convention de partenariat entre la CAF et la DDE signée le 16 février a confirmé le concours financier en faveur du logement social de la CAF notamment par sa participation au financement complémentaire des LLTS. Sous réserve de confirmation par son conseil d'administration, la CAF devrait être en mesure d'apporter une contre partie financière sur 500 logements LLTS en 2010.

La mobilisation des collectivités est donc indispensable pour le financement des LLTS pour apporter une contre partie à la subvention LBU complémentaire.

Le LLTS nécessitant une subvention moyenne par logement de 45 000 €, afin d'optimiser l'utilisation de la ressource LBU, il est nécessaire d'user au maximum des financements mixtes (défiscalisation et subvention) sur ce produit.

### Accession

L'accèsion sociale à la propriété est en baisse de programmation pour 2010 avec seulement 1053 logements programmés, elle ne représente que 14% de la programmation totale.

Comme en 2009 (seulement 464 logements engagés dont 136 LESG et 328 LESD), on constate une nouvelle fois que l'accèsion très sociale à la propriété notamment en groupée (LESG) reste à un niveau très bas (seulement 392 logements programmés).

L'accèsion intermédiaire prévoit 66 PTZ et 96 PSLA (Prêt Social location Accession).

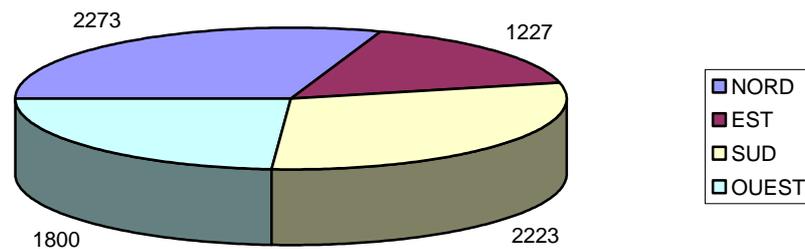
### Amélioration

Les projets d'amélioration de logements de propriétaires occupants sont très importants (1 124 logements) pour 738 logements au CDH de décembre 2008 et 483 logements engagés en 2009.

Les projets de réhabilitation du parc locatif social sont portés par la SEMADER (480 logements), la SHLMR (168 logements) et la SIDR (147 logements). Ils représentent plus du double de la programmation initiale de 2009, 795 logements pour 314 logements au CDH de décembre 2008.

### **d. Dynamiques territoriales de la programmation du 1/12/2010**

#### Répartition par bassin du nombre des logements hors AQS programmés en 2010



#### **Bassin d'habitat Nord** : une programmation locative particulièrement élevée

Pour 2010, la programmation (hors AQS) de ce secteur s'établit à 2 273 logements dont 1 918 logements neufs.

La production neuve groupée (1 895 logements) couvre près de 37% de l'ensemble des bassins. Elle représente plus de 2,5 fois le nombre de logements qui ont été engagés en 2009 (707 logements).

Les projets d'amélioration des propriétaires occupants représentent 155 logements et les réhabilitations du parc locatif 200 logements.

La production locative annoncée pour 2010 est de 1 843 logements dont 834 logements en locatif social, 858 logements en locatif très social et 151 logements intermédiaires (PLS). Les engagements prévus sont en hausse de 260 % comparée aux 707 logements engagés en 2009.

L'accèsion sociale est sous représentée dans cette programmation : seulement 75 logements LES programmés (52 LES groupés et 23 LES diffus), et se situe même à un niveau inférieur aux engagements de 2009 (84 LES).

Les projets de constructions neuves (hors secteur diffus) sont situés principalement dans le chef lieu (1 516 logements neufs localisés à Saint-Denis), sur les communes de Sainte-Marie (307 logements) et de Sainte-Suzanne (12 logements).

**Bassin d'habitat Ouest** : une programmation importante avec un nombre élevé de LESG

Pour 2010, la programmation de ce bassin d'habitat s'établit à 1 800 logements (1 319 logements neufs et 481 améliorations lourdes).

La production neuve groupée hors PTZ (1 185 logements) représente environ 23 % du secteur groupé. Elle représente près de 2 fois le nombre de logements qui ont été engagés en 2009 (621 logements).

Les projets d'amélioration des propriétaires occupants représentent 284 logements et les réhabilitations du parc locatif 197 logements.

La production locative annoncée pour 2010 est de 925 logements dont 207 logements en locatif social, 642 logements en locatif très social et 56 logements intermédiaires (PLS).

L'accession sociale représente pour sa part 414 logements : à noter une forte programmation de 256 LES groupés qui représentent près de 50 % de la programmation totale.

Les projets de constructions neuves (hors secteur diffus, hors PTZ) sont répartis sur les communes de Saint-Paul (619 logements), du Port (253 logements), de La Possession (227 logements), de Saint-Leu (124 logements) et Trois-Bassins (2 logements).

**Bassin d'habitat Sud** une programmation ambitieuse répartie équitablement entre les produits

Pour 2009, la programmation de ce bassin d'habitat s'établit à 2 223 logements (1 397 logements neufs, 398 réhabilitations du parc locatif et 428 améliorations lourdes).

La production neuve groupée hors PTZ (logements) représente 26,66 % de l'ensemble des bassins (7 603 logements hors AQS). Cela représente une hausse de 466 logements par rapport aux logements financés en 2008 et elle est un peu au-dessus du niveau des engagements de 2006 (801 logements).

Les projets d'amélioration des propriétaires occupants identifiés représentent 428 logements et les réhabilitations du parc locatif 383 logements.

La production locative annoncée pour 2010 est de 959 logements locatifs dont 349 logements en locatif social, 247 logements en locatif très social, 13 logements d'urgence avec 20 logements en maison relais (report 2009), 221 logements intermédiaires (PLS) et 109 logements locatifs dont le produit reste à déterminer se situant sur les communes de Saint-Louis (99 logements) et du Tampon (10 logements).

L'accession sociale représente pour sa part 438 logements (60 LES groupés, 300 LES diffus, 75 PSLA et 3 PTZ).

Les projets de constructions neuves (hors secteur diffus et PTZ) sont répartis sur les communes de Saint-Pierre (458 logements), de Saint-Louis (308 logements), du Tampon (146 logements), de Saint-Joseph (81 logements), de Saint-Philippe (39 logements), de l'Etang Salé (34 logements) et de Petite Ile (28 logements).

**Bassin d'habitat Est** : une programmation modeste orientée sur la production neuve locative et en accession sociale

La programmation de ce bassin d'habitat s'établit à 1 227 logements dont 967 logements neufs.

La production neuve groupée hors PTZ (868 logements) couvre 27 % de l'ensemble des bassins. Elle est en légère baisse (moins 34 logements) par rapport aux logements financés en 2009, mais elle est bien au-dessus des logements engagés de 2004 à 2007.

La production locative annoncée pour 2008 est de 729 logements dont 288 logements en locatif social et 262 logements en locatif très social et 179 logements intermédiaires.

L'accession sociale représente pour sa part 173 logements (17 LES groupés, 27 LES diffus et 115 PSLA et 14 PTZ).

Les projets de constructions neuves (hors secteur diffus et PTZ) sont répartis sur les communes de Saint-André (349 logements), Saint-Benoît (491 logements) et de la Plaine des Palmistes (37 logements).

Le niveau de production neuve (hors secteur diffus) reste au-dessus des niveaux d'engagement observés de 2004 à 2008. Il est donc en progression constante.

### **e. LES VEFA 2010 :**

⇒ La programmation arrêtée au 1<sup>er</sup> décembre 2009 faisait état de 2003 logements programmés répartis en :

- 484 LLTS

- 1199 LLS

- 320 PLS

	SEMAC	SHLMR	SIDR	SODEGIS	TOTAL
LLTS		377	55	52	484
LLS	171	221	790	17	1199
PLS			320		320
TOTAL	171	598	1165	69	2003

#### C.4 - Perspectives de la programmation au-delà de 2010

Le volume de la programmation pluriannuelle 2010-2013 est un peu supérieur au volume habituellement observé soit une programmation sur 5 ans de 22 786 logements.

Au-delà de 2010 chacune des phases de programmation comporte :

- 5 163 logements pour la phase « Pré-Programmation » (2011) ;

- 3 850 logements pour la phase « Prise En Considération » (2012) ;

- 6 170 pour la phase « Intention » (2013) ;

#### ÉVOLUTION DES PROGRAMMATIONS

	C.D.H. 12 2004	C.D.H. 07 2005	C.D.H. 12 2005	C.D.H. 07 2006	C.D.H. 12 2006	C.D.H. 07 2007	C.D.H. 12 2007	C.D.H. 07 2008	C.D.H. 12 2008	Ajusté 06 2009	Prévisio n C.D.H. 02 2010
Intention	5 335	4 892	4 686	4 785	5 972	6 112	5 399	6 192	6 350	6 179	6 135
P.E.C.	3 477	4 597	4 280	3 694	3 551	5 089	4 948	5 851	3 453	4 603	3 850
Pré-Prog	4 643	4 799	3 982	3 446	4 719	5 378	4 950	4 823	4 280	5 383	5 183
Programmation	5 839	4 946	5 150	4 306	4 997	3 676	4 926	4 376	5 461	6 094	7523
Total	19 294	19 234	18 098	16 231	19 239	20 255	20 223	21 242	19 544	22 259	22 691

NOTA : absence de CDH en 2009

## **B– Le FRAFU « Aménagement à vocation sociale » 2009 et 2010**

---

En 2009, le FRAFU « Aménagement à vocation sociale » a permis de financer à la fois la viabilisation des terrains destinés à fournir des terrains équipés pour construire des logements sociaux et la réalisation des réseaux structurants d'assainissement et d'eau potable en lien avec des opérations d'aménagement.

Comme pour 2008, l'année 2009 reste faible en niveau de programmation (2,6M€). Cela s'explique notamment par différents facteurs conjoncturels (annulation des élections municipales de Saint Paul, le manque d'opérationnalité de projets présentant un foncier non maîtrisé, ou la modification des règles d'accessibilité handicapés).

Globalement ce sont 31 dossiers qui ont bénéficié de subvention au titre de la mesure GP4 – 02 du CPER 2007-2013, répartis entre :

- 5 dossiers d'études pré-opérationnelles : 278 723 €
- 13 dossiers FRAFU « AVS » viabilisation : 15 506 200 €
- 4 dossiers FRAFU « AVS » réseaux primaires : 663 655 €
- 7 dossiers en surcharge foncière : 753 463 € ( intervention arrêtée depuis janvier 2009, car poursuivi dans la LBU aide à la pierre)
- 2 dossiers de participation à l'aménagement des quartiers : 740 000 €.

Il s'ensuit que sur les 31 subventions octroyées, ce sont en réalité 20 projets qui permettront de viabiliser les terrains destinés à accueillir 1 368 logements dont 1 195 logements aidés ( 87% aidés).

### **Rappel de la maquette financière**

L'Europe n'a pas retenu la demande de crédits au titre du FRAFU « Aménagement à vocation sociale ». Seuls l'État et le Conseil Régional co-financent ce dispositif à hauteur de 5,6 M€ dans le contrat de projets signé le 25 avril 2007 :

- Sous-Mesure 1 – Viabilisation foncier : 2,4 M€ au titre du BOP 123 Action 2 – Aménagement du territoire,
- Sous-Mesure 2 – Réseaux primaires : 3,2 M€ dont
  - 1,6 M€ au titre du BOP 123 Action 2 -Aménagement du territoire,
  - 1,6 M€ au titre des fonds propres du Conseil Régional.

A l'issue de 2009, la programmation FRAFU aménagement à vocation sociale est de 19 778 692 € répartie de la façon suivante :

- sous-mesure 1 viabilisation du foncier : 18 965 037 €
- sous-mesure 2 « réseaux primaires » : 813 655 € dont 728 152€ financés par l'Etat ( soit 45,51% programmés sur la dotation de 1,6 M€) et 85 503 € financés par la Région (soit 5,34% programmés sur la dotation de 1,6 M€).

Au regard des besoins importants, l'État a renforcé les financements du FRAFU par la mobilisation d'autres lignes budgétaires :

- Action 1 – Logement (LBU) du BOP 123 (3 M€/an):21 M€
- Redéploiement de l'Action 2 du BOP 123 de la mesure GP08 « Structuration urbaine des quartiers sensibles » : 11 M€

Montant total de l'enveloppe financière : 37,6 M€ dont 36 M€ pour l'État et 1,6 M€ pour le Conseil Régional

Les crédits disponibles à ce jour sur une enveloppe de 37,6 M€ sont de 19.7 M€

### **1 – BILAN DE LA PROGRAMMATION FRAFU 2009**

#### **a. FRAFU « Aménagement à vocation sociale », appel à projets 2009**

L'appel à projets relatif au FRAFU « Aménagement à vocation sociale » adressé en avril 2009 à l'ensemble des Sociétés d'Économies Mixtes (SEM), des communes, des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de l'Île de La Réunion a revêtu trois principaux objectifs :

1. Il décline les opérations éligibles au FRAFU « Aménagement à vocation sociale » quelles soient « classiques » comme les études pré-opérationnelles, la viabilisation du foncier destiné à construire des logements aidés, la réalisation des réseaux primaires en lien avec des opérations d'aménagement ; ou plus

« *expérimentales* » comme le financement d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la qualité environnementale.

2. Il réitère l'application d'une programmation pluriannuelle avec le maintien du dispositif dynamique de programmation (le DDP). Ce dispositif permet aux acteurs du FRAFU de valider les différentes phases d'un projet d'aménagement en vue de sa programmation et réalisation.
3. Enfin, il affirme une gestion rigoureuse des crédits de paiements par la réactualisation des besoins exprimés par les bénéficiaires de subventions et rappelle le respect des appels de fonds selon le calendrier prévisionnel transmis.

Par ailleurs, afin d'anticiper la réforme du décret FRAFU portant notamment le seuil de logements aidés à 20 % (60 % aujourd'hui), les constructeurs et promoteurs privés de l'île ont été invités à faire connaître les opérations susceptibles d'entrer dans le dispositif.

### **b. Descriptif de la programmation 2009**

Les projets programmés en 2009 résultent d'un stock de dossiers identifiés dans le dispositif dynamique de programmation (DDP) inscrits en « recevabilité » ou « prise en considération ».

Pour mémoire, il est rappelé que seules les opérations d'aménagement dont le foncier est maîtrisé peuvent bénéficier d'un engagement financier.

A l'issue du dernier Comité Technique « Aménagement » qui s'est tenu le 13 novembre 2009, la programmation ainsi validée a permis de financer des projets de viabilisation du foncier destiné à accueillir **173 logements dont 167 logements aidés** (97% de logements aidés) et ce pour un montant total de subventions de **2 610 408 €**

Au 28 février 2010, les engagements et mandatements de 2009 sont :

- **Taux d'engagement : 90%** de la programmation a été engagé soit 17,2 M sur les 19,7 M€. En effet, deux projets de la SHLMR sont validés à la programmation de 2009, mais les réserves pour leur engagement effectif restent à lever : l'opération « Kaldi » au Tampon doit satisfaire aux nouvelles règles d'accessibilité et le projet « Chemin Antonin » doit présenter une maîtrise foncière.
- **Taux de mandatement : 30%.**

La répartition de la programmation en 2009 de 2,6M€s'établit ainsi par micro-région à :

- Micro Région Nord : 0 €,
- Micro Région Ouest : 820 817 €,
- Micro Région Sud : 734 575 €,
- Micro Région Est : 1 055 016 €.

## **2 - D'AUTRES SUJETS 2009**

### **a. - L'évaluation du FRAFU secondaire**

Dans le cadre de son programme d'études, l'AGORAH réalise un bilan portant sur les opérations de FRAFU secondaire financées de 2000 à 2006.

Une restitution partielle de cette étude, portant sur le bilan 2000-2006, a été présentée devant la Commission « Eau/Aménagement » le 8 octobre 2009.

L'AGORAH a également pour mission de mettre en perspective le dispositif FRAFU au regard notamment des besoins en logement restant à satisfaire (PLH, COF, EPFR, etc) et de son impact sur le tissu urbain (densification, extension organisée ou non, etc.).

Ce bilan 2000-2006 est l'occasion de rappeler à l'ensemble des bénéficiaires de subventions FRAFU que tous les projets d'aménagement devaient être achevés au 31 décembre 2008.

Or, à ce jour l'intégralité des subventions n'ont pas été appelées. C'est pourquoi, dans le cadre d'une gestion financière saine, il est impératif que toutes les opérations 2000-2006 soient achevées et les subventions soldées en 2010 pour ne pas risquer un dégageement d'office des subventions obtenues.

### **b. - Le « Référentiel coût aménagement »**

Devant une augmentation toujours croissante des coûts d'aménagement dans le coût global des opérations FRAFU et RHI, la DDE a souhaité se doter d'un outil d'observation afin d'être en mesure de veiller au juste équilibre entre la construction et l'aménagement.

Le « Référentiel coût aménagement » aura pour vocation à être utilisé à l'occasion de l'instruction des dossiers FRAFU et RHI comme une grille de lecture, sous forme d'indicateurs, qui permettra d'identifier rapidement et facilement la présence de coûts anormaux.

Le rendu de cette étude est prévu pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010, s'ensuivra l'installation de ce logiciel dans les Agences Territoriales de la DDE accompagnée d'une formation.

### **3 – LES PERSPECTIVES 2010**

#### **a - La révision du Décret « FRAFU »**

Le Décret « FRAFU » fait l'objet d'une révision qui s'est traduite en 2009 par la publication du décret n° 2009-787 du 23 juin 2009 et d'un arrêté interministériel du 16 septembre 2009, suite à la révision du décret FRAFU n° 2002 – 666 du 29 avril 2002.

Aujourd'hui, est attendue une circulaire ministérielle permettant d'enclencher les travaux préparatoires à la révision du « Protocole local », « Protocole FRAFU » signé le 8 décembre 2008.

Ces modifications portent essentiellement sur les points suivants, pour la part Etat :

- la suppression de la surcharge financière,
  - un seuil d'éligibilité ramené à 20 % de logements aidés : Article A 340-3 de l'arrêté interministériel, précisant que les fonds « seront mobilisés pour les opérations comportant au moins 20% de logements aidés, à moins qu'un arrêté du représentant de l'Etat dans le département ne fixe, en fonction de circonstances locales, une proportion supérieure à ce seuil.
  - le plafonnement de la subvention par logement aidé à 15 000 € ( Article A. 340-2),
  - une pérennisation de la participation à l'aménagement des quartiers « PAQ », sous forme de relèvement du plafond de subvention à 20 000€ pour des opérations se situant « en quartiers existants » et ayant « pour objet de densifier le tissu urbain afin de réaliser des quartiers à mixité sociale et urbaine( Article A. 340-2), constituant notamment par suite
  - une aide complémentaire pour l'aménagement des « dents creuses » .
- disparition du plafond à 25 000€ pour les opérations d'aménagement dans les Hauts,
- un objectif d'une programmation pluriannuelle,
  - une notion de « différentiel de charges foncières » et suppression du « déficit d'aménagement ».

Une réunion préparatoire de concertation s'est tenue le vendredi 26 février 2010 avec des représentants des partenaires et des bailleurs. Un projet de réécriture a été remis par la DDE le vendredi 12 mars 2010 aux membres du comité technique Eau/ Aménagement (CTEA).

Le mois d'avril est consacré aux concertations. L'objectif est de rédiger une écriture finale d'ici à la mi mai pour la soumettre à la validation d'un comité Eau/Assainissement (CEA) en juin 2010.

Plusieurs orientations sont envisagées dans la réécriture du protocole local :

- ramener la charge foncière de référence des logements sociaux au m<sup>2</sup> de SHON à construire
- descendre le seuil éligible ( initialement à 60%) à un minimal de 20% ou de 40% de logements aidés dans les opérations selon que la commune satisfait ou non aux exigences de la loi SRU en son article 55, amendée par la loi DALO d'un seuil minimal sur le territoire communal de 20% de logements locatifs sociaux en résidence principale.
- mutualiser un « guichet unique » avec le dispositif « Quartiers Durables Réunionnais », le comité technique se réservant la possibilité d'accorder une baisse de la charge foncière de référence pour les opérations engagées dans celui-ci, dans le but de compenser les éventuels surcoûts (à justifier) liés au caractère bioclimatique des bâtiments (application d'un label), ou à l'organisation de concours d'architecture.
- financer à 80% les études pré-opérationnelles de projet d'aménagement et des études « quartier durable » de projets d'aménagement s'appuyant sur un cahier des charges types. Cette avance consentie est conditionnée à un démarrage de la phase opérationnelle dans les 3 ans à compter du démarrage de l'étude préopérationnelle.
- aider à l'accession sociale, en acceptant sur des opérations LES ( logements évolutifs sociaux), en dépenses éligible des travaux d'aménagement tertiaires pour un plafond de dépenses éligibles maximales de 6000€ par LES.

Le dispositif de la sous-mesure 2 des réseaux primaires nécessaires au raccordement de l'opération d'aménagement reste inchangé, à savoir : subvention de 60% de la dépense éligible, plafonnée à 5000€ par logement aidé.

#### **b - La programmation prévisionnelle « FRAFU » 2010**

Les besoins prévisionnels au titre de 2010 sont estimés entre 6 à 9 M€, sur la base d'un "stock" de dossiers inscrits dans le dispositif dynamique de programmation qui représente un montant total de demandes de subventions en latence dans le dispositif dynamique de programmation de 25,5 M€ dont 20,7M€ ont été présentées en prise en considération et 4,8M€ en recevabilité.

Dès modifications du "Protocole FRAFU", un appel à projets initié par les services de la DDE invitera les porteurs de projets à inscrire leurs projets d'aménagement dans la programmation 2010.

# C - RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

---

## 1 – BILAN 2009

### **a. Le montant définitif des subventions attribuées**

Le montant définitif des subventions attribuées pour les opérations et études au titre de 2009 est de 7 764 776,01 € et se décompose ainsi :

- 3 opérations nouvelles 5 472 871,00 €
- 1 complément de subvention au titre du foncier sur une opération en cours 765 014,88 €
- 7 études RHI de faisabilité ou préopérationnelle 859 451,00 €
- 2 études pour la réalisation de plan communaux de résorption de l'insalubrité 256 592,13 €
- 3 missions de MOUS dont 2 prolongations de mission en cours 410 847,00 €

Les quatre opérations concernées par une subvention de l'État en 2009 permettront le relogement de 232 familles et la création ou l'amélioration de 367 logements dont 321 logements aidés.

Concernant les demandes de paiement, la totalité des CP délégués ont été consommés soit 9 980 859,98 € de factures payées.

Le montant des factures certifiées qui n'ont pu être payés au 31 décembre s'élevait à 3 065 036,32 €. Ces factures seront proposées au mandatement dès la mise à disposition des crédits de paiement pour l'année 2010.

### **b. Avancement de l'étude ZHPI**

Pour rappel, l'Agence pour l'Observatoire de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat (AGORAH) a été missionnée en 2006 pour effectuer une mise à jour de l'inventaire des zones d'habitat précaire et insalubre (Z.H.P.I.) sur l'ensemble des communes de la Réunion, la précédente date de 1998.

L'enquête a pour objectif d'établir un état des lieux territorialisé de l'insalubrité sur l'ensemble des communes et de disposer d'un outil d'aide à la décision. La mise à jour de ces données datant de 1998 permettra également de mesurer les évolutions depuis cette date et de cibler les actions à engager.

Les partenaires associées sont : AMDR, Conseil Général, Conseil Régional, DDE, DRASS, E.P.C.I., Fondation Abbé Pierre, INSEE.

Le recensement a démarré en juillet 2006 suite à un appel à candidature lancé auprès des communes. Les dernières enquêtes de terrain ont été finalisées en début d'année 2009. L'ensemble des communes disposent désormais d'un état actualisé de l'insalubrité sur leur territoire. La synthèse régionale a été présentée officiellement à Mme la Ministre de l'Outre-Mer le 23 novembre 2009 lors de sa visite dans le département.

### **c. Programme communal de résorption de l'insalubrité (PCRI) : une démarche expérimentale menée avec la communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO).**

Les résultats de l'actualisation de l'inventaire des zones d'habitat précaire et insalubre (ZHPI) réalisée par l'AGORAH ont montré, malgré une baisse significative, que le phénomène de l'insalubrité restent présent sur le département avec un peu plus de 16000 logements recensés.

Dans ce contexte et suite au séminaire RHI qui s'est tenu en décembre 2008, les services de la DDE ont sollicité le TCO afin de lancer une étude permettant l'élaboration de plans communaux de résorption de l'insalubrité (PCRI).

Le PCRI a pour objectifs :

- la suppression de l'insalubrité sous toutes ses formes notamment l'insalubrité diffuse
- la mise en place de moyens financiers et réglementaires
- la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'intervention sur six ans

L'étude doit permettre de proposer une programmation pluriannuelle des actions à mener pour supprimer l'habitat précaire et insalubre sur les quartiers de la commune sur une échéance de six ans éventuellement reconductible Elle déterminera également l'assistance en ingénierie nécessaire à la mise en œuvre du plan.

Cette démarche a été retenue dans les propositions présentées en octobre 2009 par la mission parlementaire sur l'habitat indigne et insalubre dans les départements d'Outre-Mer, menée par le député de Martinique Serge LETCHIMY et présentée à Mme la Ministre de l'Outre-Mer lors de sa visite du 23 novembre 2009 à la Réunion.

L'étude a démarré sur la commune de Saint-Paul en octobre 2009, les 1ers résultats du diagnostic territorial sont attendus pour février 2010 avec une proposition de plan d'actions pour la fin du 1er semestre 2010.

## 2 – PERSPECTIVES 2010

Le recensement des besoins pour l'année 2010 fait apparaître une demande de subvention à hauteur de 14,956 M€. Cette demande représente 70% des besoins exprimés par les communes.

Les actions non retenues concernent des opérations ou tranche d'opération en phase d'étude préopérationnelle et pour lesquelles nous n'avons pas une visibilité suffisante pour permettre leur inscription dans la programmation.

La programmation de 2010 se présente en une liste principale pour un montant de 12,773 M € et une liste complémentaire pour un montant de 2,182 M €.

Elle est marquée par :

- la poursuite de nombreuses missions de MOUS sur des opérations RHI en cours
- l'engagement d'étude préopérationnelle faisant suite à des études de faisabilité
- le faible nombre d'opération RHI (trois) pouvant être inscrits en programmation.
- le lancement d'étude pour la réalisation d'un plan communal de résorption de l'insalubrité sur deux nouvelles communes situées sur le territoire de la communauté d'agglomération des communes du nord de la Réunion (CINOR)

Les interventions programmées pour 2010 ont pour objectif d'apporter une solution à 2900 familles en situation d'insalubrité et de permettre la création et l'amélioration de 468 logements aidés.

Par type de dossier, le projet de programmation (liste principale) se répartit de la manière suivante :

- 4 études de faisabilité pour un montant de 310 K€ de subvention
- 6 études pré-opérationnelles pour un montant de 1 250 K€ de subvention
- 2 études PCRI pour un montant de 180 K€ de subvention
- 7 prolongations de MOUS sur des opérations RHI en cours pour un montant de 1 238 K€ de subvention
- 1 mission de MOUS pour les familles occupants sans titre sur la commune de St-Paul pour un montant de 200 K€ de subvention
- 1 mission de MOUS sur l'insalubrité diffuse sur la commune de St-Pierre pour un montant de 60 K€ de subvention
- 2 opérations de RHI sur les communes de St-Benoit et St-Paul pour un montant de 9,535 M€ de subvention

La liste complémentaire comprend 1 tranche opérationnel de RHI sur la commune de Trois-Bassins pour un montant de 2 182 K€.

Tableau de la programmation RHI pour l'année 2010 :

Micro-Région	Commune	Nature et intitulé de l'action	Nbre prévisionnel de familles	Total logts. y/c amélio	Montant subvention programmée	Observations
<b>Liste principale</b>						
NORD	Saint-Denis	Prolongation MOUS RHI Petite Ile	165		39 816 €	
	Sainte-Suzanne	Prolongation MOUS RHI Bagatelle	40		33 033 €	
	Sainte-Suzanne	Prolongation MOUS RHI Reux Rives	36		44 044 €	
	Sainte-Suzanne	Prolongation MOUS RHI Commune Ango	41		40 000 €	
	Sainte-Suzanne	Étude PCRI			90 000 €	

Micro-Région	Commune	Nature et intitulé de l'action	Nbre prévisionnel de familles	Total logts. y/c amélio	Montant subvention programmée	Observations
	Sainte-Marie	Étude de faisabilité RHI Carreau Coton	11		60 000 €	
	Sainte-Marie	Étude PCRI			90 000 €	
<b>Total micro-région Nord</b>			<b>293</b>		<b>396 893 €</b>	
OUEST	Le Port	Prolongation MOUS RHI Rivière des Galets	350		65 170 €	
	Saint-Leu	Étude de faisabilité RHI Étang	50		60 000 €	
	Saint-Leu	Étude préopérationnelle RHI Cascavels/St-Michel	55		100 000 €	
	Saint-Leu	Étude préopérationnelle 2 RHI Le Plate	89		150 000 €	
	Saint-Paul	Étude préopérationnelle RHI Bassin Bleu	40		200 000 €	
	Saint-Paul	Étude préopérationnelle RHI Multisites Centre Ville	59		200 000 €	
	Saint-Paul	Étude préopérationnelle complémentaire RHI Bouillon 2	96		200 000 €	
	Saint-Paul	MOUS occupant sans titre	400		200 000 €	
	Saint-Paul	MOUS Éperon	600		1 000 000 €	
	Saint-Paul	Opération RHI Terrain l'Avion (ex Aval du Stade)	113	249	5 985 459 €	
	TCO	Assistance ingénierie PCRI				
<b>Total micro-région Ouest</b>			<b>1 852</b>	<b>249</b>	<b>8 160 629 €</b>	
SUD	Saint-Louis	Étude Pré-opérationnelle RHI Le Ouaki	120		400 000 €	
	Saint-Louis	Étude de faisabilité RHI l'Etang Bel Air	130		90 000 €	
	Saint-Louis	Prolongation MOUS RHI du Stade			16 000 €	

Micro-Région	Commune	Nature et intitulé de l'action	Nbre prévisionnel de familles	Total logts. y/c amélio	Montant subvention programmée	Observations
	Saint-Pierre	MOUS Insalubrité			60 000 €	
	Le Tampon	Étude de faisabilité RHI Multisites	376		100 000 €	
<b>Total micro région Sud</b>			<b>626</b>		<b>666 000 €</b>	
EST	Saint-Benoit	Opération RHI Abondance	103	142	3 550 000 €	
<b>Total micro région Est</b>			<b>103</b>	<b>142</b>	<b>3 550 000 €</b>	
<b>Total liste principale</b>			<b>2 874</b>	<b>391</b>	<b>11 229 000 €</b>	
<b>Liste complémentaire</b>						
Micro-Région	Commune	Nature et intitulé de l'action	Nbre prévisionnel de familles	Total logts. y/c amélio	Montant subvention programmée	Observations
OUEST	Trois-Bassins	Opération RHI Montvert 2è tranche	26	77	2 182 000 €	
<b>Total Liste complémentaire</b>			<b>26</b>	<b>77</b>	<b>2 182 000 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2900</b>	<b>468</b>	<b>14 955 522 €</b>	

## D – ACTIVITES DE LA CONSTRUCTION (CERBTP)



Rapport de production des logements sociaux  
au 15 décembre 2009

Enquête SILOGIA  
réalisée au près des maîtres d'ouvrages sociaux

Cycle de production des logements sociaux  
Synthèse "groupé et diffus" : mises en chantier et livraisons

### ordre de service

Nb de logt	OS		date_OS																																																																													
	2006																				2007																				2008																				2009																			
	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total																																																												
LESG		43	22	45	110	50	32	53	48	183	22	121	37	130	310			34	22	154	210																																																											
LLS	220	91	82	316	709	151	192	277	424	1044	64	208	294	347	913	180	543	112	211	1046																																																												
LLTS	227	203	36	310	776	218		61	156	435	67	113	84	295	559	296	249		431	976																																																												
MR-LU														20	20																																																																	
PLS		103			103	64			123	187				10	10		61			61																																																												
PTZG	4	14			18				18	18			4	32	36				25	25																																																												
<b>Total groupé</b>	<b>451</b>	<b>454</b>	<b>140</b>	<b>671</b>	<b>1716</b>	<b>483</b>	<b>224</b>	<b>391</b>	<b>769</b>	<b>1867</b>	<b>153</b>	<b>442</b>	<b>419</b>	<b>834</b>	<b>1848</b>	<b>476</b>	<b>887</b>	<b>134</b>	<b>821</b>	<b>2318</b>																																																												
Amélio	154	222	214	134	724	120	178	175	140	613	89	167	173	88	517	74	117	77	30	298																																																												
LES Diffus	106	109	147	118	480	101	116	131	120	468	66	80	126	111	383	76	71	99	14	260																																																												
<b>Total diffus</b>	<b>260</b>	<b>331</b>	<b>361</b>	<b>252</b>	<b>1204</b>	<b>221</b>	<b>294</b>	<b>306</b>	<b>260</b>	<b>1081</b>	<b>155</b>	<b>247</b>	<b>299</b>	<b>199</b>	<b>900</b>	<b>150</b>	<b>188</b>	<b>176</b>	<b>44</b>	<b>558</b>																																																												
<b>Total général</b>	<b>711</b>	<b>785</b>	<b>501</b>	<b>923</b>	<b>2920</b>	<b>704</b>	<b>518</b>	<b>697</b>	<b>1029</b>	<b>2948</b>	<b>308</b>	<b>689</b>	<b>718</b>	<b>1033</b>	<b>2748</b>	<b>626</b>	<b>1075</b>	<b>310</b>	<b>865</b>	<b>2876</b>																																																												

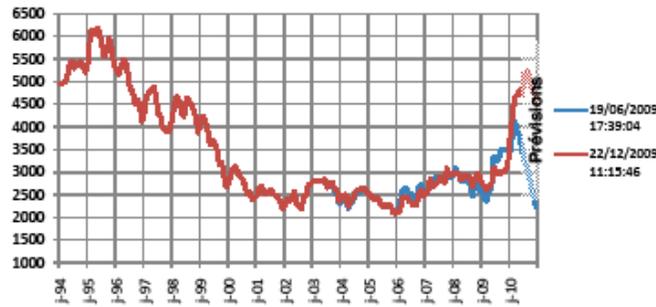
provisoire

### livraisons

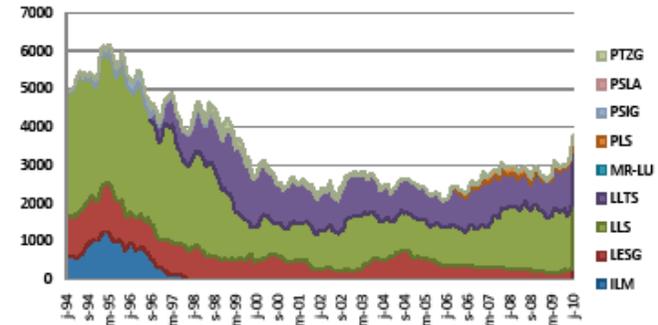
Nb de logt	LIV		date_liv																																																																													
	2006																				2007																				2008																				2009																			
	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total	Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Total																																																												
LESG	2	39	29	72	142		21	16	185	222	31	19	56	84	190			33	31	101	165																																																											
LLS	58	110	250	231	649	103	149	69	142	463	30	84	319	278	711	192	156	444	381	1173																																																												
LLTS	32	201	70	153	456	22	131	124	207	484	171	238	125	139	673	197	59	123	159	538																																																												
MR-LU																																																																																
PLS								63	63	63		40		36	76	28				56	84																																																											
PSLA																																																																																
PTZG		15			15			4	14	18						18				18	18																																																											
<b>Total groupé</b>	<b>92</b>	<b>365</b>	<b>349</b>	<b>456</b>	<b>1262</b>	<b>125</b>	<b>301</b>	<b>213</b>	<b>611</b>	<b>1250</b>	<b>232</b>	<b>381</b>	<b>500</b>	<b>537</b>	<b>1650</b>	<b>435</b>	<b>248</b>	<b>598</b>	<b>697</b>	<b>1978</b>																																																												
Amélio	151	158	121	225	655	89	145	165	136	535	68	113	189	148	518	81	180	137	25	423																																																												
LES Diffus	97	107	93	116	413	91	127	152	116	486	87	87	133	108	415	104	117	114	31	366																																																												
<b>Total diffus</b>	<b>248</b>	<b>265</b>	<b>214</b>	<b>341</b>	<b>1068</b>	<b>180</b>	<b>272</b>	<b>317</b>	<b>252</b>	<b>1021</b>	<b>155</b>	<b>200</b>	<b>322</b>	<b>256</b>	<b>933</b>	<b>185</b>	<b>297</b>	<b>251</b>	<b>56</b>	<b>789</b>																																																												
<b>Total général</b>	<b>340</b>	<b>630</b>	<b>563</b>	<b>797</b>	<b>2330</b>	<b>305</b>	<b>573</b>	<b>530</b>	<b>863</b>	<b>2271</b>	<b>387</b>	<b>581</b>	<b>822</b>	<b>793</b>	<b>2583</b>	<b>620</b>	<b>545</b>	<b>849</b>	<b>753</b>	<b>2767</b>																																																												

provisoire

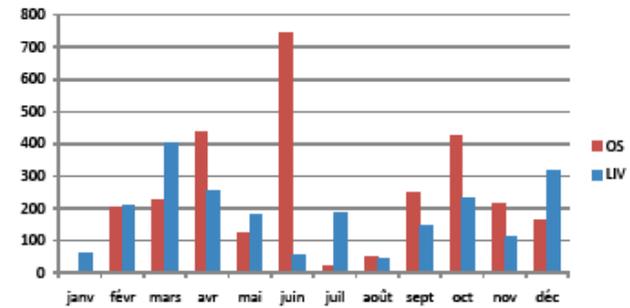
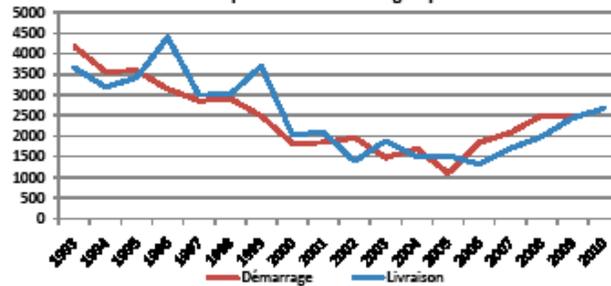
Stock de logements sociaux en cours de chantiers (secteur groupé)



Logements en cours de chantier par produit (groupé)



Flux de production - secteur groupé



## II – Le programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU)

### A - Cadre général du programme national pour la Rénovation Urbaine

---

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a été créée par la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine et le décret d'application du 9 février 2004. Dotée du statut juridique d'établissement public à caractère industriel et commercial, elle a pour mission de contribuer à la réalisation du programme national de rénovation urbaine des quartiers classés en zone urbaine sensible (ZUS) et, à titre exceptionnel après accord du ministre chargé de la ville et du ministre chargé du logement, des territoires urbains présentant des caractéristiques analogues aux ZUS (article 6 de la loi).

Mise en place pour simplifier et accélérer les procédures de financement des opérations, l'Agence mutualise les contributions financières de l'Etat, de l'Union économique et sociale pour le logement (UESL), de la Caisse de dépôts (CDC) et de la Caisse de garantie du logement locatif social au titre des bailleurs sociaux. La programmation atteint 42 milliards d'euros d'investissements dont 12 milliards d'euros en provenance de l'Agence, et concerne 4 millions d'habitants. Par ailleurs, le plan de relance a apporté un complément de 350M€ à engager au cours de l'année 2009.

Le dispositif ANRU a pour objectif :

- le renouvellement de l'offre de logements sociaux et son adaptation aux besoins de la population de la ZUS avec un renforcement de la mixité sociale (développer l'accession et lutter contre la dégradation des copropriétés),
- l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers :
  - désenclaver les quartiers,
  - diversifier les fonctions urbaines : création, réhabilitation des équipements publics,
  - créer un environnement de qualité : requalification des espaces de proximité et des voiries,
  - favoriser le développement économique du secteur,
- Insertion par l'emploi des habitants de la ZUS grâce aux travaux prévus dans le projet.

Pour garantir la réalisation des projets lourds et complexes sur une durée de 5 ans, l'ANRU et la CDC subventionnent l'ingénierie et la conduite de projet.

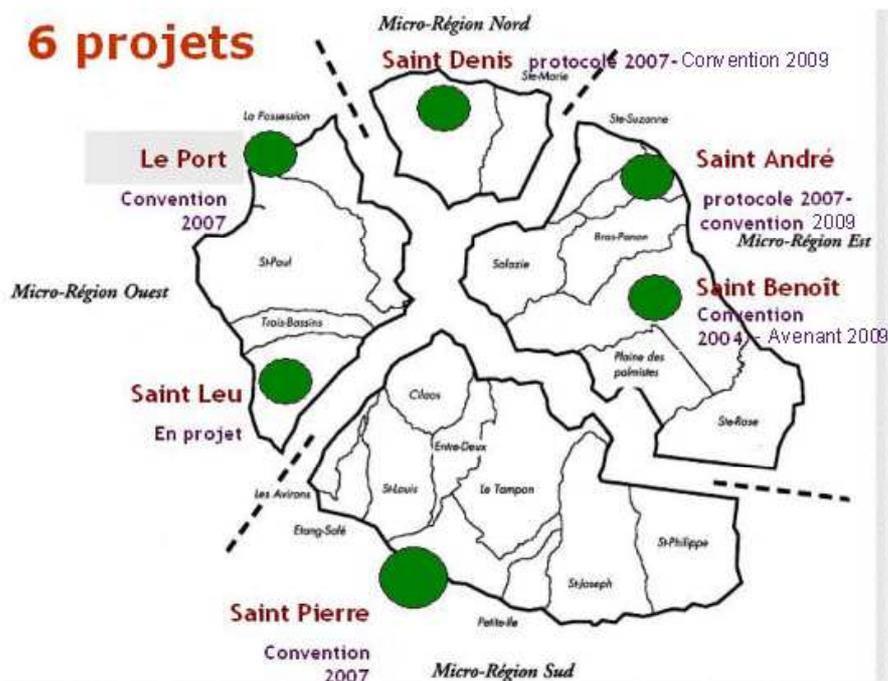
Quelques particularités sont à signaler dans les DOM. Si les besoins de rénovation urbaine sont importants, le parc social est en général plus récent et à La Réunion, et l'impératif de construire de nouveaux logements reste central (croissance démographique 11 fois plus importante qu'en métropole). Les crédits du logement social n'ont pas été intégrés dans le budget de l'ANRU comme c'est le cas en métropole. L'Etat local gère l'affectation des crédits de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) : de l'ordre de 80 à 100 millions d'euros par an. La LBU contribuera donc fortement aux opérations ANRU et allégera la part ANRU. La répartition des interventions LBU/ANRU a fait l'objet d'une clarification par circulaire du 9 novembre 2004 :

- **ANRU** : démolition de logements sociaux, résidentialisation des logements sociaux, copropriétés dégradées (démolition, portage provisoire, résidentialisation, ingénierie), interventions sur les quartiers anciens (requalification d'îlots dégradés pour y réaliser du logement social, OPAH RU) et les équipements publics, l'ingénierie (étude et conduite de projets).
- **LBU** : la production de logements sociaux, réhabilitation de logements sociaux, amélioration de la qualité de service, changement d'usage de logements sociaux, accession sociale à la propriété.

### B - Etat d'avancement des projets ANRU à la Réunion

---

Pour mémoire, L'ANRU vise en priorité les zones urbaines sensibles (ZUS), définies par décret en 1996. La Réunion compte 15 ZUS sur les 751 ZUS nationales. Aux ZUS, s'ajoutent les autres quartiers prioritaires de la politique de la ville (classement local dans les CUCS) : 41 quartiers à La Réunion.



**a. Les quartiers engagés dans une démarche de convention**

Six quartiers ont fait l'objet de conventions avec l'ANRU. 5 sont situés en ZUS et 1 hors ZUS, Ravine Blanche à Saint-Pierre qui fait l'objet d'une dérogation à l'article 6 de la loi du 1er aout 2003.

Deux quartiers font partie des quartiers prioritaires (liste 1 de l' ANRU) :

« Camélias Vauban Butor » à Saint Denis et

« La Cressonnière » à Saint André.

Trois quartiers correspondent à des quartiers supplémentaires (liste 2 de l'ANRU) :

« Bras Fusil » à Saint Benoît ;

« Ravine Blanche » à Saint Pierre et

« Lepervanche /Vergès/Voie Triomphale » au Port

Par ailleurs, il existe une convention au niveau local aujourd'hui en cours de finalisation sur le quartier « Piton Saint-Leu /Bois de Nêfles » à Saint Leu (ZUS) , ainsi qu'une vingtaine d'opérations isolées.

Tableau de synthèse :

	Montant des investissements (en K€)	ANRU (en K€)	LBU (en K€)
Convention St-Benoît (y compris avenant)	75 623	12 100	14 232
Convention Le Port	70 727	12 152	12 052
Convention St-André	83 583	21 507	8 480
Convention St-Pierre	125 009	11 536	15 668
Convention St-Denis	129 758	20 783	20 705
TOTAL	484700	78078	71137

**b. « Camélias Vauban Butor » à Saint Denis**

**b.1 Les grands principes**

Les orientations de ce projet, font suite au grand projet de ville pourtant sur la ZUS (Vauban, Butor et Camélias). Le projet de rénovation urbaine se concentre sur le secteur Camélias pour une intervention prioritaire. Ce quartier, avec près de 13 000 habitants, est celui qui, avec le parc social le plus ancien, concentre le plus de difficultés sociales et économiques. Le projet est largement soutenu par le bailleur social principal, la SIDR, sur le quartier.

Le projet prévoit une intervention forte pour améliorer le parc des logements anciens très dégradés ainsi que des opérations de réhabilitation et de résidentialisation. Des îlots anciens également très dégradés seront recomposés sur le périmètre du quartier. De plus, pour diversifier et rééquilibrer l'offre de logements au cœur du quartier, il est prévu la production de logements en LLS (96 des 136 logements créés sur Camélias) ; De plus les parcours résidentiels seront encouragés par l'accession à la propriété après réhabilitation sur Camélias et accessoirement par la vente de logements libres (sur la croisée des ravines).

Le désenclavement du quartier et de ses extensions sera rendu possible en clarifiant et en améliorant la trame viaire : la trame proposée s'appuie sur des axes structurants à l'échelle de la ZUS et de la ville, elle est améliorée et complétée, notamment au travers d'un réseau de circulations douces.

L'offre en équipements culturels et sportifs sera renforcée grâce à la réhabilitation des équipements existants, tels que Château Morange, centre d'activité socio-éducative historique de Saint-Denis, et par la réalisation de nombreux nouveaux équipements sportifs et socio-éducatifs.

Enfin, grâce à la mise en place d'un axe économique nord-sud, et au renforcement de la centralité sur Camélias autour du marché, puis avec le développement d'une offre nouvelle d'activités tertiaires sur la Croisée des Ravines, les activités économiques et résidentielles devraient être revitalisées et développées.

Plusieurs études d'approfondissement sont prévues cette année afin de pouvoir compléter le projet de rénovation urbaine, dans le cadre d'un avenant à la convention courant 2010.

### **b.2 Tableau récapitulatif**

	Démolitions	Reconstruction	Réhabilitations	Résidentialisation	Aménagements	Equipements publics	Ingénierie
Cout	2 541	30 772	40 420	5 123	31 726	8 930	6 257
Part ANRU/LBU	2 074	7 470	13 235	2 561	11 646	2 104	2 396
Nb	60	236	1 023	752			

### **b. 3 L'avancement du projet**

Un protocole de préfiguration a été signé en octobre 2007, portant principalement sur des opérations d'ingénierie. Une nouvelle équipe projet structurée a été mise en place à la ville. La convention a été signée le 23 novembre 2009.

Une revue de projet aura lieu courant 2010. Dans le même temps, un avenant est prévu pour la rénovation des immeubles de logements collectifs sur les Hauts de Camélias. Il reviendra à la ville de proposer la mobilisation et la ventilation d'un montant de 5,1€ de subventions déjà provisionné à cet effet. Une étude stratégique sur cette opération, financée par le plan de relance 2009 de l'ANRU, est actuellement en cours sous maîtrise d'œuvre de SIDR.

Dans le cadre de ce plan de relance, un montant total 1,2M€ a été réservé pour financer 9 opérations urgentes d'ingénierie sur le quartier. Enfin, deux opérations isolées à proximité de la ZUS ont été retenues suite au CID du 26 juin 2009 pour Saint-Denis, une Aire de détente-Lavoir dans le quartier de La Source et l'aménagement d'un Square (Capagory).

## **c. « La Cressonnière » à Saint-André**

### **c.1 Les grands principes**

La ZUS de Saint André concerne les quartiers de « Cressonnière » « Ravine creuse » et « mille roches », qui souffrent d'enclavement et sont coupés du centre-ville par la RN 2. La population de 12 000 habitants se caractérise par une forte précarité.

Le premier axe du projet consiste à poursuivre la restructuration du quartier de la Cressonnière avec une restructuration d'un quartier d'habitat social de la SHLMR : démolition de 6 logements, construction de 34 LLTS et 8 LES, amélioration et complément de la trame viaire dans un objectif de désenclavement et d'un rattachement au futur Eco-quartier. Sur ce nouveau quartier, un programme mixte de construction de 1000 logements est annoncé.

Le deuxième axe est la poursuite des travaux de réhabilitation des équipements scolaires et sportifs sur tous les quartiers afin d'améliorer l'attractivité de la ZUS.

Enfin, le dernier axe consiste à renforcer le développement économique principalement sur le secteur de Ravine Creuse (ZAE Lefaguyes) puis à créer une centralité d'activités sur Cressonnière en lien avec l'aménagement d'un futur éco-quartier.

### c.2 Tableau récapitulatif

Répartition du coût par nature d'opération (en K€) pour la création d'une offre nouvelle de 327 logements sociaux sur la ZUS, non compris la construction de 1000 logements projetés à plus long terme sur le futur Eco-quartier.

	Démolitions	Reconstruction	Réhabilitations et Résidentialisation	Intervention sur habitat privé	Aménagements	Equipements publics	Ingénierie
Cout	294	107 374	0	1 524	13 933	21 170	3 693
Part ANRU/LBU	158	21 822		1002	8 300	8 801	2 741
Nb	6	333					

### c.3 L'avancement du projet

Un protocole de préfiguration a été signé le 19 octobre 2007 (10,6 M€ dont 6 M€ ANRU), et l'ensemble des opérations est largement engagé. La convention a été signée le 24 novembre 2009. La charte d'insertion a été signée le 30 novembre 2008.

Une revue de projet doit examiner l'avancement du projet dans le courant du 1er semestre 2010.

## **d. « Bras Fusil » à Saint Benoît**

### d.1 Les grands principes

Bras fusil est une zone urbaine sensible dans laquelle le projet de rénovation urbaine prévoit un important programme de construction de logements sociaux, en reconquête de friches. Les logements existants bénéficient également d'un nombre important de réhabilitations et de résidentialisations, ainsi les logements privés de l'îlot Ti Case bénéficieront d'améliorations. Le projet prévoit également divers aménagements et équipements :

L'aménagement des espaces publics et la création d'une maison de Bras-Fusil (pôle multiservices), la rénovation de l'école primaire du quartier, l'implantation d'un pôle culture-multimédia, sont en cours.

Un projet de centre commercial de 6.000 m<sup>2</sup> dans la ZAC Isis, avec deux ZI intégrées au projet et la création de commerces en pieds d'immeubles, sur une surface de 3.000 m<sup>2</sup>, devrait permettre d'assurer le développement économique du secteur (hors programme ANRU).

### d.2 Tableau récapitulatif

	Reconstruction	Réhabilitations	Résidentialisation	Amélioration qualité de services	Intervention sur habitat privé	Aménagements	Equipements publics	Ingénierie
Cout	48 818	1 455	929	1 381	1 595	11 785	7 218	2 440
Part ANRU/LBU	11 928	431	437	690	685	4 083	4 083	1 360
Nb	477	429	416	497	54			

### d.3 L'avancement du projet

Bras fusil a été le premier quartier faisant l'objet d'une convention de rénovation urbaine à la Réunion en décembre 2004.

L'avenant N°1 à la convention de 2004 qui a été signé le 21 novembre 2009 prévoit une extension de la conduite de projet jusqu'en fin 2011 ceci afin de mener à terme les opérations.

Tous les travaux de réhabilitation et de résidentialisation sont en cours ou achevés à la fin de l'année 2009.

D'autres partenaires participent à l'équilibre financier, notamment le FEDER pour 1,474M€, sur le quartier « îlot Ti Case ». Cette opération qui concerne une cinquantaine de logements privés reste un des points sensible du projet.

Un point d'étape examinera l'avancement du projet en 2011, et sera le support d'un « protocole de sortie de convention ».

## **e. «Ravine Blanche» à Saint Pierre**

### **e.1 Les grands principes**

Le projet de rénovation urbaine du quartier repose sur une volonté de transformation profonde et de refonte totale de ce quartier à la Ville et au centre ville par :

la réinsertion de Ravine Blanche dans la trame urbaine de la ville,

la clarification du parcellaire et des statuts fonciers et la requalification des espaces publics existants,

l'aménagement d'un parc urbain, de cheminements et de promenades urbaines,

le développement des équipements, particulièrement dans le domaine scolaire et des services publics.

C'est aussi un projet d'habitat avec un objectif fort d'amélioration du parc de logement existant et de création d'une offre diversifiée favorisant la mixité sociale. Ainsi, près de 500 nouveaux logements locatifs sociaux (majoritairement du LLS) seront construits sur le périmètre, 776 logements sociaux anciens seront réhabilités et l'ensemble du parc locatif des bailleurs sera résidentialisé.

Enfin une partie du patrimoine de la SIDR fait l'objet d'un processus de vente aux locataires.

C'est enfin un projet économique et social par le développement de services et de commerces accompagné de mesures d'insertion par l'économique et de promotion sociale du quartier.

### **e.2 Tableau récapitulatif (en K€)**

	Démolitions	Reconstruction	Réhabilitations	Résidentia- lisation	Aménage- ments	Equipements publics	Ingénierie
Coût	82	63 812	19 018 (à réactualiser)	8 239	11 613	14 415	2 917
Part ANRU/LBU	100 %	16 %	29 %	50 %	20 %	28 %	34 %
Nb	4	491	636 initialement prévues (établies à 776 aujourd'hui)	1339	5,6 km de linéaire voiries traitées	1 école créée 1 reconstruite 3 réhabilitées parc urbain	Equipe projet et diverses AMO

### **e. 3 L'avancement du projet**

La convention de rénovation urbaine du quartier de la Ravine Blanche a été signée le 19 octobre 2007.

Les deux premières années ont été majoritairement consacrées à la mise en place de l'organisation en charge du suivi du projet ainsi qu'à la préparation et au lancement des diverses études ou missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'essentiel de l'ingénierie est déjà opérationnelle, ou le sera en début d'année 2010 ce qui permettra de contribuer au bon avancement du projet : équipe de conduite de projet, mission d'OPCU, suivi urbain, AMO «développement commercial» et «gestion urbaine de proximité», étude de définition du parc urbain et études de maîtrise d'œuvre des VRD...

Les procédures préalables à la mise en œuvre du projet (loi sur l'eau, étude d'impact, enquête Bouchardeau) sont initiées et devraient aboutir courant 2010. Les aménagements les plus importants concernant les voiries et réseaux pourront alors démarrer. A noter que la desserte du quartier sera assurée par la ligne de bus à haute qualité de service (TCSP) dont les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la CIVIS sont prévus avant la fin de l'année 2010.

La réhabilitation de l'école Louis Aragon s'est achevée et a pu faire l'objet d'une livraison à la fin de l'année scolaire 2009 à la grande satisfaction des équipes éducatives et des élèves.

Deux opérations de réhabilitation ont été financées cette année : il s'agit de «Bougainvilliers» (31 logements) pour la SEMADER et de «La Chaîne» (69 logements) pour la SHLMR. Il en est de même pour la première opération de construction présentée par la SHLMR, îlot A et B, composée de 55 logements locatifs sociaux et d'environ 400 m2 de surfaces commerciales en rez de chaussée.

La charte locale d'insertion qui prévoit de consacrer 82 475 heures minimum à l'insertion (soit environ 52 ETP) sur la durée totale du projet a été signée en fin d'année 2008.

La revue de projet organisée en novembre dernier a mis en exergue la nécessité de contenir la dynamique opérationnelle dans le temps prévu pour la convention. L'année 2010 qui devrait voir les études s'achever pour laisser la place à de nombreux chantiers sera sans doute décisive dans la consolidation de ce calendrier.

## **f. «Lepervanche /Vergès/Voie Triomphale» au Port**

### **f. 1 Les grands principes**

Le projet de rénovation urbaine et sociale du quartier Lépervanche, Vergès, Voie Triomphale, situé dans la ZUS, prend place dans le projet global d'aménagement de la ville du Port défini et adopté depuis 1971 en participant à la requalification générale de l'habitat dégradé et en contribuant au désenclavement social.

De plus, située le long de l'axe d'ouverture de la ville sur la mer, l'opération poursuit les efforts de redynamisation et de restructuration du centre ville.

Les objectifs du projet de rénovation urbaine et sociale du quartier Lépervanche, Vergès, Voie Triomphale sont d'apporter des réponses aux nombreuses difficultés constatées sur ce quartier principalement sur trois aspects :

-l'aspect socio-économique :

Le projet prévoit de développer l'emploi et de désenclaver socialement le quartier.

-l'aspect aménagement :

Les objectifs du projet en matière d'aménagement sont de désenclaver le quartier (le réinsérer dans la trame urbaine, poursuivre le front bâti sur l'avenue Raymond Vergès et créer des liaisons avec l'axe d'ouverture de la ville sur la mer), de changer tous les réseaux et de banaliser l'espace urbain. En effet, l'espace public doit être «disible», entretenu et sécurisé.

-l'aspect logement :

Le projet sera l'occasion de revoir totalement la conception technique des logements devenue obsolète. Les logements existants seront améliorés ou réhabilités, et démolis quand cela sera nécessaire. L'objectif sur le quartier et à l'échelle de la Ville est de favoriser la mixité sociale.

### **f. 2 Tableau récapitulatif (en K€)**

	<u>Démolitions</u>	<u>Reconstruction</u>	<u>Réhabilitations</u>	<u>Résidentia- lisation</u>	<u>Aménage- ments</u>	<u>Equipements publics</u>	<u>Ingénierie</u>
<b>Cout</b>	<u>3 721</u>	<u>35 528</u>	<u>3 012</u> <i>(à réactualiser)</i>	<u>2 122</u>	<u>14 427</u>	<u>néant</u>	<u>2 792</u>
<b>Part ANRU/LBU</b>	<u>77%</u>	<u>25%</u>	<u>36%</u>	<u>46 %</u>	<u>35%</u>	<u>néant</u>	<u>44 %</u>
<b>Nb</b>	<u>106</u>	<u>306</u> <i>(dont 76 hors site)</i>	<u>72 initialement</u> <i>prévues</i> <u>(établies à</u> <u>267</u> <u>aujourd'hui)</u>	<u>195</u>	<u>Environ</u> <u>34 000 m2</u> <u>de surfaces</u> <u>traitées</u>	<u>néant</u>	<u>Equipe</u> <u>projet</u> <u>études et</u> <u>AMO</u>

### **f. 3 L'avancement du projet**

La convention de rénovation urbaine du quartier de Lépervanche, Vergès, Voie Triomphale a été signée le 19 octobre 2007. L'équipe dédiée au projet est désormais complète avec un chef de projet, une assistante et une médiatrice et a pu être renforcée grâce au recrutement d'un technicien en charge des VRD dont le poste a été financé au titre du plan de relance. Les missions complémentaires sont mises en place (OPCU, suivi urbain, gestion urbaine de proximité) ou le seront au cours de l'année 2010.

Les études de maîtrise d'œuvre des VRD ont permis d'actualiser le projet urbain qui avait été conventionné en prenant en compte l'ensemble des réglementations s'appliquant. Le programme de constructions en est impacté par une diminution de 49 logements mais une nouvelle offre est aujourd'hui étudiée par la commune.

En ce qui concerne le programme de constructions de logements, trois opérations présentées par la SHLMR ont fait l'objet de demandes de financement cette année. Il s'agit de «Cœur Saignant» -15 LLTS-, «Petite Pointe» -26 LLTS- et «ZAC Mascareignes» -29 LES.

Le programme de réhabilitation a été augmenté avec les 195 logements locatifs en collectif situés le long de la voie Triomphale.

La charte partenariale pour le relogement des locataires a été signée le 6 novembre dernier. Le dossier de DUP vient d'être déposé en préfecture et l'étude d'impact est en cours. La ZAC a été créée par délibération en janvier 2009 et la consultation pour la concession d'aménagement sera lancée avant la fin de l'année.

Les premiers travaux d'aménagement des VRD pourraient donc démarrer mi 2010.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour intégrer un programme d'équipements, non prévu dans la convention, et qui semble aujourd'hui nécessaire au bon fonctionnement de ce quartier qui va subir d'importantes transformations dans les prochains années.

## **g. Opérations isolées**

Pour ces quartiers, l'ANRU a attribué en 2006 au délégué territorial une enveloppe pluriannuelle (6 ans) de 8,1 M€ à répartir entre les 9 autres ZUS. 5M€ ont été réservés pour St-Leu.

Un appel à projet pluriannuel des opérations isolées a été adressé courant mars 2009 afin d'établir à l'échelle départementale une programmation des actions à financer. Cette programmation a fait l'objet d'une validation lors d'un comité inter-services départemental (CID) restreint de la délégation régionale inter-services à la ville (DRIV) qui s'est tenu en juin 2009 et a validé le financement de 19 opérations isolées, dont celles de Saint-Leu.

La convention locale de Saint-Leu

Suite à la première présentation officielle du projet à l'ANRU en juin 2006, celui-ci a été recentré sur le quartier de Bois de Nèfles. Ce choix correspond à la volonté communale de structurer ce secteur qui subit de profonds bouleversements et de l'organiser au profit de la population la plus défavorisée de la Zone Urbaine Sensible. En effet, le quartier connaît et va connaître des changements importants dus à trois facteurs déterminants :

l'ouverture de la route des Tamarins en 2009 qui fait peser sur la desserte locale un flux de déplacement supplémentaire,

le développement urbain de Bois de Nèfles avec la construction attendue de 1000 logements pour l'essentiel dans le tissu existant, en renouvellement et en densification, ce qui va avoir pour incidence le doublement de la population du quartier,

enfin, la création d'une zone d'activités de 30 ha, la ZAC du Portail.

Dans la perspective d'accompagner cette mutation urbaine, la convention locale mobilisant les financements déconcentrés de l'agence comporte 3 opérations majeures en ce qui concerne les équipements ou les aménagements :

la construction d'un groupe scolaire de 16 classes,

la construction d'une maison des artistes,

l'aménagement et la revalorisation du sentier de La Veuve avec la création d'une passerelle piétonne.

Deux autres actions, au titre de l'ingénierie, seront aussi financées : il s'agit d'un poste de chef de projet et d'une étude de programmation économique.

La signature de la convention locale est envisagée dès le début de l'année 2010.

## **C - Plan de relance ANRU à la Réunion**

---

Le 20 mars 2009, le comité d'engagement du plan de relance a émis un avis sur les opérations éligibles de notre département. La finalisation des accords avec les différents maîtres d'ouvrage se fait dans le cadre d'un avenant simplifié à gestion locale.

Le Port	St-Pierre	St-Benoît	St-André	St-Denis	TOTAL
121 500 €	472 886 €	832 515 €	1 596 200 €	1 133 916 €	4 157 016

Sur les 19 opérations identifiées, une grande partie porte sur des équipements et de l'ingénierie (en particulier différentes études d'approfondissement, notamment sur le projet sur Saint-Denis), et une porte sur une opération de résidentialisation dans le cadre du projet de Saint-Benoît.

## III – l'ANAH

La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (Molle) du 25 mars 2009 a modifié tant les missions que la gouvernance de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Trois décrets, parus au Journal officiel du 26 décembre 2009 organisent concrètement ces transformations.

Sur le plan national, l'activité de l'ANAH articule son action sur ses objectifs prioritaires et notamment la lutte contre l'habitat indigne et dégradé et contre la précarité énergétique.

Sur le plan local, en 2009, le partenariat avec le Conseil Général dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) a pris fin le 19 juillet 2009. Il a permis l'accès aux aides de l'Anah qui restent encore trop confidentielles, d'un nombre plus important de propriétaires bailleurs.

### **A – L'ANAH 2009/2010 : une nouvelle gouvernance, des missions nouvelles**

---

#### **1. Un nouveau conseil d'administration, où siège le 1% logement**

Le décret principal, n°2009-1625 du 24 décembre 2009 réorganise complètement la gouvernance de l'agence. Il fait suite d'une part à l'article 8 de la loi Molle qui permet désormais l'emploi des fonds du 1% logement pour soutenir l'amélioration du parc privé et d'autre part à l'article 9 qui prévoit une nouvelle composition du conseil d'administration de l'agence.

Le 1% logement étant devenu le principal financeur de l'agence, avec des versements de l'ordre de 450 millions d'euros par an pour la période 2009-2011, la contrepartie logique de ce financement est sa représentation dans l'instance dirigeante de l'agence.

Le conseil d'administration, désormais organisé en 3 collèges, comprendra 24 personnes. Faits marquants de la nouvelle composition : l'apparition d'un représentant de l'Anru, de deux parlementaires (un député, un sénateur), le doublement des représentations des associations d'élus (AMF, ADCF, ADF), et bien sûr l'arrivée de 2 représentants du 1%. La représentation des propriétaires et des locataires est nettement réduite : ils n'ont plus chacun qu'un seul représentant.

Les anciennes attributions du conseil d'administration sont maintenues, avec quelques modifications : l'Anah ne financera plus seulement des "travaux", mais plus généralement subventionnera des "dépenses", ce qui peut inclure par exemple des études d'ingénierie.

Le conseil est désormais chargé de fixer le niveau maximal des aides pouvant être engagées dans l'année et de fixer le montant des enveloppes régionales (auparavant il donnait simplement un avis sur ce point).

Sur l'habitat indigne et l'humanisation des structures d'hébergement, l'Etat garde la main : pour être adoptée toute mesure sur ce champ devra recueillir la majorité au sein du collège des représentants de l'Etat.

#### **2. Modification de la composition des CLAH locales**

Le décret modifie la composition des Commissions locales d'amélioration de l'habitat (CCH, R.321-10), qu'il y ait ou non délégation de compétence, en augmentant la représentation du 1% (et, hors délégation, en renforçant les pouvoirs du représentant de l'Etat).

De nombreuses règles d'attribution des aides, dont certaines ne seront pas applicables dans les DOM sont également modifiées : ainsi l'Anah peut désormais accorder des aides aux CCAS propriétaires de certains établissements d'hébergement pour réaliser des travaux d'amélioration et d'humanisation (CCH, R321-12). De même pour les opérations sur les bidonvilles, est ouverte une possibilité d'accorder des subventions, éventuellement directement aux collectivités (R.321-12). Dans certains cas, les bâtiments n'ont pas besoin de respecter la règle classique des 15 ans d'ancienneté (R.321-14).

Enfin, les "travaux indispensables à l'adaptation des logements aux besoins spécifiques des personnes handicapées" pourront donner lieu à subvention, même si l'il s'agit de réhabilitation lourde (R321.15).

#### **3. Résorption de l'habitat insalubre et humanisations des centres d'hébergement : pas d'application dans les DOM**

Depuis la loi Molle, l'Anah a non seulement pour mission, "de promouvoir le développement et la qualité du parc existant de logements privés" mais également "de participer à la lutte contre l'habitat indigne et à l'amélioration des structures d'hébergement" (L321-1)

En plus de ses missions traditionnelles, elle encourage et facilite "l'exécution d'opérations de résorption d'habitat insalubre et de requalification d'immeubles d'habitat privé dégradé". Ces nouvelles missions ne concernent pas seulement des opérations futures :

L'agence reprend et poursuit des actions engagées par l'Etat : le décret 2009-1626 lui transfère des opérations, engagées par l'Etat, pour un montant total de 46 millions d'euros, dont elle assurera le paiement.

Ces nouvelles missions - hébergement et habitat insalubre - ne sont pas éligibles dans les DOM.

## **B. BILAN LOCAL 2009**

---

### **dotation**

Sur 1 200 000 € délégués, 1 013 647 € ont été engagés en 2009

### **La fin du secteur programmé et du partenariat avec les collectivités**

#### **a) les OPAH : sous maîtrise d'ouvrage communale**

Les OPAH ont des résultats modestes au regard des sommes investies par les financeurs ANAH et Département au titre de la réhabilitation du locatif privé.

La modestie des résultats est latente depuis plusieurs années. Dans les motifs invoqués peuvent être listés, l'indécision des bailleurs privés et l'absence de logique patrimoniale au profit d'une logique de rentabilité immédiate possible sans réhabilitation dans un contexte de crise du logement, les indivisions familiales, la complexité du fonctionnement de l'ANAH et de ses règles, la difficulté de trouver des entreprises.

Ces éléments conjugués à ceux relatifs au contexte urbain de la Réunion, St-Denis mis à part, et à la spécialisation de l'activité des délégations domiennes sur le seul créneau des propriétaires bailleurs font du dispositif OPAH avec maîtrise d'ouvrage communale un outil non performant pour l'ANAH.

Le Département ne poursuivant pas son partenariat dans les OPAH à l'issue des conventions, l'objectif de la délégation est donc d'accompagner les OPAH en cours jusqu'à leurs termes.

La création éventuelle de tous nouveaux dispositifs sera conditionnée par une analyse approfondie de la problématique bailleur sur le secteur concernée que l'on souhaite voir s'inscrire dans les plans communaux de résorption de l'habitat insalubre (PCRI).

#### **b) la fin du PIG et du partenariat avec le Département**

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) créé dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale par un protocole signé le 18 juillet 2006 entre l'Etat, l'ANAH et le Département de la Réunion pour une durée de trois ans a eu des résultats significatifs soit une cinquantaine de logements financés en moyenne par an.

Lors du comité de pilotage du PIG en date du 27 février 2009, le Conseil Général a annoncé sa décision de ne pas poursuivre son partenariat avec l'ANAH pour des raisons d'arbitrage budgétaire nécessitant un recentrage de la collectivité sur des missions prioritaires.

Cette décision apparaît comme très pénalisante dans la mesure où elle interrompt une action publique nécessaire qui se trouve privée d'alternative faute pour les communes et les communautés d'agglomération de pouvoir prendre le relais. Peu d'EPCI détiennent la compétence habitat/logement et les communes disposent de moyens financiers réduits.

De façon paradoxale, la capacité d'intervention publique se trouve ainsi limitée alors même que le parc locatif privé ancien représente un potentiel d'autant plus important que le parc social public, très fortement sollicité, offre aujourd'hui des marges de manœuvre limitées.

Si les conditions de financement sans la participation du Département, peuvent rester suffisamment

attractives pour les propriétaires bailleurs, l'impossibilité de maintenir la fonction de suivi-animation, de conseil et d'aide au montage de dossiers pénalise la délégation locale et met un coup de frein à toute politique en direction du parc locatif privé. La délégation locale de l'Anah reprend à son compte ces missions et les assume dans la mesure de ses moyens

	LL	LI	LC	LCTS	TOTAL
2009		19	6	25	50
2008	1	20	6	25	52
2007	24	28	6	14	72
2006	3	9	1	9	22
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>76</b>	<b>19</b>	<b>73</b>	<b>196</b>

	PIG	OPAH PORT	OPAH 3 BASSINS	OPAH ST BENOIT	OPAH ST DENIS	DIFFUS	TOTAL
2009	31	11		4		4	50
2008	33	6	5	8			52
2007	27	19	2			24	72
2006	3	8			3	8	22
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>196</b>

## C.LES OBJECTIFS

---

### Les objectifs qualitatifs

#### – **objectif n°1 : la lutte contre l'insalubrité**

Avec un peu plus de 16 000 logements insalubres repérés en 2008, leur éradication reste un enjeu majeur. La diffusion de l'insalubrité dans le tissu urbain actuel implique des interventions différenciées et ciblées. L'implication de l'ANAH, par son action sur le parc locatif privé, participe à l'éradication de l'insalubrité et à l'amélioration de l'image des quartiers concernés par une RHI.

Plus précisément, la délégation souhaite s'inscrire dans une nouvelle démarche initiée par les collectivités et l'Etat : le plan communal de résorption de l'insalubrité (PCRI). L'objectif du plan est de supprimer l'insalubrité sous toutes ses formes, de mettre en place les moyens financiers et réglementaires et d'établir un programme pluri annuel d'intervention.

#### – **objectif n°2 : Accentuer le développement d'une offre locative privée à loyer maîtrisé**

La dernière enquête logement de l'INSEE confirme l'importance du parc locatif à la Réunion qui compte, en 2006, 100 000 logements répartis en deux secteurs d'importance à peu près égale (52 % logements locatifs privés et 48 % logements sociaux).

Le parc locatif privé a accueilli au cours des années récentes presque deux fois plus de personnes seules et cinq fois plus de couples sans enfants que le parc social. De façon plus inattendue, les couples avec enfants aussi ont été deux fois plus souvent logés dans le parc privé. Il apparaît aussi que 42 % des locataires les plus pauvres logent dans le parc privé.

Par ailleurs, malgré la détente d'ensemble du marché locatif lié à l'augmentation de l'offre locative (Défiscalisation Girardin), composée essentiellement de petits logements, l'observatoire des loyers privés de la Réunion constate

l'inadéquation persistante entre les niveaux de loyers et la solvabilité des ménages. En effet, seuls les ménages percevant au minimum 2 SMIC peuvent se loger décemment.

Cette situation confirme la vocation sociale du parc locatif privé dont la réhabilitation constitue une part non négligeable dans le processus de création de logements à loyer maîtrisé

– **objectif n°3 : Favoriser la création d'OPAH « Copropriété dégradées » et les opérations d'amélioration de l'habitat en copropriété**

Jusqu'à présent, l'intervention de l'ANAH a concerné, en grande majorité, l'amélioration de l'habitat individuel ou des immeubles en propriété unique. Les copropriétaires ont rarement sollicité les aides de l'ANAH. C'est sur ce créneau insuffisamment exploité des copropriétaires bailleurs que la délégation locale fera porter ses efforts en coordonnant les aides de l'ANAH et à celles apportées par l'Etat aux propriétaires occupants.

L'objectif est de faciliter le montage des dossiers en copropriété bailleur et occupant en positionnant les opérateurs sociaux agréés par le préfet pour agir dans le logement social, comme mandataire commun et coordinateur des demandes des deux types.

Enfin, les études pré-opérationnelles commandées par l'ANRU dans le cadre de la restructuration de certains quartiers de St-Denis ont identifié des copropriétés en difficultés pouvant faire l'objet d'un dispositif «copropriété dégradées».

**Les objectifs quantitatifs**

Les objectifs quantitatifs resteront modestes. L'absence d'un partenaire institutionnel et la mobilisation des syndicats incertaine ne permettent pas d'aller au-delà d'un prévisionnel de 50 logements locatifs privés

## IV – Mise en œuvre du Droit au Logement Opposable (DALO) –

### A. Bilan au 31 décembre 2009

Le droit au logement est garanti par l'Etat, dans les conditions prévues par la loi, à ceux qui ne peuvent accéder à un logement décent et indépendant par leurs propres moyens ; pour ces derniers, et lorsque leurs démarches ont été vaines, la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable a créé deux recours :

un recours amiable devant une commission de médiation,  
un recours contentieux devant le tribunal administratif afin de garantir à chacun un droit au logement effectif.

Le premier de ces recours est ouvert depuis le 1er janvier 2008, le second est utilisable depuis le 1er décembre 2008 par les personnes dont la demande de logement a été reconnue comme prioritaire et urgente par la commission de médiation.

#### **A.1 Evolution de l'accès au DALO à La Réunion :**

L'augmentation des recours amorcée au 3ème trimestre 2008 est confirmée.  
Le rythme des dépôts de dossiers a doublé (40 nouvelles demandes par mois en moyenne)

Ceci est dû en grande partie à une meilleure information des relais sociaux.  
La DRASS et la DDE ont organisé conjointement 3 matinées en août et septembre 2008 à l'attention des travailleurs sociaux du Département, des CCAS et des associations.

Les demandeurs sont désormais de plus en plus souvent accompagnés dans leur démarche par des travailleurs sociaux et certaines associations ont fortement investi le dispositif.

La publication de plusieurs articles dans la presse locale sur le DALO à La Réunion a permis de mieux faire connaître du grand public ce nouveau droit.

La décentralisation en agences territoriales de la DDE du retrait et du dépôt des dossiers facilite également l'accès de la population au dispositif.

Enfin, les bénéficiaires d'un relogement se font à leur tour prescripteurs du DALO.

#### **A.2 Activité de la Commission de médiation (COMED) au 31 décembre 2009 :**

Activité de la Commission de médiation (COMED) au 31 décembre 2009 :

	2008	2009	Variation	Total depuis l'origine
Accusés de réception délivrés :	315	447	+ 42 %	762
Dossiers examinés en commission :	218	446	+ 104 %	664
Avis favorables :	91	185	+ 103 %	276
Rejets :	102	177	+ 73 %	279
Sans objet :	27	82	+ 203 %	109

Depuis 2008, 41,5 % des recours examinés ont été jugés prioritaires et urgents.

Les recours contentieux contre les décisions de la COMED sont très faibles, 4 depuis le début du dispositif. Tous sont en attente de jugement au tribunal administratif.

Le recours hébergement reste très peu utilisé (7 dossiers seulement et 12 réorientations de recours logement en hébergement).

Motifs invoqués par les demandeurs DALO (le cumul de plusieurs motifs étant possible) :  
La structure des motivations des demandeurs n'a pas vraiment évolué depuis l'analyse présentée à fin 2008.

La sur-occupation et la non-décence restent dominantes (35,6%) bien que ces motifs régressent assez nettement en 2009 par rapport à 2008 (- 19%).

On assiste en 2009 à une forte croissance du motif « dépourvu(e) de logement » (+ 72%) et une stabilisation de l'insalubrité (- 1%).

L'analyse sur les deux années de fonctionnement du DALO porte l'absence de logement en deuxième position (25%) et l'insalubrité en troisième (22%) parmi les motifs les plus souvent invoqués.

Les autres situations (expulsions, sortants de structures d'hébergement et délai d'attente anormalement long) restent nettement minoritaires.

### **A.3 Relogement des demandeurs prioritaires :**

	2008	2009	Variation %	Total
1- Dépourvu(e) de logement	85	146	72%	231
2- Menacé(e) d'expulsion sans relogement	28	43	54%	71
3- Hébergé ou logé temporairement dans un établissement ou un logement de transition	19	25	32%	44
4- Logé dans des locaux impropres à l'habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux	100	99	-1%	199
5- Personne handicapée ou mineur logée dans un logement non décent ou suroccupé	180	145	-19%	325

En l'état actuel des demandes, le contingent préfectoral est à même d'absorber le volume de familles à reloger. Tous les recours déclarés prioritaires et urgents au cours de l'année 2008 ont été satisfaits.

Au 31 décembre 2009, 74 % des demandeurs prioritaires ont reçu une proposition de logement ou d'hébergement. C'est un taux supérieur à ce qui est observé au plan national (40%). Le taux de refus de proposition est de 8 %. 59 % des bénéficiaires du droit au logement opposable sont d'ores et déjà installés dans leur nouveau cadre de vie. Certaines situations restent néanmoins plus difficiles à traiter, notamment le relogement des grandes familles du fait de la rareté de grands logements vacants.

Suites données par le Préfet aux décisions de la commission de médiation au 31 décembre 2009 :

	2008	2009	Variation	Total
<b>1- Nombre de dossiers prioritaires (logement et hébergement)</b>	<b>91</b>	<b>185</b>	103%	<b>276</b>
2- Bénéficiaires désignés par le préfet à un bailleur social	69	142	106%	211
4- Offres de logement faites par les bailleurs	48	156	225%	204
<b>5- Relogements effectifs</b>	<b>44</b>	<b>118</b>	168%	<b>162</b>
6- Refus des demandeurs	4	18	350%	22

## **B. Objectifs 2010 pour le dispositif DALO :**

Continuer le développement de l'accès au DALO pour les publics prioritaires.

Mobiliser 25 % des attributions prononcées par les collecteurs du 1% logement sur leur quota de réservataires pour le relogement prioritaire des bénéficiaires du DALO salariés ou demandeurs d'emploi (Loi Boutin du 25 mars 2009).

Veiller à la mise en œuvre des propositions formulées en novembre par la commission de médiation au Préfet de La Réunion (augmentation exceptionnelle du quota de grands logements pour le contingent préfectoral, programmation soutenue de construction de T5/6, mobilisation des services sociaux notamment du Conseil Général, participation à l'élaboration du prochain Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées).

Améliorer la coordination entre les différents dispositifs de traitement des situations d'urgence (insalubrité, prévention des expulsions, accord collectif Etat/Bailleurs pour les publics en structures d'hébergement).

# V - La Réglementation Thermique Acoustique et d'Aération des bâtiments d'habitation dans les DOM

Le climat et le mode de vie des départements d'outre-mer rendent la réglementation métropolitaine inadaptée en matière de thermique, d'acoustique et d'aération. En effet, ces réglementations conduisent en métropole à des constructions lourdes, fermées, très étanches, incompatibles avec les dispositions constructives locales.

Par ailleurs, en termes de consommation énergétique, l'effort est mis en métropole principalement sur la réduction des besoins en chauffage, tandis que ceux-ci sont dans les DOM généralement négligeables devant les autres postes de consommation.

Jusqu'à présent, il n'existait aucune réglementation technique sur ces aspects concernant les constructions neuves de logements dans les DOM, ce qui a conduit à la construction de bâtiments variés aux performances très hétérogènes.

Il était donc important de bâtir des réglementations adaptées aux conditions climatiques des DOM. C'est la RTAA DOM, un ensemble de 3 nouvelles réglementations spécifiques, en thermique, acoustique et aération.

C'est ainsi que, les textes relatifs à la nouvelle RTAA DOM sont parus au *Journal officiel* du 19 avril 2009 et entreront en vigueur au **1er mai 2010**, pour toutes les demandes de permis de construire ou d'une déclaration préalable déposées à compter de cette date.

## A. Les réglementations spécifiques aux DOM :

---

- Concernent la thermique, l'acoustique et l'aération (RTAA)
- S'appliquent aux bâtiments d'habitation nouveaux et aux parties nouvelles de bâtiments d'habitation existants dans les départements d'outre-mer.
- Trouvent leur fondement dans l'article L. 161-1 du code de la construction et de l'habitation qui prévoit les adaptations réglementaires nécessaires dans les DOM.

## B. Les objectifs :

---

Comme en métropole, les nouvelles réglementations spécifiques aux DOM se fondent sur les principes suivants :

- améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- limiter le recours à la climatisation ;
- garantir la qualité de l'air à l'intérieur du logement ;
- protéger la santé des occupants ;
- garantir un confort d'usage minimal, acoustique comme hygrothermique.

## C. L'architecture des textes :

---

Les nouvelles réglementations interviennent sous la forme d'un décret n° 2009-424 du 17 avril 2009 modifiant le titre IV du livre premier du code de la construction et de l'habitation (articles R. 162-1 à 4) concernant les dispositions spécifiques à l'outre-mer. Trois arrêtés du 17 avril 2009 en précisent les modalités d'application, portant sur la thermique, l'acoustique et l'aération.

---

## **D. Les principales obligations :**

---

- Privilégier les principes de la construction bioclimatique: protection solaire des parois et des baies, ventilation naturelle, taux d'ouverture des façades, etc, ...
- Produire de l'eau chaude sanitaire (sauf en Guyane) par énergie solaire couvrant au moins 50 % des besoins
- Protéger les habitants contre les bruits issus des infrastructures de transport les plus bruyantes (voirie de catégorie 1 à 3 et zone C du plan d'exposition au bruit des aérodromes) et contre les bruits intérieurs entre logements



### **Annexe 1 : Modalités d'instruction conjointe DDE/ DSF des dossiers cumulant LBU et défiscalisation**

---

#### **LBU et défiscalisation - Agrément des dossiers de logements sociaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 .**

Les besoins de financement en logement social sous forme de VEFA sont estimés entre 1500 et 2000 logements pour l'année 2010. Par ailleurs, les opérateurs prévoient une programmation équivalente sous forme d'opérations sociales classiques. Ces besoins nécessitent un montant de financements publics compris entre 150 et 200 M€ apportés par la LBU et la défiscalisation.

Trois types de montages financiers sont couramment présentés par les opérateurs :

- les montages reposant exclusivement sur la défiscalisation,
- les montages reposant exclusivement sur la LBU
- les montages cumulant défiscalisation et LBU.

Concernant les montages qui font l'objet d'une instruction simultanée de la DDE et de la DGFIP, il a été décidé de mettre en place un « dossier unique » qui doit permettre d'optimiser les délais d'instruction de ces dossiers.

Cette modalité d'ordre pratique ne remet pas en cause le circuit traditionnel d'instruction des dossiers de défiscalisation soumis à agrément. A ce titre, le Préfet donne un avis sur tous les dossiers de défiscalisation quel que soit leur montant.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, et conformément aux dispositions de l'article 170 annexe IV du CGI, la Direction des Services Fiscaux est en charge de l'instruction des dossiers de défiscalisation de logements sociaux lorsque « le montant total du programme immobilier est inférieur ou égal à 10 millions d'€ »

#### **Le circuit d'instruction du dossier**

**Rappel** : Le délai légal de deux mois qui s'impose à la DSF pour faire connaître sa décision est décompté à partir de la date de réception du dossier complet déposé par l'opérateur.

1<sup>er</sup> cas : circuit des dossiers cumulant LBU et défiscalisation:

- dépôt simultané des dossiers à la DSF et à la DDE (1 exemplaire à la DDE avec 2 intercalaires « logement social » et 5 exemplaires à la DSF chargée de transmettre deux à la Préfecture) )
- vérification par la DSF de l'assiette de l'opération éligible à la défiscalisation, et vérification de la validité du taux de rétrocession annoncé
- transmission de ces éléments à la DDE
- instruction technique du dossier par la DDE
- calcul de la subvention LBU d'équilibre et notification à la DSF et à la Préfecture par la DDE
- avis définitif de la Préfecture
- délivrance d'un accord de principe par la DSF avec copie à la Préfecture, à la DDE et au CFR (l'agrément définitif sera accordé lorsque les pièces justificatives listées dans l'accord de principe auront été fournies par l'opérateur)
- démarrage de la procédure d'engagement de la LBU complémentaire par la DDE (demande de SAPIE)
- notification de l'arrêté de subvention LBU à l'opérateur avec copie à la DSF et à la Préfecture, visa du CFR.

2<sup>ème</sup> cas : circuit des dossiers financés par la défiscalisation :

- dépôt simultané des dossiers à la DSF et à la DDE (1 exemplaire à la DDE avec 2 intercalaires « logement social » et 5 exemplaires à la DSF chargée de transmettre deux à la Préfecture)
- vérification par la DSF de l'assiette de l'opération éligible à la défiscalisation, et vérification de la validité du taux de rétrocession annoncé
- transmission de ces éléments à la DDE
- instruction technique du dossier par la DDE
- arrêté de subvention à l'euro symbolique et notification à l'opérateur par la DDE avec copie à la DSF et à la Préfecture
- Avis définitif de la Préfecture
- délivrance d'un accord de principe par la DSF avec copie à la Préfecture, à la DDE et au CFR (l'agrément définitif sera accordé lorsque les pièces justificatives listées dans l'accord de principe auront été fournies par l'opérateur)

### **Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier d'un agrément en matière de défiscalisation**

Afin d'accélérer la procédure d'instruction, la Direction des Services Fiscaux et la Direction Départementale de l'Équipement saisies d'une demande d'agrément reposant soit sur la défiscalisation, soit sur la défiscalisation et la LBU souhaitent pouvoir disposer d'un dossier complet dès le dépôt du dossier.

Le dossier doit être déposé en 6 exemplaires

L'investissement doit s'insérer dans le cadre de la politique locale du développement du logement social visant à permettre l'accroissement du parc immobilier locatif afin de répondre aux besoins en matière de logement.

Il est rappelé que l'agrément ne peut être accordé que si l'investissement remplit cumulativement les conditions légales suivantes :

Si l'investissement présente un intérêt économique pour le département de la Réunion

- 2- Si l'un des buts principaux est le maintien ou la création d'emplois (la demande doit être accompagnée de données chiffrées en matière d'emploi) ;
- 3- Si l'investissement s'intègre dans la politique d'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- 4- Si l'investissement garantit la protection des investisseurs et des tiers ;
- 5- Si les bénéficiaires directs ou indirects justifient du respect de leurs obligations fiscales et sociales ;
- 6- Si les mêmes bénéficiaires prennent l'engagement que puissent être vérifiées sur place les modalités de réalisation et d'exploitation de l'investissement aidé.

### **La composition du dossier d'agrément**

#### **Présentation générale**

Note complète de présentation de l'opération (nom de l'opération, localisation, produit, nombre et typologie du logement, etc...)

**0.2.** mentionner les différentes parties intervenantes

**0.3.** exposer les modalités d'exploitation et de gestion envisagées

**0.4.** indiquer les données financières chiffrées

**0.5.** préciser si la demande est faite sur le fondement de l'article 199 undecies C ou bien de l'article 217 undecies du code général des impôts.

1- Sous dossier n° 1 – Les parties intervenantes

**1.1.** Investisseur et le Gestionnaire de l'opération (OLS) :

**1.1.1.** dénomination de la personne morale

**1.1.2.** forme juridique

**1.1.3.** adresse du siège

**1.1.4.** date de création de la société

- 1.1.5. extrait K bis
- 1.1.6. statuts
- 1.1.7. attestation de régularité fiscale et sociale

1.2. Intermédiaire (le cas échéant) :

- 1.3.1. dénomination de l'intermédiaire
- 1.3.2. adresse postale de l'intermédiaire
- 1.3.3. personne(s) responsable(s) du dossier
- 1.3.4. n° de téléphone – Fax - Courriel
- 1.3.5. mandat régulier
- 1.3.6. attestation de régularité fiscale et sociale

2- Sous dossier n° 2 – L'investissement

En raison des contraintes liées à la garantie de la protection des investisseurs et des tiers, les dossiers pour lesquels la demande d'agrément est sollicitée doivent être à un stade avancé en matière de maturation et de démarrage effectif des opérations, tout en respectant les dispositions de l'article 1649 nonies du CGI.

A cet égard, l'examen des demandes d'agrément aura lieu sur la base d'un dossier d'opération au minimum au stade des études de projet au sens des missions définies par le décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993.

- 2.1 Documents de maîtrise d'œuvre (études de projet, devis descriptif et estimatif, tableaux récapitulatifs, ...) permettant d'arrêter le coût prévisionnel de réalisation de l'ouvrage et de déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage
- 2.2. Attestation de l'opérateur d'être au niveau DCE (copie du PV de la commission d'appel d'offre, de l'annonce publique) avec engagement sur le calendrier de démarrage et d'achèvement de l'opération (voir intercalaire 12.12).
- 2.3. Justification de la consultation d'entreprise
- 2.4. Date prévisionnelle de début de location

3- Sous dossier n° 3 - Le plan de financement

- 3.1. Montant des apports des associés, apports OLS (comptes courants)
- 3.2. Montant de toutes les subventions publiques attendues pour la réalisation de l'investissement
- 3.3. Montant du dépôt de garantie constitué par le locataire ou OLS
- 3.4. Montant de l'emprunt ou des emprunts
- 3.5. Echancier de remboursement
- 3.6. Et tout autre financement

4- Sous dossier n° 4 – Les frais liés à l'opération

- 4.1. Montant HT des frais de montage et de commercialisation
- 4.2. Montant HT des frais de gestion annuels et de comptabilité
- 4.3. Montant HT des frais de constitution et de services bancaires
- 4.4. Le prévisionnel d'exploitation de la société investisseur (établi sur 5 ans)
- 4.5. Le plan de trésorerie de la société investisseur (établi sur 5 ans)

5- Sous dossier n° 5 – Les conditions locatives ( le cas échéant )

- 5.1. Périodicité des loyers
- 5.2. Montant brut des loyers
- 5.3. Projet du contrat de location
- 5.4. Modalités de sortie au terme de la période de location
- 5.5. Projet de promesse de rachat, de vente ou de transfert des parts ( avec justificatif de la détermination du prix retenu )
- 5.6. Taux de rétrocession de l'avantage fiscal (article 95 U Annexe II)
- 5.7. Engagement signé par l'ensemble des personnes participant à l'opération ( intermédiaire, gérant de l'entreprise bailleuse, locataire ) que celle ci ne donnera lieu à aucun autre versement de commissions ou de frais que ceux mentionnés dans le dossier

**5.8.** Engagement, en cas de défiscalisation externe de la structure ( SNC, EURL, SAS .... )constituée pour porter l'investissement, de reprendre statutairement à son compte l'intégralité des engagements souscrits vis à vis de l'administration, par les différents intervenants à l'occasion de l'instruction de la demande d'agrément.

6- Sous dossier n° 6 – La situation fiscale des intervenants

**6.1.** liasse fiscale complète de la société réalisant l'investissement (pour les 2 dernières années pour les entreprises préexistantes)

**6.2.** liasse fiscale complète de la société gestionnaire de l'investissement (pour les 2 dernières années)

**6.3.** Structure du capital de la société gestionnaire de l'investissement, avec l'identité des principaux actionnaires

**6.4.** Identité des dirigeants

7- Sous dossier n° 7 – L'intérêt économique de l'investissement

**7.1.** le compte prévisionnel d'exploitation explicité de l'entreprise gestionnaire de l'investissement (établi sur 5 ans)

8- Sous dossier n° 8 – La création ou le maintien d'emploi

**8.1.** toute donnée chiffrée et détaillée sur les conséquences directes ou indirectes de l'investissement sur le maintien ou la création d'emploi

**9- Sous dossier n° 9 - La protection des investisseurs et des tiers**

**9.1.** toute lettre d'intention ou accord bancaire établissant le concours d'établissements financiers ou autres organismes à la réalisation de l'investissement ou copie des délibérations.

**9.2.** toute garantie apportée à la réalisation de l'investissement (cautionnement, nantissement, clause de délégation du paiement des loyers, etc...)

**9.3.** la durée et le mode d'amortissement des biens retenus (conforme et cohérent par rapport aux usages et aux conditions de sortie de la location)

10- Sous dossier n° 10- Engagements

**10.1–** Engagement de pouvoir contrôler sur place la réalité des investissements

11- Sous dossier n° 12 – Pièces à fournir par l'opérateur pour l'instruction d'une demande de financement aidé par l'Etat (LBU)

**11.1** Justificatif de maîtrise foncière (copie du titre de propriété ou compromis de vente valide à la date de dépôt du dossier à la DSF et à la DDE, bail (à construction ou emphytéotique), délibération de la collectivité ou copie du contrat de réservation pour les VEFA) en deux exemplaires.

**11.2** Copie de l'évaluation des Domaines.

**11.3** Copie de l'arrêté de permis de construire.

**11.4** Copie des plans (situation, masse, coupes, façades, cellules) annexés à l'arrêté du permis de construire.

**11.5** Original de la fiche financière de l'opération, datée et signée par l'opérateur, comportant le prix de revient prévisionnel détaillé et le plan de financement de l'opération suivant modèle joint (2 exemplaires du formulaire joint).

**11.6** Original du tableau descriptif des surfaces habitables des logements et des annexes (2 exemplaires).

**11.7** Copie des justificatifs des financements complémentaires (accédants, fonds propres, prêt CDC et autres prêts, subventions diverses), en deux exemplaires.

**11.8** Original du calcul du loyer d'équilibre de l'opération et du montant prévisionnel des charges locatives par type de logement.

**11.9** Original de la fiche d'information relative au contingent préfectoral.

**11.10** Engagement signé par l'opérateur, prévu à l'article 2-1 de l'arrêté du 20/02//1996 relatif aux prêts aidés de l'Etat et aux subventions de l'Etat aux organismes réalisant des Logements Locatifs Sociaux et Très Sociaux (article R375-5 du CCH 2ème alinéa) en 2 exemplaires.

**11.11** Attestation signée de l'opérateur de non commencement des travaux ( article R 372-6 CCH) en 2 exemplaires.

**11.12** Concernant les travaux d'investissement :

Etudes de projet de la maîtrise d'œuvre datées et signées (ou APD validé par le représentant de l'opérateur) permettant d'estimer le coût prévisionnel des travaux et de déterminer le délai global de réalisation de l'ouvrage, en 2 exemplaires  
Attestation de l'opérateur d'être au niveau DCE avec engagement sur le calendrier prévisionnel détaillé de réalisation de l'opération (appel public à la concurrence, ouverture des plis, signification des marchés, durée d'exécution, commencement d'exécution), en 2 exemplaires

**11.13** Convention Etat Bailleur PLS en 2 exemplaires

---

Projet

## **Annexe 2 : Actualisation de la programmation pluriannuelle (2010-2013)**

### **1 - LISTE DES OPERATIONS (Y COMPRIS VEFA) PROGRAMMEES EN 2010**

#### **A.Les reports**

REPORT hors ETUDE

(dossiers déposés en 2009 non engagés au 31/12/2009)

Regroupement	Produit	Nombre de Dossier	Nombre de logements restant à financer
LOCATIF	LLS	5	220
	LLTS	15	498
	MR	1	20
		21	738
ACCESSION	LESD	32	32
	LESG	7	22
		39	54
AMELIORATION	AAH	9	9
	AMELIO	80	81
	AQS	33	0
	REHA	1	20
		123	110
	TOTAL	183	902

## C.D.H. DU 15 avril 2010 Synthèse phase Prog

### Par Bassin

	LOCATIF					ACCESSION				AMELIORATION			Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	LU	MR	PLS	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
EST	456	348			40	99	24		3	86	171		1 227	16,31 %	970	12,89 %
NORD	834	858			151	23	52			23	132	200	2 273	30,21 %	1 918	25,50 %
OUEST	207	642			56	94	256	4	60	176	108	197	1 800	23,93 %	1 319	17,53 %
SUD	458	247	13	20	221	300	60	75	3	148	280	398	2 223	29,55 %	1 397	18,57 %
<b>Total</b>	<b>1 955</b>	<b>2 095</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>468</b>	<b>516</b>	<b>392</b>	<b>79</b>	<b>66</b>	<b>433</b>	<b>691</b>	<b>795</b>	<b>7 523</b>	<b>100%</b>	<b>5 624</b>	<b>74,49 %</b>
%	25,99 %	27,85 %	0,17 %	0,27 %	6,22 %	6,86 %	5,21 %	1,05 %	0,88 %	5,76 %	9,19 %	10,57 %			5 538	hors PTZ

### Par commune

	LOCATIF					ACCESSION				AMELIORATION			Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	LU	MR	PLS	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
BRAS PANON	139	117							3				259	3,44 %	259	3,44 %
CILAOIS										10			10	0,13 %		
DIFFUS EST						99				40	171		310	4,12 %	99	1,32 %
DIFFUS NORD						23				10	132		165	2,19 %	23	0,31 %
DIFFUS OUEST						94				40	98		232	3,08 %	94	1,25 %
DIFFUS SUD						293				85	280		658	8,75 %	293	3,89 %
PLAINE PALMISTES										5			5	0,07 %		
LA POSSESSION	46	136					40	4	1	30			257	3,42 %	227	3,02 %
LE PORT		171					58		24	44	10	197	504	6,70 %	253	3,36 %
TROIS BASSINS							2						2	0,03 %	2	0,03 %
LE TAMPON	33				113					8			154	2,05 %	146	1,94 %
L'ETANG SALE		34											34	0,45 %	34	0,45 %
PETITE ILE		28											28	0,37 %	28	0,37 %
SAINT - ANDRE	184	82											266	3,54 %	266	3,54 %
SAINT - BENOIT	133	139			40		24						336	4,47 %	336	4,45 %
SAINT - DENIS	742	673			151		10			13		85	1 674	22,25 %	1 576	4,47 %
SAINTE - MARIE	92	185					30						307	4,08 %	307	4,08 %
SAINTE - ROSE										41			41	0,54 %		
SAINTE - SUZANNE							12					115	127	1,69 %	12	0,16 %
SAINT - JOSEPH					48		33		3	20			104	1,38 %	84	1,12 %
SAINT - LEU		91					33						124	1,65 %	124	1,65 %
SAINT - LOUIS	191	101				5	16			14			327	4,35 %	313	4,16 %
SAINT - PAUL	161	244			56		123		35	62			681	9,05 %	619	8,23 %
SAINT - PHILIPPE		35					4			1			40	0,53 %	39	0,52 %
SAINT - PIERRE	234	49	13	20	60	2	7	75		10		398	868	11,54 %	460	6,11 %
SALAZIE		10											10	0,13 %	10	0,13 %
<b>Total</b>	<b>1 955</b>	<b>2 095</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>468</b>	<b>516</b>	<b>392</b>	<b>79</b>	<b>66</b>	<b>433</b>	<b>691</b>	<b>795</b>	<b>7 523</b>	<b>100%</b>	<b>5 604</b>	<b>74,49 %</b>
%	25,99 %	27,85 %	0,17 %	0,27 %	6,22 %	6,86 %	5,21 %	1,05 %	0,88 %	5,76 %	9,19 %	10,57 %			5 538	hors PTZ

### Par opérateur

	LOCATIF					ACCESSION				AMELIORATION			Tous les logts		Logt neufs	
	LLS	LLTS	LU	MR	PLS	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
ALOGIA					60								60	0,80 %	60	0,80 %
BB PRIMO						175				190			365	4,85 %	175	2,33 %
BOURBON BOIS							126		1				127	1,69 %	127	1,69 %
HABITAT +							1						1	0,01 %	1	0,01 %
NON DEFINI		34											34	0,45 %	34	0,45 %
PACT REUNION						40	25		7	36	310		418	5,54 %	72	1,95 %
PRIVE									10				10	0,13 %	10	0,13 %
SEGRE	16	236	13	20			37						322	4,28 %	322	4,28 %
SEMAC	331	154			48								533	7,08 %	533	7,08 %
SEMADER	65	102				7	53	79		51		480	837	11,13 %	306	4,07 %
SHLMR	523	764					46		24			168	1 525	20,27 %	1 357	18,04 %
SICA HR						224	41		4	93	341		703	9,34 %	269	3,58 %
SIDR	1 003	589			360				12		10	147	2 121	28,19 %	1 964	26,11 %
SODEGIS	17	111								42			170	2,26 %	128	1,70 %
SODIAC		105											105	1,39 %	105	1,39 %
SUD HAB CONSEIL						70	63		8	21	30		192	2,55 %	141	1,87 %
<b>Total</b>	<b>1 955</b>	<b>2 095</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>468</b>	<b>516</b>	<b>392</b>	<b>79</b>	<b>66</b>	<b>433</b>	<b>691</b>	<b>795</b>	<b>7 523</b>	<b>100%</b>	<b>5 624</b>	<b>74,49 %</b>
%	25,99 %	27,85 %	0,17 %	0,27 %	6,22 %	6,86 %	5,21 %	1,05 %	0,88 %	5,76 %	9,19 %	10,57 %			5 538	hors PTZ

### Par regroupement

Regroupement	LOCATIF	ACCESSION	AMELIORATION
Logt	4 551	1 053	1 919
%	60,49 %	14,00 %	25,51 %

### **C. La programmation 2010 par COMMUNE**

#### BRAS PANON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	FLEUR DE THE	50	EST
SEMAC	LLS	NATUREA 2 (VEFA)	37	EST
SEMAC	LLS	NATUREA (VEFA)	17	EST
SEMAC	LLTS	RHI PANIANDY	20	EST
SHLMR	LLS	RIVIERE DES ROCHES 1	35	EST
SHLMR	LLTS	BELLEVUE	36	EST
SHLMR	LLTS	NARASSIGUIN	25	EST
SHLMR	PTZ 40	BELLEVUE	3	EST
SIDR	LLTS	GRENADE	36	EST
TOTAL BRAS PANON			259	

#### CILAOS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI TROIS MARES	10	SUD
TOTAL CILAOS			10	

#### DIFFUS EST

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	AAH DIFFUS EST (BB PRIMO)	40	EST
BB PRIMO	LESD	DIFFUS EST LESD	50	EST
PACT REUNION	AMELIO	DIFFUS EST AMELIO	110	EST
PACT REUNION	LESD	DIFFUS EST LESD	13	EST
SICA HR	AMELIO	DIFFUS EST AMELIO	61	EST
SICA HR	LESD	DIFFUS EST LESD	36	EST
TOTAL DIFFUS EST			310	

#### DIFFUS NORD

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	AAH DIFFUS NORD (BB PRIMO)	10	NORD
BB PRIMO	LESD	DIFFUS NORD LESD	15	NORD
PACT REUNION	AMELIO	DIFFUS NORD AMELIO	35	NORD
PACT REUNION	LESD	DIFFUS NORD LESD	8	NORD
SICA HR	AMELIO	DIFFUS NORD AMELIO	61	NORD
SICA HR	AMELIO	DIFFUS NORD LESD	36	NORD
TOTAL DIFFUS NORD			165	

#### DIFFUS OUEST

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	AAH DIFFUS OUEST (BB PRIMO)	40	OUEST
BB PRIMO	LESD	DIFFUS OUEST LESD	50	OUEST
PACT REUNION	AMELIO	DIFFUS OUEST AMELIO	35	OUEST
PACT REUNION	LESD	DIFFUS OUEST LESD	6	OUEST
SICA HR	AMELIO	DIFFUS OUEST AMELIO	63	OUEST
SICA HR	LESD	DIFFUS OUEST LESD	38	OUEST
TOTAL DIFFUS OUEST			232	

#### DIFFUS SUD

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	AAH SUD (BB PRIMO)	40	SUD
BB PRIMO	LESD	DIFFUS SUD LESD	60	SUD
PACT REUNION	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	130	SUD
PACT REUNION	LESD	DIFFUS SUD LESD	13	SUD
SICA HR	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	120	SUD
SICA HR	LESD	DIFFUS SUD LESD	150	SUD
SODEGIS	AAH	AAH DIFFUS SUD (SODEGIS)	40	SUD
SUD HABITAT CONSEIL	AAH	AAH DIFFUS SUD (SUD HABITAT CONSEIL)	5	SUD
SUD HABITAT CONSEIL	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	30	SUD

SUD HABITAT CONSEIL	LESD	DIFFUS SUD LESD	70	SUD
TOTAL DIFFUS SUD			658	

#### LA PLAINE DES PALMISTES

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI 1ER VILLAGE	2	EST
SICA HR	AAH	EUCALYPTUS	3	EST
TOTAL LA PLAINE DES PALMISTES			5	

#### LA POSSESSION

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	1	OUEST
BB PRIMO	AAH	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	3	OUEST
BOURBON BOIS	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	7	OUEST
BOURBON BOIS	LESG	TI TOULIT ( TRAM TRAIN )	2	OUEST
BOURBON BOIS	PTZ 40	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	60	OUEST
SEMADER	AAH	RHI RAVINE LAFLEUR	15	OUEST
SEMADER	AAH	RHI TAMARIN SARDA	11	OUEST
SEMADER	LESG	RHI RAVINE LAFLEUR JAMBROZAD	27	OUEST
SEMADER	LESG	RHI TAMARIN SARDA (VAVANGUE)	4	OUEST
SEMADER	LLS	RHI RAVINE LAFLEUR	12	OUEST
SEMADER	LLTS	SALANGANE RHI RAVINE LAFLEUR	18	OUEST
SEMADER	LLTS	TUITUIT RHI RAVINE LAFLEUR	24	OUEST
SEMADER	PSLA	RHI RAVINE LAFLEUR	4	OUEST
SIDR	LLS	INDIANA ( VEFA )	22	OUEST
SIDR	LLS	LIANE PAPILLON (VEFA)	12	OUEST
SIDR	LLTS	RESIDENCE SAINTE MAXIME	34	OUEST
TOTAL LA POSSESSION			257	

#### LE PORT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	LE PORT RHI RIV GALETS AMELIO	8	OUEST
BB PRIMO	AAH	RHI SAY PISCINE	10	OUEST
BOURBON BOIS	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	10	OUEST
BOURBON BOIS	LESG	RHI SAY PISCINE	1	OUEST
HABITAT +	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
PRIVE	PTZ 40	RHI RIVIERE DES GALETS	9	OUEST
PRIVE	PTZ 40	RHI SAY PISCINE	1	OUEST
SEDRE	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	30	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS	55	OUEST
SEMADER	AAH	RHI CENTRE VILLE T2	1	OUEST
SEMADER	AAH	RHI EPUISEMENT	7	OUEST
SEMADER	LLTS	RHI EPUISEMENT PAQUEBOT	11	OUEST
SEMADER	REHA	EVARISTE DE PARNY	89	OUEST
SEMADER	REHA	HERBERT SPENCER T1	48	OUEST
SEMADER	REHA	LA MARINE	60	OUEST
SHLMR	LESG	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	13	OUEST
SHLMR	LLTS	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	70	OUEST
SICA HR	AAH	RHI EPUISEMENT	16	OUEST
SICA HR	AAH	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
SICA HR	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
SICA HR	LESG	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
SICA HR	PTZ 40	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
SIDR	AMELIO	LE VIEUX MUR	10	OUEST
SIDR	LLTS	FIDJI (RHI SAY PISCINE)	18	OUEST
SIDR	LLTS	LE VIEUX MUR	17	OUEST
SIDR	PTZ 40	SECTEUR BOULBOUL	12	OUEST
TOTAL LE PORT			504	

#### LES TROIS BASSINS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SICA HR	LESG	MONTVERT ( HORS RHI )	2	OUEST
TOTAL LES TROIS BASSINS			2	

#### LE TAMPON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SICA HR	AAH	LOGEMENTS SAISIS REUNION HABITAT	2	SUD
SICA HR	AAH	LSB TAMPON	6	SUD
SIDR	LLS	MARINE (VEFA)	10	SUD
SIDR	LLS	PK 22 (VEFA)	23	SUD
SIDR	PLS	DOUYERE (VEFA)	90	SUD
SIDR	PLS	LA PEPINIERE 2 (VEFA)	23	SUD
TOTAL LE TAMPON			154	

#### L'ETANG SALE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SODEGIS	LLTS	RESIDENCE AURELIE	14	SUD
SODEGIS	LLTS	RHI BUTTE CITRONNELLE	20	SUD
TOTAL L'ETANG SALE			34	

#### PETITE ILE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLTS	LA CITERNE	28	SUD
TOTAL PETITE ILE			28	

#### SAINT - ANDRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	ANATOL (VEFA)	76	EST
SEMAC	LLS	LES FIGUES/RHI/LA VANILLE(ROCADE SUD)	30	EST
SEMAC	LLTS	RHI ROCADE SUD LA VANILLE	30	EST
SHLMR	LLS	TERENCE	60	EST
SHLMR	LLTS	EMERAUDE (VEFA)	6	EST
SIDR	LLS	AMIRANTE	18	EST
SIDR	LLTS	PEMBA	8	EST
SIDR	LLTS	ZAC FAYARD LES RESIDENCES	38	EST
TOTAL SAINT - ANDRE			266	

#### SAINT - BENOIT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	CHEMIN PREVOISY	24	EST
SEMAC	LLS	ILOT 6 ECOLE T2	40	EST
SEMAC	LLS	OPERATION HUET	40	EST
SEMAC	LLS	RESIDENCE 2 L (VEFA)	41	EST
SEMAC	LLTS	CHEMIN PREVOISY	49	EST
SEMAC	LLTS	ILOT 6 ECOLE T2	30	EST
SEMAC	LLTS	ZAC MADELEINE 6 (ANRU)	25	EST
SHLMR	LLTS	BRAS DE FER (VEFA)	6	EST
SHLMR	LLTS	JAMALACS (VEFA)	4	EST
SIDR	LLS	LE CAP (VEFA)	12	EST
SIDR	LLTS	SKYE (EX OPERATION CARRON)	25	EST
SIDR	PLS	ILOT 6 - ECOLE T2 (ZAC MADELEINE)	40	EST
TOTAL SAINT - BENOIT			336	

#### SAINT - DENIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
ALOGIA	PLS	DOMENJOD	60	NORD
PACT REUNION	AAH	RHI PETITE ILE	7	NORD
PACT REUNION	AAH	ST FRANCOIS/BRULE	6	NORD
SEDRE	LESG	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SEDRE	LLS	DOMAINE DE FUCREAS	16	NORD
SEDRE	LLTS	LE BUTOR	50	NORD
SEMADER	AQS	LA BRETAGNE (164 LOGTS)	0	NORD

SHLMR	LLS	BAUHINIAS	71	NORD
SHLMR	LLS	JARDIN D'ALEXIA (VEFA)	19	NORD
SHLMR	LLS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SHLMR	LLTS	AGATHE (VEFA)	38	NORD
SHLMR	LLTS	LA POSTE	35	NORD
SHLMR	LLTS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SHLMR	LLTS	SCI LALLEMAND	15	NORD
SICA HR	LESG	RHI ST BERNARD CAYENNE LES BAS	3	NORD
SIDR	LLS	ALIZEA (VEFA)	31	NORD
SIDR	LLS	BOULEVARD DORE	47	NORD
SIDR	LLS	FREGATE 2 (VEFA)	58	NORD
SIDR	LLS	LA MARINA (VEFA)	114	NORD
SIDR	LLS	LE PHOENIX (VEFA)	20	NORD
SIDR	LLS	LES PECHEURS	30	NORD
SIDR	LLS	LES SAPOTILLES (VEFA)	14	NORD
SIDR	LLS	RESIDENCE RAISSA (VEFA)	25	NORD
SIDR	LLS	RESIDENCE SAMÍYA (VEFA)	13	NORD
SIDR	LLS	ROSSAN (VEFA)	95	NORD
SIDR	LLS	SALVATTERRE (VEFA)	9	NORD
SIDR	LLS	TAMARINA ( VEFA)	88	NORD
SIDR	LLTS	BEC ROSE	30	NORD
SIDR	LLTS	BOUGAINVILLE	50	NORD
SIDR	LLTS	CARDINALE	40	NORD
SIDR	LLTS	CHAUDRON 8 (OPÉRATION NOUVELLE)	26	NORD
SIDR	LLTS	FREGATE 1 (VEFA)	55	NORD
SIDR	LLTS	LES JARDINS D'AUBINAY (EX KIRIBATI)	77	NORD
SIDR	LLTS	SAMAT	60	NORD
SIDR	PLS	LE CHAMBLY (VEFA)	91	NORD
SIDR	REHA	CHAUDRON 8	55	NORD
SIDR	REHA	LE CHAUDRON 127	30	NORD
SODIAC	LLTS	PAILLE EN QUEUE	36	NORD
SODIAC	LLTS	TERRE DE MIRE	69	NORD
TOTAL SAINT - DENIS			1 674	

#### SAINTE - MARIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	BEAUSEJOUR	15	NORD
BOURBON BOIS	LESG	CARREAU COTON (ZAC BEAUSÉJOUR)	15	NORD
SHLMR	LLS	BEAUSEJOUR 1 (VEFA)	92	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 2 (VEFA)	52	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 3 (VEFA)	70	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 4 (VEFA)	63	NORD
TOTAL SAINTE - MARIE			307	

#### SAINTE - ROSE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SICA HR	AAH	LTS STE ROSE	41	EST
TOTAL SAINTE - ROSE			41	

#### SAINTE - SUZANNE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	AQS	LES FLAMBOYANTS (85 LOGTS)	0	NORD
SEMADER	LESG	LES CALUMETS 1	12	NORD
SEMADER	REHA	705-VILLAGE DESPREZ	49	NORD
SEMADER	REHA	PLACE DE L'EGLISE	66	NORD
TOTAL SAINTE - SUZANNE			127	

#### SAINT - JOSEPH

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI CENTRE VILLE LTS	6	SUD
BOURBON BOIS	LESG	GRAND COUDE	19	SUD

PACT REUNION	AAH	CENTRE VILLE	3	SUD
PACT REUNION	LESG	TERRAIN LAURET	2	SUD
SEMAC	PLS	FRANCOIS MITTERAND - T1	48	SUD
SICA HR	AAH	RHI CENTRE VILLE LTS	6	SUD
SICA HR	AAH	RHI LTS MULTISITES	3	SUD
SODEGIS	AAH	RHI CENTRE VILLE LTS	2	SUD
SUD HABITAT CONSEIL	LESG	JEAN PETIT	12	SUD
SUD HABITAT CONSEIL	PTZ 40	JEAN PETIT	3	SUD
TOTAL SAINT - JOSEPH			104	

#### SAINT - LEU

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	CHALOUPE	20	OUEST
BOURBON BOIS	LESG	LE PLATEAU	10	OUEST
PACT REUNION	LESG	PORTAIL	3	OUEST
SHLMR	LLTS	LE PORTAIL ( RESIDENCE PERS AGÉES)	34	OUEST
SHLMR	LLTS	RESIDENCE SOCIALE (FONDATION D'AUTEUIL)	32	OUEST
SODEGIS	LLTS	RESIDENCE LES COLIMAÇONS	25	OUEST
TOTAL SAINT - LEU			124	

#### SAINT - LOUIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	AAH	RHI CENTRE VILLE	12	SUD
SEMADER	AAH	RHI LA CHAPELLE	2	SUD
SEMADER	LESD	RHI LA CHAPELLE	5	SUD
SEMADER	LESG	COMBAVA	10	SUD
SEMADER	LLS	EUROPA	53	SUD
SEMADER	LLTS	CARDAMONE RHI LA CHAPELLE	9	SUD
SEMADER	LLTS	VIEUX MOULIN	40	SUD
SICA HR	LESG	LES COCOS	6	SUD
SIDR	LLS	ENTREE DE VILLE (VEFA)	39	SUD
SIDR	LLS	ETANG DU GOL (VEFA)	99	SUD
SODEGIS	LLTS	LE NAPOLEON/CENTRE-VILLE (VEFA)	27	SUD
SODEGIS	LLTS	LE SAINT-ETIENNE/CENTRE VILLE (VEFA)	25	SUD
TOTAL SAINT - LOUIS			327	

#### SAINT - PAUL

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	SALINE - SAFER	20	OUEST
PACT REUNION	AAH	BOUILLON	4	OUEST
PACT REUNION	AAH	TROU D'EAU	15	OUEST
PACT REUNION	LESG	BOUILLON	7	OUEST
PACT REUNION	LESG	FOND GENERESE	4	OUEST
PACT REUNION	LESG	RHI BAS DE L' EPERON	2	OUEST
PACT REUNION	LESG	TROU D'EAU	3	OUEST
PACT REUNION	PTZ 40	BAS DE L' EPERON	1	OUEST
PACT REUNION	PTZ 40	BOUILLON	1	OUEST
PACT REUNION	PTZ 40	CHAMPDEMERLE	1	OUEST
PACT REUNION	PTZ 40	FOND GENERESE	1	OUEST
PACT REUNION	PTZ 40	RHI TROU D' EAU	3	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI RUELLE DES FLEURS	50	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI SANS SOUCI	21	OUEST
SHLMR	LESG	LES SAFRANS	4	OUEST
SHLMR	LESG	TERRAIN HO FO	29	OUEST
SHLMR	LLS	LE GUILLAUME (VUD)	64	OUEST
SHLMR	LLTS	ARGONAUTES	5	OUEST
SHLMR	LLTS	CARREAU LE CAMP 2 ( RHI BOIS ROUGE)	27	OUEST
SHLMR	LLTS	CINQ HEURES II	50	OUEST
SHLMR	LLTS	FLEURIMONT (VEFA)	4	OUEST
SHLMR	LLTS	PETITE FRANCE	15	OUEST
SHLMR	LLTS	VERT LAGON 2 (VEFA)	32	OUEST

SHLMR	PTZ 40	LE GUILLAUME (VUD)	20	OUEST
SHLMR	PTZ 40	LES SAFRANS	1	OUEST
SICA HR	AAH	LOGEMENTS SAISIS REUNION HABITAT	2	OUEST
SICA HR	AAH	RHI CHAMPDEMERLE	1	OUEST
SICA HR	AAH	RHI EPERON	4	OUEST
SICA HR	LESG	CENTRE VILLE	2	OUEST
SICA HR	LESG	LE BERNICA	5	OUEST
SICA HR	LESG	RHI BAS DE L'EPERON CH SUMMER	4	OUEST
SICA HR	LESG	RHI BRUNIQUEL	1	OUEST
SICA HR	LESG	RHI CHAMDEMERLE T2	8	OUEST
SICA HR	LESG	RHI SANS SOUCI	3	OUEST
SICA HR	PTZ 40	RHI BAS DE L'EPERON	1	OUEST
SICA HR	PTZ 40	RHI CHAMDEMERLE	1	OUEST
SIDR	LLS	TOURNANT KARLY	40	OUEST
SIDR	LLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	57	OUEST
SIDR	LLTS	TOURNANT KARLY	40	OUEST
SIDR	PLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	56	OUEST
SUD HABITAT CONSEIL	AAH	RHI BOIS ROUGE T2	16	OUEST
SUD HABITAT CONSEIL	LESG	BOIS ROUGE T2	38	OUEST
SUD HABITAT CONSEIL	LESG	RHI BOIS ROUGE T1	1	OUEST
SUD HABITAT CONSEIL	LESG	RHI SANS SOUCIS	12	OUEST
SUD HABITAT CONSEIL	PTZ 40	RHI BOIS ROUGE T1	1	OUEST
SUD HABITAT CONSEIL	PTZ 40	RHI BOIS ROUGE T2A	4	OUEST
TOTAL SAINT - PAUL			681	

#### SAINT - PHILIPPE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SICA HR	AAH	ONF	1	SUD
SICA HR	LESG	ONF	4	SUD
SIDR	LLTS	LOMBOK	15	SUD
SIDR	LLTS	TRINITE 1	20	SUD
TOTAL SAINT - PHILIPPE			40	

#### SAINT - PIERRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	TROIS MARES BOIS D'OLIVES RELOGEMENT	3	SUD
NON DEFINI	LLTS	MAIL DE ST PIERRE ILOT 6-3	34	SUD
PACT REUNION	AAH	CONSORTS AUPIN	1	SUD
PACT REUNION	LESG	CONSORTS AUPIN	4	SUD
SEDRE	LU	FOYER RESIDENCE FEMME EN DETRESSE	13	SUD
SEDRE	MR	MAISON RELAIS	20	SUD
SEMADER	AAH	RHI TANAMBO	3	SUD
SEMADER	LESD	RHI TANAMBO	2	SUD
SEMADER	PSLA	ENGLAND FOREST	20	SUD
SEMADER	PSLA	MASCARIN	30	SUD
SEMADER	PSLA	ZAC OCEAN INDIEN ILOT 6	25	SUD
SEMADER	REHA	0630-POINSETIAS (RAVINE BLANCHE)	26	SUD
SEMADER	REHA	615-ALLAMANDAS (RAVINE BLANCHE)	64	SUD
SEMADER	REHA	625-PAILLE EN QUEUE	53	SUD
SEMADER	REHA	631-JACARANDAS (RAVINE BLANCHE)	25	SUD
SHLMR	LLS	CARPY (VEFA)	18	SUD
SHLMR	LLS	RAVINE BLANCHE ILOT. U - S	36	SUD
SHLMR	LLS	RAVINE BLANCHE ILOT V-W	36	SUD
SHLMR	LLTS	JANICOT	15	SUD
SHLMR	REHA	BONS ENFANTS BAT. C-D-G-H	113	SUD
SHLMR	REHA	BONS ENFANTS I/J/K	55	SUD
SICA HR	AAH	LTS ST PIERRE	6	SUD
SIDR	LLS	ALDABRA (MAIL CENTRE VILLE)	42	SUD
SIDR	LLS	FERMONTE ( VEFA)	49	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. O	18	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. X	18	SUD

SIDR	PLS	CONDE (VEFA)	60	SUD
SIDR	REHA	FRANCOIS DE MAHY 4	62	SUD
SODEGIS	LLS	PANRAMA/MONTVERT LES BAS (VEFA)	17	SUD
TOTAL SAINT - PIERRE			868	

SALAZIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLTS	VILLAGE CREOLE (VEFA)	10	EST
TOTAL SALAZIE			10	

TOTAL GÉNÉRAL			7 523	
---------------	--	--	-------	--

D. La programmation 2010 par OPERATEUR

ALOGIA

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - DENIS	PLS	DOMENJOD	60	NORD
TOTAL ALOGIA			60	

BB PRIMO

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	AAH	RHI TROIS MARES	10	SUD
DIFFUS EST	AAH	AAH DIFFUS EST (BB PRIMO)	40	EST
DIFFUS EST	LESD	DIFFUS EST LESD	50	EST
DIFFUS NORD	AAH	AAH DIFFUS NORD (BB PRIMO)	10	NORD
DIFFUS NORD	LESD	DIFFUS NORD LESD	15	NORD
DIFFUS OUEST	AAH	AAH DIFFUS OUEST (BB PRIMO)	40	OUEST
DIFFUS OUEST	LESD	DIFFUS OUEST LESD	50	OUEST
DIFFUS SUD	AAH	AAH SUD (BB PRIMO)	40	SUD
DIFFUS SUD	LESD	DIFFUS SUD LESD	60	SUD
LA PLAINE DES PALMISTES	AAH	RHI 1ER VILLAGE	2	EST
LA POSSESSION	AAH	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	1	OUEST
LA POSSESSION	AAH	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	3	OUEST
LE PORT	AAH	LE PORT RHI RIV GALETS AMELIO	8	OUEST
LE PORT	AAH	RHI SAY PISCINE	10	OUEST
SAINT - JOSEPH	AAH	RHI CENTRE VILLE LTS	6	SUD
SAINT - PAUL	AAH	SALINE - SAFER	20	OUEST
TOTAL BB PRIMO			365	

BOURBON BOIS

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	PTZ	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
LA POSSESSION	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	7	OUEST
LA POSSESSION	LESG	TI TOULIT ( TRAM TRAIN )	2	OUEST
LE PORT	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	10	OUEST
LE PORT	LESG	RHI SAY PISCINE	1	OUEST
SAINT - BENOIT	LESG	CHEMIN PREVOISY	24	EST
SAINTE - MARIE	LESG	BEAUSEJOUR	15	NORD
SAINTE - MARIE	LESG	CARREAU COTON (ZAC BEAUSÉJOUR)	15	NORD
SAINT - JOSEPH	LESG	GRAND COUDE	19	SUD
SAINT - LEU	LESG	CHALOUPE	20	OUEST
SAINT - LEU	LESG	LE PLATEAU	10	OUEST
SAINT - PIERRE	LESG	TROIS MARES BOIS D'OLIVES RELOGEMENT	3	SUD
TOTAL BOURBON BOIS			127	

HABITAT +

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LE PORT	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
TOTAL HABITAT +			1	

NON DEFINI

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	LLTS	MAIL DE ST PIERRE ILOT 6-3	34	SUD
TOTAL NON DEFINI			34	

PACT REUNION

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS EST	AMELIO	DIFFUS EST AMELIO	110	EST
DIFFUS EST	LESD	DIFFUS EST LESD	13	EST
DIFFUS NORD	AMELIO	DIFFUS NORD AMELIO	35	NORD
DIFFUS NORD	LESD	DIFFUS NORD LESD	8	NORD
DIFFUS OUEST	AMELIO	DIFFUS OUEST AMELIO	35	OUEST
DIFFUS OUEST	LESD	DIFFUS OUEST LESD	6	OUEST
DIFFUS SUD	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	130	SUD

DIFFUS SUD	LESD	DIFFUS SUD LESD	13	SUD
SAINT - DENIS	AAH	RHI PETITE ILE	7	NORD
SAINT - DENIS	AAH	ST FRANCOIS/BRULE	6	NORD
SAINT - JOSEPH	AAH	CENTRE VILLE	3	SUD
SAINT - JOSEPH	LESG	TERRAIN LAURET	2	SUD
SAINT - LEU	LESG	PORTAIL	3	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	BAS DE L' EPERON	1	OUEST
SAINT - PAUL	AAH	BOUILLON	4	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	BOUILLON	7	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	BOUILLON	1	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	CHAMPDEMERLE	1	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	FOND GENERESE	4	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	FOND GENERESE	1	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI BAS DE L' EPERON	2	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	RHI TROU D' EAU	3	OUEST
SAINT - PAUL	AAH	TROU D'EAU	15	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	TROU D'EAU	3	OUEST
SAINT - PIERRE	AAH	CONSORTS AUPIN	1	SUD
SAINT - PIERRE	LESG	CONSORTS AUPIN	4	SUD
TOTAL PACT REUNION			418	

#### PRIVE

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LE PORT	PTZ	RHI RIVIERE DES GALETS	9	OUEST
LE PORT	PTZ	RHI SAY PISCINE	1	OUEST
TOTAL PRIVE			10	

#### SEDRE

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	60	OUEST
LE PORT	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	30	OUEST
LE PORT	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS	55	OUEST
SAINT - DENIS	LESG	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SAINT - DENIS	LLS	DOMAINE DE FUCREAS	16	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	LE BUTOR	50	NORD
SAINT - PAUL	LLTS	RHI RUELLE DES FLEURS	50	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	RHI SANS SOUCI	21	OUEST
SAINT - PIERRE	LU	FOYER RESIDENCE FEMME EN DETRESSE	13	SUD
SAINT - PIERRE	MR	MAISON RELAIS	20	SUD
TOTAL SEDRE			322	

#### SEMAG

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLS	FLEUR DE THE	50	EST
BRAS PANON	LLS	NATUREA 2 (VEFA)	37	EST
BRAS PANON	LLS	NATUREA (VEFA)	17	EST
BRAS PANON	LLTS	RHI PANIANDY	20	EST
SAINT - ANDRE	LLS	ANATOL (VEFA)	76	EST
SAINT - ANDRE	LLS	LES FIGUES/RHI/LA VANILLE(ROCADE SUD)	30	EST
SAINT - ANDRE	LLTS	RHI ROCADE SUD LA VANILLE	30	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	CHEMIN PREVOISY	49	EST
SAINT - BENOIT	LLS	ILOT 6 ECOLE T2	40	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	ILOT 6 ECOLE T2	30	EST
SAINT - BENOIT	LLS	OPERATION HUET	40	EST
SAINT - BENOIT	LLS	RESIDENCE 2 L (VEFA)	41	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	ZAC MADELEINE 6 (ANRU)	25	EST
SAINT - JOSEPH	PLS	FRANCOIS MITTERAND - T1	48	SUD
TOTAL SEMAG			533	

#### SEMADER

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	AAH	RHI RAVINE LAFLEUR	15	OUEST

LA POSSESSION	LLS	RHI RAVINE LAFLEUR	12	OUEST
LA POSSESSION	PSLA	RHI RAVINE LAFLEUR	4	OUEST
LA POSSESSION	LESG	RHI RAVINE LAFLEUR JAMBROZAD	27	OUEST
LA POSSESSION	AAH	RHI TAMARIN SARDA	11	OUEST
LA POSSESSION	LESG	RHI TAMARIN SARDA (VAVANGUE)	4	OUEST
LA POSSESSION	LLTS	SALANGANE RHI RAVINE LAFLEUR	18	OUEST
LA POSSESSION	LLTS	TUITUIT RHI RAVINE LAFLEUR	24	OUEST
LE PORT	REHA	EVARISTE DE PARNY	89	OUEST
LE PORT	REHA	HERBERT SPENCER T1	48	OUEST
LE PORT	REHA	LA MARINE	60	OUEST
LE PORT	AAH	RHI CENTRE VILLE T2	1	OUEST
LE PORT	AAH	RHI EPUISEMENT	7	OUEST
LE PORT	LLTS	RHI EPUISEMENT PAQUEBOT	11	OUEST
SAINT - DENIS	AQS	LA BRETAGNE (164 LOGTS)	0	NORD
SAINTE - SUZANNE	REHA	705-VILLAGE DESPREZ	49	NORD
SAINTE - SUZANNE	LESG	LES CALUMETS 1	12	NORD
SAINTE - SUZANNE	AQS	LES FLAMBOYANTS (85 LOGTS)	0	NORD
SAINTE - SUZANNE	REHA	PLACE DE L'EGLISE	66	NORD
SAINT - LOUIS	LLTS	CARDAMONE RHI LA CHAPELLE	9	SUD
SAINT - LOUIS	LESG	COMBAVA	10	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	EUROPA	53	SUD
SAINT - LOUIS	AAH	RHI CENTRE VILLE	12	SUD
SAINT - LOUIS	AAH	RHI LA CHAPELLE	2	SUD
SAINT - LOUIS	LESD	RHI LA CHAPELLE	5	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	VIEUX MOULIN	40	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	0630-POINSETIAS (RAVINE BLANCHE)	26	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	615-ALLAMANDAS (RAVINE BLANCHE)	64	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	625-PAILLE EN QUEUE	53	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	631-JACARANDAS (RAVINE BLANCHE)	25	SUD
SAINT - PIERRE	PSLA	ENGLAND FOREST	20	SUD
SAINT - PIERRE	PSLA	MASCARIN	30	SUD
SAINT - PIERRE	AAH	RHI TANAMBO	3	SUD
SAINT - PIERRE	LESD	RHI TANAMBO	2	SUD
SAINT - PIERRE	PSLA	ZAC OCEAN INDIEN ILOT 6	25	SUD
TOTAL SEMADER			837	

#### SHLMR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLTS	BELLEVUE	36	EST
BRAS PANON	PTZ	BELLEVUE	3	EST
BRAS PANON	LLTS	NARASSIGUIN	25	EST
BRAS PANON	LLS	RIVIERE DES ROCHES 1	35	EST
LE PORT	LESG	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	13	OUEST
LE PORT	LLTS	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	70	OUEST
PETITE ILE	LLTS	LA CITERNE	28	SUD
SAINT - ANDRE	LLTS	EMERAUDE (VEFA)	6	EST
SAINT - ANDRE	LLS	TERENCE	60	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	BRAS DE FER (VEFA)	6	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	JAMALACS (VEFA)	4	EST
SAINT - DENIS	LLTS	AGATHE (VEFA)	38	NORD
SAINT - DENIS	LLS	BAUHINIAS	71	NORD
SAINT - DENIS	LLS	JARDIN D'ALEXIA (VEFA)	19	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	LA POSTE	35	NORD
SAINT - DENIS	LLS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	SCI LALLEMAND	15	NORD
SAINTE - MARIE	LLS	BEAUSEJOUR 1 (VEFA)	92	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 2 (VEFA)	52	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 3 (VEFA)	70	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 4 (VEFA)	63	NORD

SAINT - LEU	LLTS	LE PORTAIL ( RESIDENCE PERS AGÉES)	34	OUEST
SAINT - LEU	LLTS	RESIDENCE SOCIALE (FONDATION D'AUTEUIL)	32	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	ARGONAUTES	5	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	CARREAU LE CAMP 2 ( RHI BOIS ROUGE)	27	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	CINQ HEURES II	50	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	FLEURIMONT (VEFA)	4	OUEST
SAINT - PAUL	LLS	LE GUILLAUME (VUD)	64	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	LE GUILLAUME (VUD)	20	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	LES SAFRANS	4	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	LES SAFRANS	1	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	PETITE FRANCE	15	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	TERRAIN HO FO	29	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	VERT LAGON 2 (VEFA)	32	OUEST
SAINT - PIERRE	REHA	BONS ENFANTS BAT. C-D-G-H	113	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	BONS ENFANTS I/J/K	55	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	CARPY (VEFA)	18	SUD
SAINT - PIERRE	LLTS	JANICOT	15	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE ILOT. U - S	36	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE ILOT V-W	36	SUD
SALAZIE	LLTS	VILLAGE CREOLE (VEFA)	10	EST
TOTAL SHLMR			1 525	

#### SICA HR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS EST	AMELIO	DIFFUS EST AMELIO	61	EST
DIFFUS EST	LESD	DIFFUS EST LESD	36	EST
DIFFUS NORD	AMELIO	DIFFUS NORD AMELIO	61	NORD
DIFFUS NORD	AMELIO	DIFFUS NORD LESD	36	NORD
DIFFUS OUEST	AMELIO	DIFFUS OUEST AMELIO	63	OUEST
DIFFUS OUEST	LESD	DIFFUS OUEST LESD	38	OUEST
DIFFUS SUD	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	120	SUD
DIFFUS SUD	LESD	DIFFUS SUD LESD	150	SUD
LA PLAINE DES PALMISTES	AAH	EUCALYPTUS	3	EST
LE PORT	AAH	RHI EPUISEMENT	16	OUEST
LE PORT	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
LE PORT	AAH	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
LE PORT	LESG	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
LE PORT	PTZ	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
LES TROIS BASSINS	LESG	MONTVERT ( HORS RHI )	2	OUEST
LE TAMPON	AAH	LOGEMENTS SAISIS REUNION HABITAT	2	SUD
LE TAMPON	AAH	LSB TAMPON	6	SUD
SAINT - DENIS	LESG	RHI ST BERNARD CAYENNE LES BAS	3	NORD
SAINTE - ROSE	AAH	LTS STE ROSE	41	EST
SAINT - JOSEPH	AAH	RHI CENTRE VILLE LTS	6	SUD
SAINT - JOSEPH	AAH	RHI LTS MULTISITES	3	SUD
SAINT - LOUIS	LESG	LES COCOS	6	SUD
SAINT - PAUL	LESG	CENTRE VILLE	2	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	LE BERNICA	5	OUEST
SAINT - PAUL	AAH	LOGEMENTS SAISIS REUNION HABITAT	2	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	RHI BAS DE L' EPERON	1	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI BAS DE L'EPERON CH SUMMER	4	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI BRUNIQUEL	1	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	RHI CHAMDEMERLE	1	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI CHAMDEMERLE T2	8	OUEST
SAINT - PAUL	AAH	RHI CHAMPDEMERLE	1	OUEST
SAINT - PAUL	AAH	RHI EPERON	4	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI SANS SOUCI	3	OUEST
SAINT - PHILIPPE	AAH	ONF	1	SUD
SAINT - PHILIPPE	LESG	ONF	4	SUD
SAINT - PIERRE	AAH	LTS ST PIERRE	6	SUD

## SIDR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLTS	GRENADE	36	EST
LA POSSESSION	LLS	INDIANA ( VEFA )	22	OUEST
LA POSSESSION	LLS	LIANE PAPILLON (VEFA)	12	OUEST
LA POSSESSION	LLTS	RESIDENCE SAINTE MAXIME	34	OUEST
LE PORT	LLTS	FIDJI (RHI SAY PISCINE)	18	OUEST
LE PORT	AMELIO	LE VIEUX MUR	10	OUEST
LE PORT	LLTS	LE VIEUX MUR	17	OUEST
LE PORT	PTZ	SECTEUR BOULBOUL	12	OUEST
LE TAMPON	PLS	DOUYERE (VEFA)	90	SUD
LE TAMPON	PLS	LA PEPINIERE 2 (VEFA)	23	SUD
LE TAMPON	LLS	MARINE (VEFA)	10	SUD
LE TAMPON	LLS	PK 22 (VEFA)	23	SUD
SAINT - ANDRE	LLS	AMIRANTE	18	EST
SAINT - ANDRE	LLTS	PEMBA	8	EST
SAINT - ANDRE	LLTS	ZAC FAYARD LES RESIDENCES	38	EST
SAINT - BENOIT	PLS	ILOT 6 - ECOLE T2 (ZAC MADELEINE)	40	EST
SAINT - BENOIT	LLS	LE CAP (VEFA)	12	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	SKYE (EX OPERATION CARRON)	25	EST
SAINT - DENIS	LLS	ALIZEA (VEFA)	31	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	BEC ROSE	30	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	BOUGAINVILLE	50	NORD
SAINT - DENIS	LLS	BOULEVARD DORE	47	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	CARDINALE	40	NORD
SAINT - DENIS	REHA	CHAUDRON 8	55	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	CHAUDRON 8 (OPÉRATION NOUVELLE)	26	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	FREGATE 1 (VEFA)	55	NORD
SAINT - DENIS	LLS	FREGATE 2 (VEFA)	58	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LA MARINA (VEFA)	114	NORD
SAINT - DENIS	PLS	LE CHAMBLY (VEFA)	91	NORD
SAINT - DENIS	REHA	LE CHAUDRON 127	30	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LE PHOENIX (VEFA)	20	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	LES JARDINS D'AUBINAY (EX KIRIBATI)	77	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LES PECHEURS	30	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LES SAPOTILLES (VEFA)	14	NORD
SAINT - DENIS	LLS	RESIDENCE RAISSA (VEFA)	25	NORD
SAINT - DENIS	LLS	RESIDENCE SAMIYA (VEFA)	13	NORD
SAINT - DENIS	LLS	ROSSAN (VEFA)	95	NORD
SAINT - DENIS	LLS	SALVATERRA (VEFA)	9	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	SAMAT	60	NORD
SAINT - DENIS	LLS	TAMARINA ( VEFA )	88	NORD
SAINT - LOUIS	LLS	ENTREE DE VILLE (VEFA)	39	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	ETANG DU GOL (VEFA)	99	SUD
SAINT - PAUL	LLS	TOURNANT KARLY	40	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	TOURNANT KARLY	40	OUEST
SAINT - PAUL	LLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	57	OUEST
SAINT - PAUL	PLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	56	OUEST
SAINT - PHILIPPE	LLTS	LOMBOK	15	SUD
SAINT - PHILIPPE	LLTS	TRINITE 1	20	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	ALDABRA (MAIL CENTRE VILLE)	42	SUD
SAINT - PIERRE	PLS	CONDE (VEFA)	60	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	FERMONTE ( VEFA )	49	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	FRANCOIS DE MAHY 4	62	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. O	18	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. X	18	SUD
TOTAL SIDR			2 121	

## SODEGIS

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS SUD	AAH	AAH DIFFUS SUD (SODEGIS)	40	SUD
L'ETANG SALE	LLTS	RESIDENCE AURELIE	14	SUD
L'ETANG SALE	LLTS	RHI BUTTE CITRONNELLE	20	SUD
SAINT - JOSEPH	AAH	RHI CENTRE VILLE LTS	2	SUD
SAINT - LEU	LLTS	RESIDENCE LES COLIMAÇONS	25	OUEST
SAINT - LOUIS	LLTS	LE NAPOLEON/CENTRE-VILLE (VEFA)	27	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	LE SAINT-ETIENNE/CENTRE VILLE (VEFA)	25	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	PANRAMA/MONTVERT LES BAS (VEFA)	17	SUD
TOTAL SODEGIS			170	

#### SODIAC

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - DENIS	LLTS	PAILLE EN QUEUE	36	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	TERRE DE MIRE	69	NORD
TOTAL SODIAC			105	

#### SUD HABITAT CONSEIL

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS SUD	AAH	AAH DIFFUS SUD (SUD HABITAT CONSEIL)	5	SUD
DIFFUS SUD	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	30	SUD
DIFFUS SUD	LESD	DIFFUS SUD LESD	70	SUD
SAINT - JOSEPH	LESG	JEAN PETIT	12	SUD
SAINT - JOSEPH	PTZ	JEAN PETIT	3	SUD
SAINT - PAUL	LESG	BOIS ROUGE T2	38	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI BOIS ROUGE T1	1	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	RHI BOIS ROUGE T1	1	OUEST
SAINT - PAUL	AAH	RHI BOIS ROUGE T2	16	OUEST
SAINT - PAUL	PTZ	RHI BOIS ROUGE T2A	4	OUEST
SAINT - PAUL	LESG	RHI SANS SOUCIS	12	OUEST
TOTAL SUD HABITAT CONSEIL			192	

TOTAL GÉNÉRAL			7 523	
---------------	--	--	-------	--

### **E. La programmation 2010 par PRODUIT**

#### AAH

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
CILAOIS	BB PRIMO	RHI TROIS MARES	10	SUD
DIFFUS EST	BB PRIMO	AAH DIFFUS EST (BB PRIMO)	40	EST
DIFFUS NORD	BB PRIMO	AAH DIFFUS NORD (BB PRIMO)	10	NORD
DIFFUS OUEST	BB PRIMO	AAH DIFFUS OUEST (BB PRIMO)	40	OUEST
DIFFUS SUD	BB PRIMO	AAH SUD (BB PRIMO)	40	SUD
DIFFUS SUD	SODEGIS	AAH DIFFUS SUD (SODEGIS)	40	SUD
DIFFUS SUD	SUD HABITAT CONSEIL	AAH DIFFUS SUD (SUD HABITAT CONSEIL)	5	SUD
LA PLAINE DES PALMISTES	BB PRIMO	RHI 1ER VILLAGE	2	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	SICA HR	EUCALYPTUS	3	EST
LA POSSESSION	BB PRIMO	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	1	OUEST
LA POSSESSION	BB PRIMO	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	3	OUEST
LA POSSESSION	SEMADER	RHI RAVINE LAFLEUR	15	OUEST
LA POSSESSION	SEMADER	RHI TAMARIN SARDA	11	OUEST
LE PORT	BB PRIMO	LE PORT RHI RIV GALETS AMELIO	8	OUEST
LE PORT	BB PRIMO	RHI SAY PISCINE	10	OUEST
LE PORT	SEMADER	RHI CENTRE VILLE T2	1	OUEST
LE PORT	SEMADER	RHI EPUISEMENT	7	OUEST
LE PORT	SICA HR	RHI EPUISEMENT	16	OUEST
LE PORT	SICA HR	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
LE TAMPON	SICA HR	LOGEMENTS SAISIS REUNION HABITAT	2	SUD
LE TAMPON	SICA HR	LSB TAMPON	6	SUD
SAINT - DENIS	PACT REUNION	RHI PETITE ILE	7	NORD

SAINT - DENIS	PACT REUNION	ST FRANCOIS/BRULE	6	NORD
SAINTE - ROSE	SICA HR	LTS STE ROSE	41	EST
SAINT - JOSEPH	BB PRIMO	RHI CENTRE VILLE LTS	6	SUD
SAINT - JOSEPH	PACT REUNION	CENTRE VILLE	3	SUD
SAINT - JOSEPH	SICA HR	RHI CENTRE VILLE LTS	6	SUD
SAINT - JOSEPH	SICA HR	RHI LTS MULTISITES	3	SUD
SAINT - JOSEPH	SODEGIS	RHI CENTRE VILLE LTS	2	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE	12	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI LA CHAPELLE	2	SUD
SAINT - PAUL	BB PRIMO	SALINE - SAFER	20	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	BOUILLON	4	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	TROU D'EAU	15	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	LOGEMENTS SAISIS REUNION HABITAT	2	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI CHAMPDEMERLE	1	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI EPERON	4	OUEST
SAINT - PAUL	SUD HABITAT CONSEIL	RHI BOIS ROUGE T2	16	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SICA HR	ONF	1	SUD
SAINT - PIERRE	PACT REUNION	CONSORTS AUPIN	1	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	RHI TANAMBO	3	SUD
SAINT - PIERRE	SICA HR	LTS ST PIERRE	6	SUD
TOTAL AAH			433	

#### AMELIO

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS EST	PACT REUNION	DIFFUS EST AMELIO	110	EST
DIFFUS EST	SICA HR	DIFFUS EST AMELIO	61	EST
DIFFUS NORD	PACT REUNION	DIFFUS NORD AMELIO	35	NORD
DIFFUS NORD	SICA HR	DIFFUS NORD AMELIO	61	NORD
DIFFUS NORD	SICA HR	DIFFUS NORD LESD	36	NORD
DIFFUS OUEST	PACT REUNION	DIFFUS OUEST AMELIO	35	OUEST
DIFFUS OUEST	SICA HR	DIFFUS OUEST AMELIO	63	OUEST
DIFFUS SUD	PACT REUNION	DIFFUS SUD AMELIO	130	SUD
DIFFUS SUD	SICA HR	DIFFUS SUD AMELIO	120	SUD
DIFFUS SUD	SUD HABITAT CONSEIL	DIFFUS SUD AMELIO	30	SUD
LE PORT	SIDR	LE VIEUX MUR	10	OUEST
TOTAL AMELIO			691	

#### AQS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - DENIS	SEMADER	LA BRETAGNE (164 LOGTS)	0	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES FLAMBOYANTS (85 LOGTS)	0	NORD
TOTAL AQS			0	

#### LESD

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS EST	BB PRIMO	DIFFUS EST LESD	50	EST
DIFFUS EST	PACT REUNION	DIFFUS EST LESD	13	EST
DIFFUS EST	SICA HR	DIFFUS EST LESD	36	EST
DIFFUS NORD	BB PRIMO	DIFFUS NORD LESD	15	NORD
DIFFUS NORD	PACT REUNION	DIFFUS NORD LESD	8	NORD
DIFFUS OUEST	BB PRIMO	DIFFUS OUEST LESD	50	OUEST
DIFFUS OUEST	PACT REUNION	DIFFUS OUEST LESD	6	OUEST
DIFFUS OUEST	SICA HR	DIFFUS OUEST LESD	38	OUEST
DIFFUS SUD	BB PRIMO	DIFFUS SUD LESD	60	SUD
DIFFUS SUD	PACT REUNION	DIFFUS SUD LESD	13	SUD
DIFFUS SUD	SICA HR	DIFFUS SUD LESD	150	SUD
DIFFUS SUD	SUD HABITAT CONSEIL	DIFFUS SUD LESD	70	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI LA CHAPELLE	5	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	RHI TANAMBO	2	SUD
TOTAL LESD			516	

#### LESG

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	BOURBON BOIS	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	7	OUEST
LA POSSESSION	BOURBON BOIS	TI TOULIT ( TRAM TRAIN )	2	OUEST
LA POSSESSION	SEMADER	RHI RAVINE LAFLEUR JAMBROZAD	27	OUEST
LA POSSESSION	SEMADER	RHI TAMARIN SARDA (VAVANGUE)	4	OUEST
LE PORT	BOURBON BOIS	RHI RIVIERE DES GALETS	10	OUEST
LE PORT	BOURBON BOIS	RHI SAY PISCINE	1	OUEST
LE PORT	HABITAT +	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
LE PORT	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS	30	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	13	OUEST
LE PORT	SICA HR	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
LE PORT	SICA HR	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
LES TROIS BASSINS	SICA HR	MONTVERT ( HORS RHI )	2	OUEST
SAINT - BENOIT	BOURBON BOIS	CHEMIN PREVOISY	24	EST
SAINT - DENIS	SEDRE	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SAINT - DENIS	SICA HR	RHI ST BERNARD CAYENNE LES BAS	3	NORD
SAINTE - MARIE	BOURBON BOIS	BEAUSEJOUR	15	NORD
SAINTE - MARIE	BOURBON BOIS	CARREAU COTON (ZAC BEAUSÉJOUR)	15	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES CALUMETS 1	12	NORD
SAINT - JOSEPH	BOURBON BOIS	GRAND COUDE	19	SUD
SAINT - JOSEPH	PACT REUNION	TERRAIN LAURET	2	SUD
SAINT - JOSEPH	SUD HABITAT CONSEIL	JEAN PETIT	12	SUD
SAINT - LEU	BOURBON BOIS	CHALOUPE	20	OUEST
SAINT - LEU	BOURBON BOIS	LE PLATEAU	10	OUEST
SAINT - LEU	PACT REUNION	PORTAIL	3	OUEST
SAINT - LOUIS	SEMADER	COMBAVA	10	SUD
SAINT - LOUIS	SICA HR	LES COCOS	6	SUD
SAINT - PAUL	PACT REUNION	BOUILLON	7	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	FOND GENERESE	4	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	RHI BAS DE L' EPERON	2	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	TROU D'EAU	3	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	LES SAFRANS	4	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	TERRAIN HO FO	29	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	CENTRE VILLE	2	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	LE BERNICA	5	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI BAS DE L'EPERON CH SUMMER	4	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI BRUNIQUEL	1	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI CHAMDEMERLE T2	8	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI SANS SOUCI	3	OUEST
SAINT - PAUL	SUD HABITAT CONSEIL	BOIS ROUGE T2	38	OUEST
SAINT - PAUL	SUD HABITAT CONSEIL	RHI BOIS ROUGE T1	1	OUEST
SAINT - PAUL	SUD HABITAT CONSEIL	RHI SANS SOUCIS	12	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SICA HR	ONF	4	SUD
SAINT - PIERRE	BOURBON BOIS	TROIS MARES BOIS D'OLIVES RELOGEMENT	3	SUD
SAINT - PIERRE	PACT REUNION	CONSORTS AUPIN	4	SUD
TOTAL LESG			392	

#### LLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SEMAC	FLEUR DE THE	50	EST
BRAS PANON	SEMAC	NATUREA 2 (VEFA)	37	EST
BRAS PANON	SEMAC	NATUREA (VEFA)	17	EST
BRAS PANON	SHLMR	RIVIERE DES ROCHES 1	35	EST
LA POSSESSION	SEMADER	RHI RAVINE LAFLEUR	12	OUEST
LA POSSESSION	SIDR	INDIANA ( VEFA )	22	OUEST
LA POSSESSION	SIDR	LIANE PAPILLON (VEFA)	12	OUEST
LE TAMPON	SIDR	MARINE (VEFA)	10	SUD
LE TAMPON	SIDR	PK 22 (VEFA)	23	SUD
SAINT - ANDRE	SEMAC	ANATOL (VEFA)	76	EST
SAINT - ANDRE	SEMAC	LES FIGUES/RHI/LA VANILLE(ROCADE SUD)	30	EST

SAINT - ANDRE	SHLMR	TERENCE	60	EST
SAINT - ANDRE	SIDR	AMIRANTE	18	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	ILOT 6 ECOLE T2	40	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	OPERATION HUET	40	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	RESIDENCE 2 L (VEFA)	41	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	LE CAP (VEFA)	12	EST
SAINT - DENIS	SEDRE	DOMAINE DE FUCREAS	16	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	BAUHINIAS	71	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	JARDIN D'ALEXIA (VEFA)	19	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPES (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	ALIZEA (VEFA)	31	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	BOULEVARD DORE	47	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	FREGATE 2 (VEFA)	58	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LA MARINA (VEFA)	114	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LE PHOENIX (VEFA)	20	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LES PECHEURS	30	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LES SAPOTILLES (VEFA)	14	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	RESIDENCE RAISSA (VEFA)	25	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	RESIDENCE SAMÍYA (VEFA)	13	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	ROSSAN (VEFA)	95	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	SALVATTERRE (VEFA)	9	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	TAMARINA (VEFA)	88	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	BEAUSEJOUR 1 (VEFA)	92	NORD
SAINT - LOUIS	SEMADER	EUROPA	53	SUD
SAINT - LOUIS	SIDR	ENTREE DE VILLE (VEFA)	39	SUD
SAINT - LOUIS	SIDR	ETANG DU GOL (VEFA)	99	SUD
SAINT - PAUL	SHLMR	LE GUILLAUME (VUD)	64	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	TOURNANT KARLY	40	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	ZAC MON REPOS (VEFA)	57	OUEST
SAINT - PIERRE	SHLMR	CARPY (VEFA)	18	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	RAVINE BLANCHE ILOT. U - S	36	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	RAVINE BLANCHE ILOT V-W	36	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	ALDABRA (MAIL CENTRE VILLE)	42	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	FERMONTE (VEFA)	49	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. O	18	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. X	18	SUD
SAINT - PIERRE	SODEGIS	PANRAMA/MONTVERT LES BAS (VEFA)	17	SUD
TOTAL LLS			1 955	

#### LLTS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SEMAC	RHI PANIANDY	20	EST
BRAS PANON	SHLMR	BELLEVUE	36	EST
BRAS PANON	SHLMR	NARASSIGUIN	25	EST
BRAS PANON	SIDR	GRENADE	36	EST
LA POSSESSION	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	60	OUEST
LA POSSESSION	SEMADER	SALANGANE RHI RAVINE LAFLEUR	18	OUEST
LA POSSESSION	SEMADER	TUITUIT RHI RAVINE LAFLEUR	24	OUEST
LA POSSESSION	SIDR	RESIDENCE SAINTE MAXIME	34	OUEST
LE PORT	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS	55	OUEST
LE PORT	SEMADER	RHI EPUISEMENT PAQUEBOT	11	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	70	OUEST
LE PORT	SIDR	FIDJI (RHI SAY PISCINE)	18	OUEST
LE PORT	SIDR	LE VIEUX MUR	17	OUEST
L'ETANG SALE	SODEGIS	RESIDENCE AURELIE	14	SUD
L'ETANG SALE	SODEGIS	RHI BUTTE CITRONNELLE	20	SUD
PETITE ILE	SHLMR	LA CITERNE	28	SUD
SAINT - ANDRE	SEMAC	RHI ROCADE SUD LA VANILLE	30	EST
SAINT - ANDRE	SHLMR	EMERAUDE (VEFA)	6	EST
SAINT - ANDRE	SIDR	PEMBA	8	EST

SAINT - ANDRE	SIDR	ZAC FAYARD LES RESIDENCES	38	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	CHEMIN PREVOISY	49	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	ILOT 6 ECOLE T2	30	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	ZAC MADELEINE 6 (ANRU)	25	EST
SAINT - BENOIT	SHLMR	BRAS DE FER (VEFA)	6	EST
SAINT - BENOIT	SHLMR	JAMALACS (VEFA)	4	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	SKYE (EX OPERATION CARRON)	25	EST
SAINT - DENIS	SEDRE	LE BUTOR	50	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	AGATHE (VEFA)	38	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	LA POSTE	35	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	SCI LALLEMAND	15	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	BEC ROSE	30	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	BOUGAINVILLE	50	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	CARDINALE	40	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	CHAUDRON 8 (OPÉRATION NOUVELLE)	26	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	FREGATE 1 (VEFA)	55	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LES JARDINS D'AUBINAY (EX KIRIBATI)	77	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	SAMAT	60	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	PAILLE EN QUEUE	36	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	TERRE DE MIRE	69	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 2 (VEFA)	52	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 3 (VEFA)	70	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 4 (VEFA)	63	NORD
SAINT - LEU	SHLMR	LE PORTAIL ( RESIDENCE PERS AGÉES)	34	OUEST
SAINT - LEU	SHLMR	RESIDENCE SOCIALE (FONDATION D'AUTEUIL)	32	OUEST
SAINT - LEU	SODEGIS	RESIDENCE LES COLIMAÇONS	25	OUEST
SAINT - LOUIS	SEMADER	CARDAMONE RHI LA CHAPELLE	9	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	VIEUX MOULIN	40	SUD
SAINT - LOUIS	SODEGIS	LE NAPOLEON/CENTRE-VILLE (VEFA)	27	SUD
SAINT - LOUIS	SODEGIS	LE SAINT-ETIENNE/CENTRE VILLE (VEFA)	25	SUD
SAINT - PAUL	SEDRE	RHI RUELLE DES FLEURS	50	OUEST
SAINT - PAUL	SEDRE	RHI SANS SOUCI	21	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	ARGONAUTES	5	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	CARREAU LE CAMP 2 ( RHI BOIS ROUGE)	27	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	CINQ HEURES II	50	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	FLEURIMONT (VEFA)	4	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	PETITE FRANCE	15	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	VERT LAGON 2 (VEFA)	32	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	TOURNANT KARLY	40	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SIDR	LOMBOK	15	SUD
SAINT - PHILIPPE	SIDR	TRINITE 1	20	SUD
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	MAIL DE ST PIERRE ILOT 6-3	34	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	JANICOT	15	SUD
SALAZIE	SHLMR	VILLAGE CREOLE (VEFA)	10	EST
TOTAL LLTS			2 095	

#### LU

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	SEDRE	FOYER RESIDENCE FEMME EN DETRESSE	13	SUD
TOTAL LU			13	

#### MR

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	SEDRE	MAISON RELAIS	20	SUD
TOTAL MR			20	

#### PLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LE TAMPON	SIDR	DOUYERE (VEFA)	90	SUD
LE TAMPON	SIDR	LA PEPINIERE 2 (VEFA)	23	SUD

SAINT - BENOIT	SIDR	ILOT 6 - ECOLE T2 (ZAC MADELEINE)	40	EST
SAINT - DENIS	ALOGIA	DOMENJOD	60	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LE CHAMBLY (VEFA)	91	NORD
SAINT - JOSEPH	SEMADER	FRANCOIS MITTERAND - T1	48	SUD
SAINT - PAUL	SIDR	ZAC MON REPOS (VEFA)	56	OUEST
SAINT - PIERRE	SIDR	CONDE (VEFA)	60	SUD
TOTAL PLS			468	

#### PSLA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	SEMADER	RHI RAVINE LAFLEUR	4	OUEST
SAINT - PIERRE	SEMADER	ENGLAND FOREST	20	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	MASCARIN	30	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	ZAC OCEAN INDIEN ILOT 6	25	SUD
TOTAL PSLA			79	

#### PTZ

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SHLMR	BELLEVUE	3	EST
LA POSSESSION	BOURBON BOIS	RHI RIVIERE DES GALETS	1	OUEST
LE PORT	PRIVE	RHI RIVIERE DES GALETS	9	OUEST
LE PORT	PRIVE	RHI SAY PISCINE	1	OUEST
LE PORT	SICA HR	RHI SAY PISCINE	2	OUEST
LE PORT	SIDR	SECTEUR BOULBOUL	12	OUEST
SAINT - JOSEPH	SUD HABITAT CONSEIL	JEAN PETIT	3	SUD
SAINT - PAUL	PACT REUNION	BAS DE L' EPERON	1	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	BOUILLON	1	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	CHAMPDEMERLE	1	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	FOND GENERESE	1	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	RHI TROU D' EAU	3	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	LE GUILLAUME (VUD)	20	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	LES SAFRANS	1	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI BAS DE L' EPERON	1	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI CHAMDEMERLE	1	OUEST
SAINT - PAUL	SUD HABITAT CONSEIL	RHI BOIS ROUGE T1	1	OUEST
SAINT - PAUL	SUD HABITAT CONSEIL	RHI BOIS ROUGE T2A	4	OUEST
TOTAL PTZ			66	

#### REHA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LE PORT	SEMADER	EVARISTE DE PARNY	89	OUEST
LE PORT	SEMADER	HERBERT SPENCER T1	48	OUEST
LE PORT	SEMADER	LA MARINE	60	OUEST
SAINT - DENIS	SIDR	CHAUDRON 8	55	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LE CHAUDRON 127	30	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	705-VILLAGE DESPREZ	49	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	PLACE DE L'EGLISE	66	NORD
SAINT - PIERRE	SEMADER	0630-POINSETIAS (RAVINE BLANCHE)	26	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	615-ALLAMANDAS (RAVINE BLANCHE)	64	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	625-PAILLE EN QUEUE	53	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	631-JACARANDAS (RAVINE BLANCHE)	25	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	BONS ENFANTS BAT. C-D-G-H	113	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	BONS ENFANTS I/J/K	55	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	FRANCOIS DE MAHY 4	62	SUD
TOTAL REHA			795	

TOTAL GÉNÉRAL

7 523

### **F. Les VEFA de la programmation 2010**

## 1. Les VEFA 2010 par commune

### BRAS PANON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	NATUREA 2 (VEFA)	37	EST
SEMAC	LLS	NATUREA (VEFA)	17	EST
TOTAL BRAS PANON			54	

### LA POSSESSION

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LLS	INDIANA ( VEFA )	22	OUEST
SIDR	LLS	LIANE PAPILLON (VEFA)	12	OUEST
TOTAL LA POSSESSION			34	

### LE TAMPON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LLS	MARINE (VEFA)	10	SUD
SIDR	LLS	PK 22 (VEFA)	23	SUD
SIDR	PLS	DOUYERE (VEFA)	90	SUD
SIDR	PLS	LA PEPINIERE 2 (VEFA)	23	SUD
TOTAL LE TAMPON			146	

### SAINT - ANDRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	ANATOL (VEFA)	76	EST
SHLMR	LLTS	EMERAUDE (VEFA)	6	EST
TOTAL SAINT - ANDRE			82	

### SAINT - BENOIT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	RESIDENCE 2 L (VEFA)	41	EST
SHLMR	LLTS	BRAS DE FER (VEFA)	6	EST
SHLMR	LLTS	JAMALACS (VEFA)	4	EST
SIDR	LLS	LE CAP (VEFA)	12	EST
TOTAL SAINT - BENOIT			63	

### SAINT - DENIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLS	JARDIN D'ALEXIA (VEFA)	19	NORD
SHLMR	LLS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SHLMR	LLTS	AGATHE (VEFA)	38	NORD
SHLMR	LLTS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SIDR	LLS	ALIZEA (VEFA)	31	NORD
SIDR	LLS	FREGATE 2 (VEFA)	58	NORD
SIDR	LLS	LA MARINA (VEFA)	114	NORD
SIDR	LLS	LE PHOENIX (VEFA)	20	NORD
SIDR	LLS	LES SAPOTILLES (VEFA)	14	NORD
SIDR	LLS	RESIDENCE RAISSA (VEFA)	25	NORD
SIDR	LLS	RESIDENCE SAMIYA (VEFA)	13	NORD
SIDR	LLS	ROSSAN (VEFA)	95	NORD
SIDR	LLS	SALVATTERRE (VEFA)	9	NORD
SIDR	LLS	TAMARINA ( VEFA)	88	NORD
SIDR	LLTS	FREGATE 1 (VEFA)	55	NORD
SIDR	PLS	LE CHAMBLY (VEFA)	91	NORD
TOTAL SAINT - DENIS			854	

### SAINTE - MARIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLS	BEAUSEJOUR 1 (VEFA)	92	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 2 (VEFA)	52	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 3 (VEFA)	70	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 4 (VEFA)	63	NORD
TOTAL SAINTE - MARIE			277	

### SAINT - LOUIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LLS	ENTREE DE VILLE (VEFA)	39	SUD

SIDR	LLS	ETANG DU GOL (VEFA)	99	SUD
SODEGIS	LLTS	LE NAPOLEON/CENTRE-VILLE (VEFA)	27	SUD
SODEGIS	LLTS	LE SAINT-ETIENNE/CENTRE VILLE (VEFA)	25	SUD
TOTAL SAINT - LOUIS			190	

#### SAINT - PAUL

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLTS	FLEURIMONT (VEFA)	4	OUEST
SHLMR	LLTS	VERT LAGON 2 (VEFA)	32	OUEST
SIDR	LLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	57	OUEST
SIDR	PLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	56	OUEST
TOTAL SAINT - PAUL			149	

#### SAINT - PIERRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLS	CARPY (VEFA)	18	SUD
SIDR	LLS	FERMONTE ( VEFA)	49	SUD
SIDR	PLS	CONDE (VEFA)	60	SUD
SODEGIS	LLS	PANRAMA/MONTVERT LES BAS (VEFA)	17	SUD
TOTAL SAINT - PIERRE			144	

#### SALAZIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLTS	VILLAGE CREOLE (VEFA)	10	EST
TOTAL SALAZIE			10	

TOTAL GÉNÉRAL			2 003	
---------------	--	--	-------	--

### 2.Les VEFA 2010 par opérateur

#### SEMAC

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLS	NATUREA 2 (VEFA)	37	EST
BRAS PANON	LLS	NATUREA (VEFA)	17	EST
SAINT - ANDRE	LLS	ANATOL (VEFA)	76	EST
SAINT - BENOIT	LLS	RESIDENCE 2 L (VEFA)	41	EST
TOTAL SEMAC			171	

#### SHLMR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - ANDRE	LLTS	EMERAUDE (VEFA)	6	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	BRAS DE FER (VEFA)	6	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	JAMALACS (VEFA)	4	EST
SAINT - DENIS	LLTS	AGATHE (VEFA)	38	NORD
SAINT - DENIS	LLS	JARDIN D'ALEXIA (VEFA)	19	NORD
SAINT - DENIS	LLS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINTE - MARIE	LLS	BEAUSEJOUR 1 (VEFA)	92	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 2 (VEFA)	52	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 3 (VEFA)	70	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 4 (VEFA)	63	NORD
SAINT - PAUL	LLTS	FLEURIMONT (VEFA)	4	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	VERT LAGON 2 (VEFA)	32	OUEST
SAINT - PIERRE	LLS	CARPY (VEFA)	18	SUD
SALAZIE	LLTS	VILLAGE CREOLE (VEFA)	10	EST
TOTAL SHLMR			598	

#### SIDR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	LLS	INDIANA ( VEFA )	22	OUEST
LA POSSESSION	LLS	LIANE PAPILLON (VEFA)	12	OUEST
LE TAMPON	PLS	DOUYERE (VEFA)	90	SUD
LE TAMPON	PLS	LA PEPINIERE 2 (VEFA)	23	SUD
LE TAMPON	LLS	MARINE (VEFA)	10	SUD
LE TAMPON	LLS	PK 22 (VEFA)	23	SUD

SAINT - BENOIT	LLS	LE CAP (VEFA)	12	EST
SAINT - DENIS	LLS	ALIZEA (VEFA)	31	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	FREGATE 1 (VEFA)	55	NORD
SAINT - DENIS	LLS	FREGATE 2 (VEFA)	58	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LA MARINA (VEFA)	114	NORD
SAINT - DENIS	PLS	LE CHAMBLY (VEFA)	91	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LE PHOENIX (VEFA)	20	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LES SAPOTILLES (VEFA)	14	NORD
SAINT - DENIS	LLS	RESIDENCE RAISSA (VEFA)	25	NORD
SAINT - DENIS	LLS	RESIDENCE SAMÍYA (VEFA)	13	NORD
SAINT - DENIS	LLS	ROSSAN (VEFA)	95	NORD
SAINT - DENIS	LLS	SALVATTERRE (VEFA)	9	NORD
SAINT - DENIS	LLS	TAMARINA ( VEFA)	88	NORD
SAINT - LOUIS	LLS	ENTREE DE VILLE (VEFA)	39	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	ETANG DU GOL (VEFA)	99	SUD
SAINT - PAUL	LLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	57	OUEST
SAINT - PAUL	PLS	ZAC MON REPOS (VEFA)	56	OUEST
SAINT - PIERRE	PLS	CONDE (VEFA)	60	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	FERMONTE ( VEFA)	49	SUD
TOTAL SIDR			1 165	

#### SODEGIS

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - LOUIS	LLTS	LE NAPOLEON/CENTRE-VILLE (VEFA)	27	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	LE SAINT-ETIENNE/CENTRE VILLE (VEFA)	25	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	PANRAMA/MONTVERT LES BAS (VEFA)	17	SUD
TOTAL SODEGIS			69	

TOTAL GÉRÉRAL			2 003	
---------------	--	--	-------	--

### 3.Les VEFA 2010 par produit

#### LLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SEMAC	NATUREA 2 (VEFA)	37	EST
BRAS PANON	SEMAC	NATUREA (VEFA)	17	EST
LA POSSESSION	SIDR	INDIANA ( VEFA )	22	OUEST
LA POSSESSION	SIDR	LIANE PAPILLON (VEFA)	12	OUEST
LE TAMPON	SIDR	MARINE (VEFA)	10	SUD
LE TAMPON	SIDR	PK 22 (VEFA)	23	SUD
SAINT - ANDRE	SEMAC	ANATOL (VEFA)	76	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	RESIDENCE 2 L (VEFA)	41	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	LE CAP (VEFA)	12	EST
SAINT - DENIS	SHLMR	JARDIN D'ALEXIA (VEFA)	19	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	ALIZEA (VEFA)	31	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	FREGATE 2 (VEFA)	58	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LA MARINA (VEFA)	114	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LE PHOENIX (VEFA)	20	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LES SAPOTILLES (VEFA)	14	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	RESIDENCE RAISSA (VEFA)	25	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	RESIDENCE SAMÍYA (VEFA)	13	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	ROSSAN (VEFA)	95	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	SALVATTERRE (VEFA)	9	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	TAMARINA ( VEFA)	88	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 1 (VEFA)	92	NORD
SAINT - LOUIS	SIDR	ENTREE DE VILLE (VEFA)	39	SUD
SAINT - LOUIS	SIDR	ETANG DU GOL (VEFA)	99	SUD
SAINT - PAUL	SIDR	ZAC MON REPOS (VEFA)	57	OUEST
SAINT - PIERRE	SHLMR	CARPY (VEFA)	18	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	FERMONTE ( VEFA)	49	SUD

SAINT - PIERRE	SODEGIS	PANRAMA/MONTVERT LES BAS (VEFA)	17	SUD
TOTAL LLS			1 199	

#### LLTS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - ANDRE	SHLMR	EMERAUDE (VEFA)	6	EST
SAINT - BENOIT	SHLMR	BRAS DE FER (VEFA)	6	EST
SAINT - BENOIT	SHLMR	JAMALACS (VEFA)	4	EST
SAINT - DENIS	SHLMR	AGATHE (VEFA)	38	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	SCCV ALEXANDRA - CARRÉ DE L'OLYMPE (VEFA)	92	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	FREGATE 1 (VEFA)	55	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 2 (VEFA)	52	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 3 (VEFA)	70	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 4 (VEFA)	63	NORD
SAINT - LOUIS	SODEGIS	LE NAPOLEON/CENTRE-VILLE (VEFA)	27	SUD
SAINT - LOUIS	SODEGIS	LE SAINT-ETIENNE/CENTRE VILLE (VEFA)	25	SUD
SAINT - PAUL	SHLMR	FLEURIMONT (VEFA)	4	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	VERT LAGON 2 (VEFA)	32	OUEST
SALAZIE	SHLMR	VILLAGE CREOLE (VEFA)	10	EST
TOTAL LLTS			484	

#### PLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LE TAMPON	SIDR	DOUYERE (VEFA)	90	SUD
LE TAMPON	SIDR	LA PEPINIERE 2 (VEFA)	23	SUD
SAINT - DENIS	SIDR	LE CHAMBLY (VEFA)	91	NORD
SAINT - PAUL	SIDR	ZAC MON REPOS (VEFA)	56	OUEST
SAINT - PIERRE	SIDR	CONDE (VEFA)	60	SUD
TOTAL PLS			320	

TOTAL GÉNÉRAL			2 003	
---------------	--	--	-------	--

## **2. LA PRE-PROGRAMMATION (2011) LISTE DES OPERATIONS (Y COMPRIS VEFA)**

### **A.La synthèse de la pré-programmation (2011)**

## Par Bassin

	LOCATIF						ACCESSION				AMELIORATION			Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	LU	MR	PLS	X	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
EST	437	473			32			67		42	3			1 054	20,34 %	1 051	20,28 %
NORD	347	405				50		44		8		7	194	1 055	20,36 %	854	16,48 %
OUEST	156	420	20	20	10			211		79	65	14	319	1 314	25,35 %	916	17,67 %
SUD	314	574			169	288	1	60	45	5	13		291	1 760	33,96 %	1 456	28,09 %
<b>Total</b>	<b>1 254</b>	<b>1 872</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>211</b>	<b>338</b>	<b>1</b>	<b>382</b>	<b>45</b>	<b>134</b>	<b>81</b>	<b>21</b>	<b>804</b>	<b>5 183</b>	<b>100%</b>	<b>4 277</b>	<b>82,52 %</b>
%	24,19 %	36,12 %	0,39 %	0,39 %	4,07 %	6,52 %	0,02 %	7,37 %	0,87 %	2,59 %	1,56 %	0,41 %	15,51 %		4 143	hors PTZ	

## Par commune

	LOCATIF						ACCESSION				AMELIORATION			Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	LU	MR	PLS	X	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
BRAS PANON					32			18		13				63	1,22 %	63	1,22 %
CILAOS		35												35	0,68 %	35	0,68 %
PLAINE PALMISTES		101						19		16	3			139	2,68 %	136	2,62 %
LA POSSESSION	30	36						31		1	7	14	76	195	3,76 %	98	1,89 %
LE PORT	39	116						65		21	2		243	486	9,38 %	241	4,65 %
TROIS BASSINS		25						21			9			55	1,06 %	46	0,89 %
LE TAMPON	107	244						30					40	421	8,12 %	381	7,35 %
L'ETANG SALE		15												15	0,29 %	15	0,29 %
PETITE ILE	20	45				18								83	1,60 %	83	1,60 %
SAINT - ANDRE	64	150												214	4,13 %	214	4,13 %
SAINT - BENOIT	288	130						6						424	8,18 %	424	8,18 %
SAINT - DENIS	96	174				50		26		8		7	194	555	10,71 %	354	6,83 %
SAINTE - MARIE	70	161												231	4,46 %	231	4,46 %
SAINTE - ROSE	70	72								13				155	2,99 %	155	2,99 %
SAINTE - SUZANNE	181	70						18						269	5,19 %	269	5,19 %
SAINT - JOSEPH		92								5				97	1,87 %	97	1,87 %
SAINT - LEU	5	105			10			69		3	18			210	4,05 %	192	3,70 %
SAINT - LOUIS	65	87				179		27			12		34	404	7,79 %	358	6,91 %
SAINT - PAUL	82	138	20	20				25		54	29			368	7,10 %	339	6,54 %
SAINT - PHILIPPE		20						3						23	0,44 %	23	0,44 %
SAINT - PIERRE	122	36			169	91	1		45		1		217	682	13,16 %	464	8,95 %
SALAZIE	15	20						24						59	1,14 %	59	1,14 %
<b>Total</b>	<b>1 254</b>	<b>1 872</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>211</b>	<b>338</b>	<b>1</b>	<b>382</b>	<b>45</b>	<b>134</b>	<b>81</b>	<b>21</b>	<b>804</b>	<b>5 183</b>	<b>100%</b>	<b>4 277</b>	<b>82,52 %</b>
%	24,19 %	36,12 %	0,39 %	0,39 %	4,07 %	6,52 %	0,02 %	7,37 %	0,87 %	2,59 %	1,56 %	0,41 %	15,51 %		4 143	hors PTZ	

## Par opérateur

	LOCATIF						ACCESSION				AMELIORATION			Tous les logts		Logt neufs	
	LLS	LLTS	LU	MR	PLS	X	LESD	LESG	PSLA	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
BB PRIMO											3			3	0,06 %		#VALEUR!
BOURBON BOIS								50		18				68	1,31 %	68	1,31 %
CBO TERRITORIA					30									30	0,58 %	30	0,58 %
HABITAT +											10			10	0,19 %		#VALEUR!
NON DEFINI		108			42	179		27		3	27			386	7,45 %	359	6,93 %
PACT REUNION								13		6	28			47	0,91 %	19	0,37 %
PRIVE										8				8	0,15 %	8	0,15 %
PROLOGIA					32									32	0,62 %	32	0,62 %
SEDRE	192	348		20				35		82		7		684	13,20 %	677	13,06 %
SEMAC	348	180						24						552	10,65 %	552	10,65 %
SEMADER	141	167				60	1	45	45		1	14	247	721	13,91 %	459	8,86 %
SHLMR	213	402			46	81		18		17			195	972	18,75 %	777	14,99 %
SICA HR						18		12			12			42	0,81 %	30	0,58 %
SIDR	336	392			61			158					332	1 279	24,68 %	947	18,27 %
SODEGIS		215												215	4,15 %	215	4,15 %
SODIAC	24	60											30	114	2,20 %	84	1,62 %
TCO			20											20	0,39 %	20	0,39 %
<b>Total</b>	<b>1 254</b>	<b>1 872</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>211</b>	<b>338</b>	<b>1</b>	<b>382</b>	<b>45</b>	<b>134</b>	<b>81</b>	<b>21</b>	<b>804</b>	<b>5 183</b>	<b>100%</b>	<b>4 277</b>	<b>82,52 %</b>
%	24,19 %	36,12 %	0,39 %	0,39 %	4,07 %	6,52 %	0,02 %	7,37 %	0,87 %	2,59 %	1,56 %	0,41 %	15,51 %		4 143	hors PTZ	

## Par regroupement

Regroupement	LOCATIF	ACCESSION	AMELIORATION
Logt	3 715	562	906
%	71,68 %	10,84 %	17,48 %

## B. La pré-programmation (2011) par COMMUNE :

### BRAS PANON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	PAE RIVIERE DES ROCHES 2	18	EST
BOURBON BOIS	PTZ 40	PAE RIVIERE DES ROCHES 2	13	EST
PROLOGIA	PLS	TAMARINE (VEFA)	32	EST

TOTAL BRAS PANON				63
------------------	--	--	--	----

CILAOS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	LLTS	ZAC ROLLAND GARROS	35	SUD
TOTAL CILAOS			35	

LA PLAINE DES PALMISTES

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI 1ER VILLAGE	3	EST
BOURBON BOIS	LESG	OPERATION RHI 1ER VILLAGE	19	EST
BOURBON BOIS	PTZ 40	OPERATION RHI 1ER VILLAGE	4	EST
SHLMR	LLTS	CASCADE BIBERON	68	EST
SHLMR	PTZ 40	CASCADE BIBERON	12	EST
SIDR	LLTS	COEUR DE VILLE	33	EST
TOTAL LA PLAINE DES PALMISTES			139	

LA POSSESSION

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	PICHETTE (RELOG TRAM-TRAIN)	8	OUEST
BOURBON BOIS	LESG	RHI RAVINE LAFLEUR (RELOGEMENT TRAM-TRAIN)	5	OUEST
BOURBON BOIS	PTZ 40	RHI RIVIERE DES GALET T1A	1	OUEST
PACT REUNION	AAH	RHI MULTISITES DOS D'ANE	7	OUEST
PACT REUNION	LESG	RHI MULTISITES DOS D'ANE	3	OUEST
SEDRE	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	15	OUEST
SEDRE	LLS	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	30	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	36	OUEST
SEMADER	AMELIO	RAVINE LAFLEUR	14	OUEST
SEMADER	REHA	BAUDELAIRE	76	OUEST
TOTAL LA POSSESSION			195	

LE PORT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
PACT REUNION	AAH	RHI MULTI SITES	2	OUEST
PRIVE	PTZ 40	RHI RIVIERE DES GALETS	8	OUEST
SEDRE	LESG	ZAC RIVIERE DES GALETS	20	OUEST
SEDRE	LLS	RHI RIVIERE DES GALETS T2	39	OUEST
SEDRE	LLTS	ZAC RIVIERE DES GALETS	36	OUEST
SEDRE	PTZ 40	ZAC RIVIERE DES GALETS	13	OUEST
SEMADER	REHA	HERBERT SPENCER T1	48	OUEST
SHLMR	LESG	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 5	11	OUEST
SHLMR	LESG	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	7	OUEST
SHLMR	LLTS	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 4	22	OUEST
SHLMR	LLTS	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 6	10	OUEST
SHLMR	LLTS	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 7	14	OUEST
SHLMR	LLTS	ANRU LEPERVENCHE-VERGES 8	13	OUEST
SHLMR	REHA	VOIE TRIOMPHALE	195	OUEST
SIDR	LESG	RHI MULTI SITES	7	OUEST
SIDR	LESG	RHI SAY PISCINE	20	OUEST
SIDR	LLTS	CAMPBEL 1 (EX RHI MULTI-SITES)	21	OUEST
TOTAL LE PORT			486	

LES TROIS BASSINS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	AAH	RHI MONVERT CROIX BIGAT	9	OUEST
NON DEFINI	LESG	RHI MONVERT CROIX BIGAT	12	OUEST
SICA HR	LESG	LITTORAL	9	OUEST
SIDR	LLTS	CROIX BIGAT	25	OUEST
TOTAL LES TROIS BASSINS			55	

LE TAMPON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	LLTS	EHPAD FONDATION PÈRE FAVRON	83	SUD
SHLMR	LLS	FERRY	50	SUD
SHLMR	LLS	MEZIAIRE	27	SUD
SIDR	LESG	PITON HYACINTHE	30	SUD

SIDR	LLS	PITON HYACINTHE B	30	SUD
SIDR	LLTS	DOUYERE (VEFA)	51	SUD
SIDR	REHA	RAVINE BLANCHE	40	SUD
SODEGIS	LLTS	LE POKER D'AS	110	SUD
TOTAL LE TAMPON			421	

#### L'ETANG SALE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLTS	LE VERGER 2	15	SUD
TOTAL L'ETANG SALE			15	

#### PETITE ILE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	LLS	PITON CHARRIE	20	SUD
SEMADER	LLTS	PITON CHARRIE	25	SUD
SICA HR	X	JULES VIENNE	18	SUD
SODEGIS	LLTS	MANAPANY LES BAS	20	SUD
TOTAL PETITE ILE			83	

#### SAINT - ANDRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEDRE	LLTS	ZAC FAYARD (ILOT A11- A12 - A13)	150	EST
SIDR	LLS	AOSIS	49	EST
SIDR	LLS	RHI LES MANGUIERS	15	EST
TOTAL SAINT - ANDRE			214	

#### SAINT - BENOIT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	BAOBAB (VEFA) (EX VACOAS)	68	EST
SEMAC	LLS	MADELEINE 2 BOIS HABITÉ 1 - T2	70	EST
SEMAC	LLS	RHI PETIT SAINT PIERRE	25	EST
SEMAC	LLS	TERRAIN PAYET	45	EST
SEMAC	LLTS	MADELEINE 2 BOIS HABITÉ 2 - T2	70	EST
SIDR	LESG	MURANO (CAPRI 1)	6	EST
SIDR	LLS	BAOBAB (VEFA) (EX VACOAS)	80	EST
SIDR	LLTS	MURANO	60	EST
TOTAL SAINT - BENOIT			424	

#### SAINT - DENIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEDRE	AMELIO	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SEDRE	LLS	DOMAINE DE FUCREAS	17	NORD
SEDRE	PTZ 40	DOMAINE DE FUCREAS	8	NORD
SHLMR	X	CANNE MAPOU	50	NORD
SIDR	LESG	LONGANIS (RHI HYACINTHE/CARAMBOLE)	16	NORD
SIDR	LESG	RHI PETITE ILE 3E TRANCHE	10	NORD
SIDR	LLS	LA DIGUE	27	NORD
SIDR	LLS	TEK TEK (RHI PETITE ILE 4T)	28	NORD
SIDR	LLTS	MAHE (RH HYACINTHE)	34	NORD
SIDR	LLTS	MONDON	60	NORD
SIDR	LLTS	PAPANGUES (RHI PETITE ILE 3T)	20	NORD
SIDR	REHA	CAMELIAS 32 2E TRANCHE	66	NORD
SIDR	REHA	CAMELIAS 36 3E TRANCHE	98	NORD
SODIAC	LLS	ID 207	24	NORD
SODIAC	LLTS	COTEAU DES LETCHIS	60	NORD
SODIAC	REHA	NOUVEAU RESIDENTIALLES	30	NORD
TOTAL SAINT - DENIS			555	

#### SAINTE - MARIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLS	BEAUSEJOUR 5 (VEFA)	26	NORD
SHLMR	LLS	BEAUSEJOUR 9 (VEFA)	44	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 6 (VEFA)	28	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 7 (VEFA)	36	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 8 (VEFA)	97	NORD
TOTAL SAINTE - MARIE			231	

SAINTE - ROSE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEDRE	LLS	ZAC CENTRE VILLE MV	40	EST
SEDRE	LLTS	ZAC CENTRE VILLE LOCATIFS	60	EST
SEDRE	PTZ 40	ZAC CENTRE VILLE	13	EST
SHLMR	LLS	ARECA	30	EST
SHLMR	LLTS	CORYFA	12	EST
TOTAL SAINTE - ROSE			155	

SAINTE - SUZANNE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	QFA - USINE SUCRIERE II	65	NORD
SEMAC	LLS	QUARTIER FRANCAIS I	60	NORD
SEMAC	LLTS	QUARTIER FRANCAIS I	50	NORD
SEMADER	LESG	CHANE KANE 2E TRANCHE RHI	7	NORD
SEMADER	LESG	LES CALUMETS 2	11	NORD
SEMADER	LLS	LES BAMBOUS 1	16	NORD
SEMADER	LLS	LES BAMBOUS 2	40	NORD
SEMADER	LLTS	LES BAMBOUS 1	8	NORD
SEMADER	LLTS	LES BAMBOUS RHI COMMUNE ANGO	12	NORD
TOTAL SAINTE - SUZANNE			269	

SAINT - JOSEPH

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLTS	MOULIN ROUGE	40	SUD
SHLMR	LLTS	BADERA	52	SUD
SHLMR	PTZ 40	BADERA	5	SUD
TOTAL SAINT - JOSEPH			97	

SAINT - LEU

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	AAH	RHI BOIS DE NEFLES	10	OUEST
NON DEFINI	AAH	RHI DES ATTES	8	OUEST
NON DEFINI	LESG	CHEMIN LAURENCY RIVIERE	15	OUEST
NON DEFINI	PTZ 40	RHI DES ATTES	3	OUEST
SIDR	LESG	RHI BOIS DE NEFLES	32	OUEST
SIDR	LESG	RHI DES ATTES	22	OUEST
SIDR	LLS	RHI BOIS DE NEFLES	5	OUEST
SIDR	LLTS	LES ORMEAUX I	40	OUEST
SIDR	PLS	LES ORMEAUX II	10	OUEST
SODEGIS	LLTS	CAMELIAS	20	OUEST
SODEGIS	LLTS	LA CHALOUPE CENTRE "MEDIATHEQUE"	25	OUEST
SODEGIS	LLTS	LA FONTAINE	20	OUEST
TOTAL SAINT - LEU			210	

SAINT - LOUIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	X	RHI CENTRE VILLE 1	179	SUD
SEMADER	AQS	KAYAMBS (192 LOGTS)	0	SUD
SEMADER	LESG	LE GOL BELLEVUE	27	SUD
SEMADER	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 1	40	SUD
SEMADER	LLS	VACOAS SUD	25	SUD
SEMADER	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 1	40	SUD
SEMADER	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 2	7	SUD
SEMADER	LLTS	RHI LE GOL BELLEVUE	15	SUD
SEMADER	LLTS	VACOAS SUD	25	SUD
SEMADER	REHA	LES GOYAVES	34	SUD
SICA HR	AAH	BEL AIR	12	SUD
TOTAL SAINT - LOUIS			404	

SAINT - PAUL

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
HABITAT +	AAH	RHI GRAND CONTOUR	10	OUEST
PACT REUNION	AAH	RHI TROU D'EAU	19	OUEST
PACT REUNION	LESG	RHI TROU D'EAU	10	OUEST

PACT REUNION	PTZ 40	RHI TROU D'EAU	6	OUEST
SEDRE	LLS	CARRE DE L'EPERON (ZAC EPERON)	46	OUEST
SEDRE	LLS	RUE ARY ET M LEBLOND	20	OUEST
SEDRE	LLTS	20 LLTS RUE A & M LEBLOND	20	OUEST
SEDRE	LLTS	CARRE DE L'EPERON	46	OUEST
TCO	LU	LOGEMENTS D'URGENCE	20	OUEST
SEDRE	MR	MAISON RELAIS	20	OUEST
SEDRE	PTZ 40	CARRE DE L'EPERON	48	OUEST
SHLMR	LLS	LES AIGRETTES	16	OUEST
SHLMR	LLTS	LES NAIADES (NEPTUNE 2)	35	OUEST
SIDR	LESG	RHI GRAND CONTOUR	15	OUEST
SIDR	LLTS	RHI BOUILLON (MALTE 2)	17	OUEST
SIDR	LLTS	TERRAIN MOUNICHY (RHI GRAND CONTOUR)	20	OUEST
TOTAL SAINT - PAUL			368	

#### SAINT - PHILIPPE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SICA HR	LESG	FAMILLE FONTAINE	3	SUD
SODEGIS	LLTS	TAKAMAKA	20	SUD
TOTAL SAINT - PHILIPPE			23	

#### SAINT - PIERRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
CBO TERRITORIA	PLS	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
NON DEFINI	LLTS	MAIL DE SAINT PIERRE ILOT 6-1	25	SUD
NON DEFINI	PLS	MAIL DE SAINT PIERRE ILOT 6-2	42	SUD
SEMADER	AAH	RHI TANAMBO	1	SUD
SEMADER	LESD	RHI TANAMBO	1	SUD
SEMADER	PSLA	TERRAIN YALE	45	SUD
SEMADER	REHA	FRANGIPAGNIER (ANRU)	20	SUD
SEMADER	REHA	GRANDS BOIS	69	SUD
SEMADER	X	ZAC BOIS D'OLIVES	60	SUD
SHLMR	LLS	RAVINE BLANCHE ILOT. J	20	SUD
SHLMR	PLS	RAVINE BLANCHE ILOT. Q	23	SUD
SHLMR	PLS	RAVINE BLANCHE ILOT. R	23	SUD
SHLMR	X	CAP AUSTRAL 2 (VEFA)	31	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. F	40	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. G	32	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. H	30	SUD
SIDR	LLTS	SAN BLAS	11	SUD
SIDR	PLS	RAVINE BLANCHE BAT. I	51	SUD
SIDR	REHA	FRANCOIS DE MAHY 1	63	SUD
SIDR	REHA	FRANCOIS DE MAHY 2	65	SUD
TOTAL SAINT - PIERRE			682	

#### SALAZIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LESG	MARE A VIEILLE PLACE	24	EST
SEMAC	LLS	MARE A VEILLE/PLATEAU	15	EST
SEMAC	LLTS	MARE A VIEILLE PLACE	20	EST
TOTAL SALAZIE			59	

TOTAL GÉNÉRAL			5 183	
---------------	--	--	-------	--

### **C. La pre-programmation (2011) par OPERATEUR**

#### BB PRIMO

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	AAH	RHI 1ER VILLAGE	3	EST
TOTAL BB PRIMO			3	

#### BOURBON BOIS

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LESG	PAE RIVIERE DES ROCHES 2	18	EST

BRAS PANON	PTZ	PAE RIVIERE DES ROCHES 2	13	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	LESG	OPERATION RHI 1ER VILLAGE	19	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	PTZ	OPERATION RHI 1ER VILLAGE	4	EST
LA POSSESSION	LESG	PICHETTE (RELOG TRAM-TRAIN)	8	OUEST
LA POSSESSION	LESG	RHI RAVINE LAFLEUR (RELOGEMENT TRAM-TRAIN)	5	OUEST
LA POSSESSION	PTZ	RHI RIVIERE DES GALET T1A	1	OUEST
TOTAL BOURBON BOIS			68	

#### CBO TERRITORIA

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT – PIERRE	PLS	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
TOTAL CBO TERRITORIA			30	

#### HABITAT +

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT – PAUL	AAH	RHI GRAND CONTOUR	10	OUEST
TOTAL HABITAT +			10	

#### NON DEFINI

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LES TROIS BASSINS	AAH	RHI MONVERT CROIX BIGAT	9	OUEST
LES TROIS BASSINS	LESG	RHI MONVERT CROIX BIGAT	12	OUEST
LE TAMPON	LLTS	EHPAD FONDATION PÈRE FAVRON	83	SUD
SAINT – LEU	LESG	CHEMIN LAURENCY RIVIERE	15	OUEST
SAINT – LEU	AAH	RHI BOIS DE NEFLES	10	OUEST
SAINT – LEU	AAH	RHI DES ATTES	8	OUEST
SAINT – LEU	PTZ	RHI DES ATTES	3	OUEST
SAINT – LOUIS	X	RHI CENTRE VILLE 1	179	SUD
SAINT – PIERRE	LLTS	MAIL DE SAINT PIERRE ILOT 6-1	25	SUD
SAINT – PIERRE	PLS	MAIL DE SAINT PIERRE ILOT 6-2	42	SUD
TOTAL NON DEFINI			386	

#### PACT REUNION

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	AAH	RHI MULTISITES DOS D'ANE	7	OUEST
LA POSSESSION	LESG	RHI MULTISITES DOS D'ANE	3	OUEST
LE PORT	AAH	RHI MULTI SITES	2	OUEST
SAINT – PAUL	AAH	RHI TROU D'EAU	19	OUEST
SAINT – PAUL	LESG	RHI TROU D'EAU	10	OUEST
SAINT – PAUL	PTZ	RHI TROU D'EAU	6	OUEST
TOTAL PACT REUNION			47	

#### PRIVE

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LE PORT	PTZ	RHI RIVIERE DES GALETS	8	OUEST
TOTAL PRIVE			8	

#### PROLOGIA

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	PLS	TAMARINE (VEFA)	32	EST
TOTAL PROLOGIA			32	

#### SEGRE

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	LLS	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	30	OUEST
LA POSSESSION	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	15	OUEST
LA POSSESSION	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	36	OUEST
LE PORT	LLS	RHI RIVIERE DES GALETS T2	39	OUEST
LE PORT	LESG	ZAC RIVIERE DES GALETS	20	OUEST
LE PORT	LLTS	ZAC RIVIERE DES GALETS	36	OUEST
LE PORT	PTZ	ZAC RIVIERE DES GALETS	13	OUEST
SAINT – ANDRE	LLTS	ZAC FAYARD (ILOT A11- A12 – A13)	150	EST
SAINT – DENIS	AMELIO	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SAINT – DENIS	LLS	DOMAINE DE FUCREAS	17	NORD
SAINT – DENIS	PTZ	DOMAINE DE FUCREAS	8	NORD
SAINTE – ROSE	PTZ	ZAC CENTRE VILLE	13	EST
SAINTE – ROSE	LLTS	ZAC CENTRE VILLE LOCATIFS	60	EST

SAINTE – ROSE	LLS	ZAC CENTRE VILLE MV	40	EST
SAINT – PAUL	LLTS	20 LLTS RUE A & M LEBLOND	20	OUEST
SAINT – PAUL	LLTS	CARRE DE L'EPERON	46	OUEST
SAINT – PAUL	PTZ	CARRE DE L'EPERON	48	OUEST
SAINT – PAUL	LLS	CARRE DE L'EPERON (ZAC EPERON)	46	OUEST
SAINT – PAUL	MR	MAISON RELAIS	20	OUEST
SAINT – PAUL	LLS	RUE ARY ET M LEBLOND	20	OUEST
TOTAL SEDRE			684	

#### SEMAC

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT – BENOIT	LLS	BAOBAB (VEFA) (EX VACOAS)	68	EST
SAINT – BENOIT	LLS	MADELEINE 2 BOIS HABITÉ 1 – T2	70	EST
SAINT – BENOIT	LLTS	MADELEINE 2 BOIS HABITÉ 2 – T2	70	EST
SAINT – BENOIT	LLS	RHI PETIT SAINT PIERRE	25	EST
SAINT – BENOIT	LLS	TERRAIN PAYET	45	EST
SAINTE – SUZANNE	LLS	QFA – USINE SUCRIERE II	65	NORD
SAINTE – SUZANNE	LLS	QUARTIER FRANCAIS I	60	NORD
SAINTE – SUZANNE	LLTS	QUARTIER FRANCAIS I	50	NORD
SAINT – JOSEPH	LLTS	MOULIN ROUGE	40	SUD
SALAZIE	LLS	MARE A VEILLE/PLATEAU	15	EST
SALAZIE	LESG	MARE A VIEILLE PLACE	24	EST
SALAZIE	LLTS	MARE A VIEILLE PLACE	20	EST
TOTAL SEMAC			552	

#### SEMADER

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	LLTS	ZAC ROLLAND GARROS	35	SUD
LA POSSESSION	REHA	BAUDELAIRE	76	OUEST
LA POSSESSION	AMELIO	RAVINE LAFLEUR	14	OUEST
LE PORT	REHA	HERBERT SPENCER T1	48	OUEST
PETITE ILE	LLS	PITON CHARRIE	20	SUD
PETITE ILE	LLTS	PITON CHARRIE	25	SUD
SAINTE – SUZANNE	LESG	CHANE KANE 2E TRANCHE RHI	7	NORD
SAINTE – SUZANNE	LLS	LES BAMBOUS 1	16	NORD
SAINTE – SUZANNE	LLTS	LES BAMBOUS 1	8	NORD
SAINTE – SUZANNE	LLS	LES BAMBOUS 2	40	NORD
SAINTE – SUZANNE	LLTS	LES BAMBOUS RHI COMMUNE ANGO	12	NORD
SAINTE – SUZANNE	LESG	LES CALUMETS 2	11	NORD
SAINT – LOUIS	AQS	KAYAMBS (192 LOGTS)	0	SUD
SAINT – LOUIS	LESG	LE GOL BELLEVUE	27	SUD
SAINT – LOUIS	REHA	LES GOYAVES	34	SUD
SAINT – LOUIS	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 1	40	SUD
SAINT – LOUIS	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 1	40	SUD
SAINT – LOUIS	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 2	7	SUD
SAINT – LOUIS	LLTS	RHI LE GOL BELLEVUE	15	SUD
SAINT – LOUIS	LLS	VACOAS SUD	25	SUD
SAINT – LOUIS	LLTS	VACOAS SUD	25	SUD
SAINT – PIERRE	REHA	FRANGIPAGNIER (ANRU)	20	SUD
SAINT – PIERRE	REHA	GRANDS BOIS	69	SUD
SAINT – PIERRE	AAH	RHI TANAMBO	1	SUD
SAINT – PIERRE	LESD	RHI TANAMBO	1	SUD
SAINT – PIERRE	PSLA	TERRAIN YALE	45	SUD
SAINT – PIERRE	X	ZAC BOIS D'OLIVES	60	SUD
TOTAL SEMADER			721	

#### SHLMR

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	LLTS	CASCADE BIBERON	68	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	PTZ	CASCADE BIBERON	12	EST
LE PORT	LLTS	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 4	22	OUEST
LE PORT	LESG	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 5	11	OUEST
LE PORT	LLTS	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 6	10	OUEST

LE PORT	LLTS	ANRU LEPERVANICHE-VERGES 7	14	OUEST
LE PORT	LESG	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	7	OUEST
LE PORT	LLTS	ANRU LEPERVENCHE-VERGES 8	13	OUEST
LE PORT	REHA	VOIE TRIOMPHALE	195	OUEST
LE TAMPON	LLS	FERRY	50	SUD
LE TAMPON	LLS	MEZIAIRE	27	SUD
L'ETANG SALE	LLTS	LE VERGER 2	15	SUD
SAINT - DENIS	X	CANNE MAPOU	50	NORD
SAINTE - MARIE	LLS	BEAUSEJOUR 5 (VEFA)	26	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 6 (VEFA)	28	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 7 (VEFA)	36	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 8 (VEFA)	97	NORD
SAINTE - MARIE	LLS	BEAUSEJOUR 9 (VEFA)	44	NORD
SAINTE - ROSE	LLS	ARECA	30	EST
SAINTE - ROSE	LLTS	CORYFA	12	EST
SAINT - JOSEPH	LLTS	BADERA	52	SUD
SAINT - JOSEPH	PTZ	BADERA	5	SUD
SAINT - PAUL	LLS	LES AIGRETTES	16	OUEST
SAINT - PAUL	LLTS	LES NAIADES (NEPTUNE 2)	35	OUEST
SAINT - PIERRE	X	CAP AUSTRAL 2 (VEFA)	31	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE ILOT. J	20	SUD
SAINT - PIERRE	PLS	RAVINE BLANCHE ILOT. Q	23	SUD
SAINT - PIERRE	PLS	RAVINE BLANCHE ILOT. R	23	SUD
TOTAL SHLMR			972	

#### SICA HR

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LES TROIS BASSINS	LESG	LITTORAL	9	OUEST
PETITE ILE	X	JULES VIENNE	18	SUD
SAINT - LOUIS	AAH	BEL AIR	12	SUD
SAINT - PHILIPPE	LESG	FAMILLE FONTAINE	3	SUD
TOTAL SICA HR			42	

#### SIDR

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	LLTS	COEUR DE VILLE	33	EST
LE PORT	LLTS	CAMPBEL 1 (EX RHI MULTI-SITES)	21	OUEST
LE PORT	LESG	RHI MULTI SITES	7	OUEST
LE PORT	LESG	RHI SAY PISCINE	20	OUEST
LES TROIS BASSINS	LLTS	CROIX BIGAT	25	OUEST
LE TAMPON	LLTS	DOUYERE (VEFA)	51	SUD
LE TAMPON	LESG	PITON HYACINTHE	30	SUD
LE TAMPON	LLS	PITON HYACINTHE B	30	SUD
LE TAMPON	REHA	RAVINE BLANCHE	40	SUD
SAINT - ANDRE	LLS	AOSIS	49	EST
SAINT - ANDRE	LLS	RHI LES MANGUIERS	15	EST
SAINT - BENOIT	LLS	BAOBAB (VEFA) (EX VACOAS)	80	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	MURANO	60	EST
SAINT - BENOIT	LESG	MURANO (CAPRI 1)	6	EST
SAINT - DENIS	REHA	CAMELIAS 32 2 <sup>E</sup> TRANCHE	66	NORD
SAINT - DENIS	REHA	CAMELIAS 36 3 <sup>E</sup> TRANCHE	98	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LA DIGUE	27	NORD
SAINT - DENIS	LESG	LONGANIS (RHI HYACINTHE/CARAMBOLE)	16	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	MAHE (RH HYACINTHE)	34	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	MONDON	60	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	PAPANGUES (RHI PETITE ILE 3T)	20	NORD
SAINT - DENIS	LESG	RHI PETITE ILE 3 <sup>E</sup> TRANCHE	10	NORD
SAINT - DENIS	LLS	TEK TEK (RHI PETITE ILE 4T)	28	NORD
SAINT - LEU	LLTS	LES ORMEAUX I	40	OUEST
SAINT - LEU	PLS	LES ORMEAUX II	10	OUEST
SAINT - LEU	LESG	RHI BOIS DE NEFLES	32	OUEST
SAINT - LEU	LLS	RHI BOIS DE NEFLES	5	OUEST

SAINT – LEU	LESG	RHI DES ATTES	22	OUEST
SAINT – PAUL	LLTS	RHI BOUILLON (MALTE 2)	17	OUEST
SAINT – PAUL	LESG	RHI GRAND CONTOUR	15	OUEST
SAINT – PAUL	LLTS	TERRAIN MOUNICHY (RHI GRAND CONTOUR)	20	OUEST
SAINT – PIERRE	REHA	FRANCOIS DE MAHY 1	63	SUD
SAINT – PIERRE	REHA	FRANCOIS DE MAHY 2	65	SUD
SAINT – PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. F	40	SUD
SAINT – PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. G	32	SUD
SAINT – PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. H	30	SUD
SAINT – PIERRE	PLS	RAVINE BLANCHE BAT. I	51	SUD
SAINT – PIERRE	LLTS	SAN BLAS	11	SUD
TOTAL SIDR			1 279	

#### SODEGIS

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LE TAMPON	LLTS	LE POKER D'AS	110	SUD
PETITE ILE	LLTS	MANAPANY LES BAS	20	SUD
SAINT – LEU	LLTS	CAMELIAS	20	OUEST
SAINT – LEU	LLTS	LA CHALOUPE CENTRE « MEDIATHEQUE »	25	OUEST
SAINT – LEU	LLTS	LA FONTAINE	20	OUEST
SAINT – PHILIPPE	LLTS	TAKAMAKA	20	SUD
TOTAL SODEGIS			215	

#### SODIAC

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT – DENIS	LLTS	COTEAU DES LETCHIS	60	NORD
SAINT – DENIS	LLS	ID 207	24	NORD
SAINT – DENIS	REHA	NOUVEAU RESIDENTIALLES	30	NORD
TOTAL SODIAC			114	

#### TCO

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PAUL	LU	LOGEMENTS D'URGENCE	20	OUEST
TOTAL TCO			20	

TOTAL GÉNÉRAL			5 183	
---------------	--	--	-------	--

### **D. La pre-programmation (2011) par PRODUIT**

#### AAH

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	BB PRIMO	RHI 1ER VILLAGE	3	EST
LA POSSESSION	PACT REUNION	RHI MULTISITES DOS D'ANE	7	OUEST
LE PORT	PACT REUNION	RHI MULTI SITES	2	OUEST
LES TROIS BASSINS	NON DEFINI	RHI MONVERT CROIX BIGAT	9	OUEST
SAINT - LEU	NON DEFINI	RHI BOIS DE NEFLES	10	OUEST
SAINT - LEU	NON DEFINI	RHI DES ATTES	8	OUEST
SAINT - LOUIS	SICA HR	BEL AIR	12	SUD
SAINT - PAUL	HABITAT +	RHI GRAND CONTOUR	10	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	RHI TROU D'EAU	19	OUEST
SAINT - PIERRE	SEMADER	RHI TANAMBO	1	SUD
TOTAL AAH			81	

#### AMELIO

Commune	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	SEMADER	RAVINE LAFLEUR	14	OUEST
SAINT - DENIS	SEDRE	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
TOTAL AMELIO			21	

#### AQS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - LOUIS	SEMADER	KAYAMBS (192 LOGTS)	0	SUD
TOTAL AQS			0	

#### LESD

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	SEMADER	RHI TANAMBO	1	SUD
TOTAL LESD			1	

LESG

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	BOURBON BOIS	PAE RIVIERE DES ROCHES 2	18	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	BOURBON BOIS	OPERATION RHI 1ER VILLAGE	19	EST
LA POSSESSION	BOURBON BOIS	PICHETTE (RELOG TRAM-TRAIN)	8	OUEST
LA POSSESSION	BOURBON BOIS	RHI RAVINE LAFLEUR (RELOGEMENT TRAM-TRAIN)	5	OUEST
LA POSSESSION	PACT REUNION	RHI MULTISITES DOS D'ANE	3	OUEST
LA POSSESSION	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	15	OUEST
LE PORT	SEDRE	ZAC RIVIERE DES GALETS	20	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 5	11	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	7	OUEST
LE PORT	SIDR	RHI MULTI SITES	7	OUEST
LE PORT	SIDR	RHI SAY PISCINE	20	OUEST
LES TROIS BASSINS	NON DEFINI	RHI MONVERT CROIX BIGAT	12	OUEST
LES TROIS BASSINS	SICA HR	LITTORAL	9	OUEST
LE TAMPON	SIDR	PITON HYACINTHE	30	SUD
SAINT - BENOIT	SIDR	MURANO (CAPRI 1)	6	EST
SAINT - DENIS	SIDR	LONGANIS (RHI HYACINTHE/CARAMBOLE)	16	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	RHI PETITE ILE 3E TRANCHE	10	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	CHANE KANE 2E TRANCHE RHI	7	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES CALUMETS 2	11	NORD
SAINT - LEU	NON DEFINI	CHEMIN LAURENCY RIVIERE	15	OUEST
SAINT - LEU	SIDR	RHI BOIS DE NEFLES	32	OUEST
SAINT - LEU	SIDR	RHI DES ATTES	22	OUEST
SAINT - LOUIS	SEMADER	LE GOL BELLEVUE	27	SUD
SAINT - PAUL	PACT REUNION	RHI TROU D'EAU	10	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	RHI GRAND CONTOUR	15	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SICA HR	FAMILLE FONTAINE	3	SUD
SALAZIE	SEMADER	MARE A VIEILLE PLACE	24	EST
TOTAL LESG			382	

LLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T1A	30	OUEST
LE PORT	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T2	39	OUEST
LE TAMPON	SHLMR	FERRY	50	SUD
LE TAMPON	SHLMR	MEZIAIRE	27	SUD
LE TAMPON	SIDR	PITON HYACINTHE B	30	SUD
PETITE ILE	SEMADER	PITON CHARRIE	20	SUD
SAINT - ANDRE	SIDR	AOSIS	49	EST
SAINT - ANDRE	SIDR	RHI LES MANGUIERS	15	EST
SAINT - BENOIT	SEMADER	BAOBAB (VEFA) (EX VACOAS)	68	EST
SAINT - BENOIT	SEMADER	MADELEINE 2 BOIS HABITÉ 1 - T2	70	EST
SAINT - BENOIT	SEMADER	RHI PETIT SAINT PIERRE	25	EST
SAINT - BENOIT	SEMADER	TERRAIN PAYET	45	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	BAOBAB (VEFA) (EX VACOAS)	80	EST
SAINT - DENIS	SEDRE	DOMAINE DE FUCREAS	17	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LA DIGUE	27	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	TEK TEK (RHI PETITE ILE 4T)	28	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	ID 207	24	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 5 (VEFA)	26	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 9 (VEFA)	44	NORD
SAINTE - ROSE	SEDRE	ZAC CENTRE VILLE MV	40	EST
SAINTE - ROSE	SHLMR	ARECA	30	EST
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	QFA - USINE SUCRIERE II	65	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	QUARTIER FRANCAIS I	60	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES BAMBOUS 1	16	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES BAMBOUS 2	40	NORD

SAINT - LEU	SIDR	RHI BOIS DE NEFLES	5	OUEST
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 1	40	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	VACOAS SUD	25	SUD
SAINT - PAUL	SEDRE	CARRE DE L'EPERON (ZAC EPERON)	46	OUEST
SAINT - PAUL	SEDRE	RUE ARY ET M LEBLOND	20	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	LES AIGRETTES	16	OUEST
SAINT - PIERRE	SHLMR	RAVINE BLANCHE ILOT. J	20	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. F	40	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. G	32	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. H	30	SUD
SALAZIE	SEMAC	MARE A VEILLE/PLATEAU	15	EST
TOTAL LLS			1 254	

#### LLTS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	SEMADER	ZAC ROLLAND GARROS	35	SUD
LA PLAINE DES PALMISTES	SHLMR	CASCADE BIBERON	68	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	SIDR	COEUR DE VILLE	33	EST
LA POSSESSION	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B1	36	OUEST
LE PORT	SEDRE	ZAC RIVIERE DES GALETS	36	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 4	22	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 6	10	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 7	14	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVANCHE-VERGES 8	13	OUEST
LE PORT	SIDR	CAMPBEL 1 (EX RHI MULTI-SITES)	21	OUEST
LES TROIS BASSINS	SIDR	CROIX BIGAT	25	OUEST
LE TAMPON	NON DEFINI	EHPAD FONDATION PÈRE FAVRON	83	SUD
LE TAMPON	SIDR	DOUYERE (VEFA)	51	SUD
LE TAMPON	SODEGIS	LE POKER D'AS	110	SUD
L'ETANG SALE	SHLMR	LE VERGER 2	15	SUD
PETITE ILE	SEMADER	PITON CHARRIE	25	SUD
PETITE ILE	SODEGIS	MANAPANY LES BAS	20	SUD
SAINT - ANDRE	SEDRE	ZAC FAYARD (ILOT A11- A12 - A13)	150	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	MADELEINE 2 BOIS HABITÉ 2 - T2	70	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	MURANO	60	EST
SAINT - DENIS	SIDR	MAHE (RH HYACINTHE)	34	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	MONDON	60	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	PAPANGUES (RHI PETITE ILE 3T)	20	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	COTEAU DES LETCHIS	60	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 6 (VEFA)	28	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 7 (VEFA)	36	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 8 (VEFA)	97	NORD
SAINTE - ROSE	SEDRE	ZAC CENTRE VILLE LOCATIFS	60	EST
SAINTE - ROSE	SHLMR	CORYFA	12	EST
SAINTE - SUZANNE	SEMAC	QUARTIER FRANCAIS I	50	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES BAMBOUS 1	8	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES BAMBOUS RHI COMMUNE ANGO	12	NORD
SAINT - JOSEPH	SEMAC	MOULIN ROUGE	40	SUD
SAINT - JOSEPH	SHLMR	BADERA	52	SUD
SAINT - LEU	SIDR	LES ORMEAUX I	40	OUEST
SAINT - LEU	SODEGIS	CAMELIAS	20	OUEST
SAINT - LEU	SODEGIS	LA CHALOUPE CENTRE "MEDIATHEQUE"	25	OUEST
SAINT - LEU	SODEGIS	LA FONTAINE	20	OUEST
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 1	40	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 2	7	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI LE GOL BELLEVUE	15	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	VACOAS SUD	25	SUD
SAINT - PAUL	SEDRE	20 LLTS RUE A & M LEBLOND	20	OUEST
SAINT - PAUL	SEDRE	CARRE DE L'EPERON	46	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	LES NAIADES (NEPTUNE 2)	35	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	RHI BOUILLON (MALTE 2)	17	OUEST

SAINT - PAUL	SIDR	TERRAIN MOUNICHY (RHI GRAND CONTOUR)	20	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SODEGIS	TAKAMAKA	20	SUD
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	MAIL DE SAINT PIERRE ILOT 6-1	25	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	SAN BLAS	11	SUD
SALAZIE	SEMAC	MARE A VIEILLE PLACE	20	EST
TOTAL LLTS			1 872	

#### LU

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PAUL	<b>TCO</b>	<b>LOGEMENTS D'URGENCE</b>	20	OUEST
TOTAL LU			20	

#### MR

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PAUL	SEDRE	MAISON RELAIS	20	OUEST
TOTAL MR			20	

#### PLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	PROLOGIA	TAMARINE (VEFA)	32	EST
SAINT - LEU	SIDR	LES ORMEAUX II	10	OUEST
SAINT - PIERRE	CBO TERRITORIA	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	MAIL DE SAINT PIERRE ILOT 6-2	42	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	RAVINE BLANCHE ILOT. Q	23	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	RAVINE BLANCHE ILOT. R	23	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. I	51	SUD
TOTAL PLS			211	

#### PSLA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	SEMADER	TERRAIN YALE	45	SUD
TOTAL PSLA			45	

#### PTZ

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	BOURBON BOIS	PAE RIVIERE DES ROCHES 2	13	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	BOURBON BOIS	OPERATION RHI 1ER VILLAGE	4	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	SHLMR	CASCADE BIBERON	12	EST
LA POSSESSION	BOURBON BOIS	RHI RIVIERE DES GALET T1A	1	OUEST
LE PORT	PRIVE	RHI RIVIERE DES GALETS	8	OUEST
LE PORT	SEDRE	ZAC RIVIERE DES GALETS	13	OUEST
SAINT - DENIS	SEDRE	DOMAINE DE FUCREAS	8	NORD
SAINTE - ROSE	SEDRE	ZAC CENTRE VILLE	13	EST
SAINT - JOSEPH	SHLMR	BADERA	5	SUD
SAINT - LEU	NON DEFINI	RHI DES ATTES	3	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	RHI TROU D'EAU	6	OUEST
SAINT - PAUL	SEDRE	CARRE DE L'EPERON	48	OUEST
TOTAL PTZ			134	

#### REHA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	SEMADER	BAUDELAIRE	76	OUEST
LE PORT	SEMADER	HERBERT SPENCER T1	48	OUEST
LE PORT	SHLMR	VOIE TRIOMPHALE	195	OUEST
LE TAMPON	SIDR	RAVINE BLANCHE	40	SUD
SAINT - DENIS	SIDR	CAMELIAS 32 2E TRANCHE	66	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	CAMELIAS 36 3E TRANCHE	98	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	NOUVEAU RESIDENTIALLES	30	NORD
SAINT - LOUIS	SEMADER	LES GOYAVES	34	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	FRANGIPAGNIER (ANRU)	20	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	GRANDS BOIS	69	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	FRANCOIS DE MAHY 1	63	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	FRANCOIS DE MAHY 2	65	SUD
TOTAL REHA			804	

#### X

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
---------	-----------	-----------	------	--------

PETITE ILE	SICA HR	JULES VIENNE	18	SUD
SAINT - DENIS	SHLMR	CANNE MAPOU	50	NORD
SAINT - LOUIS	NON DEFINI	RHI CENTRE VILLE 1	179	SUD
SAINT - PIERRE	SEMADER	ZAC BOIS D'OLIVES	60	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	CAP AUSTRAL 2 (VEFA)	31	SUD
TOTAL X			338	

TOTAL GÉNÉRAL	5 183
---------------	-------

### 3. LA PRISE EN CONSIDERATION (PEC 2012) DES OPERATIONS (Y COMPRIS VEFA)

#### A.Synthèse de la PEC (2012)

##### Par Bassin

	LOCATIF				ACCESSION			AMELIORATION		Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	PLS	X	LESG	PSLA	PTZ	AAH	REHA	Total	%	Total	%
EST	179	75	68	50	68			5		445	11,56 %	440	11,43 %
NORD	299	298	30		43				290	960	24,94 %	670	17,40 %
OUEST	92	199		308	330			25	106	1 060	27,53 %	929	24,13 %
SUD	380	105	30	490	126	25	5	41	183	1 385	35,97 %	1 161	30,16 %
Total	950	677	128	848	567	25	5	71	579	3 850	100%	3 200	83,12 %
%	24,68 %	17,58 %	3,32 %	22,03 %	14,73 %	0,65 %	0,13 %	1,84 %	15,04 %			3 195	hors PTZ

##### Par commune

	LOCATIF				ACCESSION			AMELIORATION		Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	PLS	X	LESG	PSLA	PTZ	AAH	REHA	Total	%	Total	%
BRAS PANON	36	25								61	1,58 %	61	1,58 %
CILAOS				40	16					56	1,45 %	56	1,45 %
PLAINE PALMISTES	60							5		65	1,69 %	60	1,56 %
LA POSSESSION	40	90		200	15			5		350	9,09 %	345	8,96 %
LE PORT		99		108	207				106	520	13,51 %	414	10,75 %
TROIS BASSINS					28					28	0,73 %	28	0,73 %
LE TAMPON	25				20					45	1,17 %	45	1,17 %
L'ETANG SALE	40	30			30					100	2,60 %	100	2,60 %
PETITE ILE		20			10		5			35	0,91 %	35	0,91 %
SAINT - ANDRE	53		8		12					73	1,90 %	73	1,90 %
SAINT - BENOIT	30	50	60	50	40					230	5,97 %	230	5,97 %
SAINT - DENIS	204	159			43				290	696	18,08 %	406	10,55 %
SAINTE - MARIE	45	99								144	3,74 %	144	3,74 %
SAINTE - SUZANNE	50	40	30							120	3,12 %	120	3,12 %
SAINT - JOSEPH	121									121	3,14 %	121	3,14 %
SAINT - LEU		10								10	0,26 %	10	0,26 %
SAINT - LOUIS	92	55		250		25		13		435	11,30 %	422	10,96 %
SAINT - PAUL	52				80			20		152	3,95 %	132	3,43 %
SAINT - PHILIPPE					40					40	1,04 %	40	1,04 %
SAINT - PIERRE	102		30	200	10			28	183	553	14,36 %	342	8,88 %
SALAZIE					16					16	0,42 %	16	0,42 %
Total	950	677	128	848	567	25	5	71	579	3 850	100%	3 200	83,12 %
%	24,68 %	17,58 %	3,32 %	22,03 %	14,73 %	0,65 %	0,13 %	1,84 %	15,04 %			3 195	hors PTZ

##### Par opérateur

	LOCATIF				ACCESSION			AMELIORATION		Tous les logts		Logt neufs	
	LLS	LLTS	PLS	X	LESG	PSLA	PTZ	AAH	REHA	Total	%	Total	%
BB PRIMO								10		10	0,26 %		
BOURBON BOIS					31					31	0,81 %	31	0,81 %
CBO TERRITORIA			30							30	0,78 %	30	0,78 %
HABITAT +								20		20	0,52 %		
NON DEFINI				258	5			28		291	7,56 %	263	6,83 %
SEDRE	52	60			191					303	7,87 %	303	7,87 %
SEMAD	267	40	90	50						447	11,61 %	447	11,61 %
SEMADER	105	55		40	10	25	5		68	308	8,00 %	240	6,23 %
SHLMR	169	124		300	50				141	784	20,36 %	643	16,70 %
SICA HR								13		13	0,34 %		
SIDR	317	326	8	200	280				370	1 501	38,99 %	1 131	29,38 %
SODEGIS		50								50	1,30 %	50	1,30 %
SODIAC	40	22								62	1,61 %	62	1,61 %
Total	950	677	128	848	567	25	5	71	579	3 850	100%	3 200	83,12 %
%	24,68 %	17,58 %	3,32 %	22,03 %	14,73 %	0,65 %	0,13 %	1,84 %	15,04 %			3 195	hors PTZ

##### Par regroupement

Regroupement	LOCATIF	ACCESSION	AMELIORATION
Logt	2 603	597	650
%	67,61 %	15,51 %	16,88 %

#### B. La phase PEC (2012) par COMMUNE

BRAS PANON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	LES BLEUETS	36	EST
SHLMR	LLTS	RIVIERE DES ROCHES 2	25	EST
TOTAL BRAS PANON			61	

#### CILAOS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	ZAC ROLLAND GARROS	16	SUD
SEMADER	X	ZAC ROLLAND GARROS	40	SUD
TOTAL CILAOS			56	

#### LA PLAINE DES PALMISTES

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI 1ER VILLAGE	5	EST
SEMAC	LLS	TERRAIN NELSON	60	EST
TOTAL LA PLAINE DES PALMISTES			65	

#### LA POSSESSION

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	5	OUEST
SEDRE	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	15	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	10	OUEST
SIDR	LLS	ADAPEI 2	40	OUEST
SIDR	LLTS	ADAPEI	80	OUEST
SIDR	X	LES MIMOSAS	200	OUEST
TOTAL LA POSSESSION			350	

#### LE PORT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	X	RHI MULTI SITES	108	OUEST
SEDRE	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	115	OUEST
SEDRE	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS	50	OUEST
SEMADER	REHA	HERBERT SPENCER T2	48	OUEST
SHLMR	LESG	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	22	OUEST
SHLMR	REHA	LEPERVENCHE - VERGES	58	OUEST
SIDR	LESG	RHI SAY PISCINE	70	OUEST
SIDR	LLTS	FIDJI 3	20	OUEST
SIDR	LLTS	RHI MULTISITES	29	OUEST
TOTAL LE PORT			520	

#### LES TROIS BASSINS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LESG	RHI BOIS DE NEFLES T1	28	OUEST
TOTAL LES TROIS BASSINS			28	

#### LE TAMPON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LESG	BOIS COURT	20	SUD
SIDR	LLS	COLLEGE 23 IEME KM	25	SUD
TOTAL LE TAMPON			45	

#### L'ETANG SALE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	LLS	RAVINE SCHEUNON	40	SUD
SIDR	LESG	BUTTE CITRONNELLE	30	SUD
SODEGIS	LLTS	RHI BUTTE CITRONNELLE	30	SUD
TOTAL L'ETANG SALE			100	

#### PETITE ILE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	LESG	PITON CHARRIE	10	SUD
SEMADER	PTZ 40	PITON CHARRIE	5	SUD
SODEGIS	LLTS	RAVINE DU PONT	20	SUD
TOTAL PETITE ILE			35	

#### SAINT - ANDRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LESG	BRAS DES CHEVRETTES	12	EST
SIDR	LLS	BRAS DES CHEVRETTES	6	EST

SIDR	LLS	PALMA (EX CARDINAL)	47	EST
SIDR	PLS	ANTHURA 1 (VEFA) (EX ZAC FAYARD ILÔT A5)	8	EST
TOTAL SAINT - ANDRE			73	
SAINT - BENOIT				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	CITE BEAUFONDS - LONGANIS	6	EST
BOURBON BOIS	LESG	CITE HYACINTHE	4	EST
SEMAC	PLS	BEAULIEU RIVIERE	60	EST
SEMAC	X	CAMBOURG	50	EST
SIDR	LESG	PREVOISY	30	EST
SIDR	LLS	CORFOU	30	EST
SIDR	LLTS	COOK	50	EST
TOTAL SAINT - BENOIT			230	
SAINT - DENIS				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEDRE	LESG	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SHLMR	LLS	EGALITE 2	44	NORD
SHLMR	LLS	RUELLE TADAR	80	NORD
SIDR	LESG	HAUTS BOIS DE NEFLES	20	NORD
SIDR	LESG	MONTSERRAT	16	NORD
SIDR	LLS	JERSEY (ZAC ZANANAS)	40	NORD
SIDR	LLTS	GUERNESEY - (ZAC ZANANAS)	80	NORD
SIDR	LLTS	MONTSERRAT ( LA MONTAGNE )	57	NORD
SIDR	REHA	CAMELIAS 36 2E TRANCHE	88	NORD
SIDR	REHA	CHATEAU MORANGE	202	NORD
SODIAC	LLS	LE MOULIN 41	40	NORD
SODIAC	LLTS	RHI LE BRULE	22	NORD
TOTAL SAINT - DENIS			696	
SAINTE - MARIE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLS	BEAUSEJOUR 10 (VEFA)	45	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 11 (VEFA)	33	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 12 (VEFA)	66	NORD
TOTAL SAINTE - MARIE			144	
SAINTE - SUZANNE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	ZAC ENTREE DE VILLE	50	NORD
SEMAC	LLTS	ZAC ENTREE DE VILLE	40	NORD
SEMAC	PLS	ZAC ENTREE DE VILLE	30	NORD
TOTAL SAINTE - SUZANNE			120	
SAINT - JOSEPH				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	MAURY (VEFA)	68	SUD
SEMAC	LLS	MICHEL (VEFA)	53	SUD
TOTAL SAINT - JOSEPH			121	
SAINT - LEU				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LLTS	LES ORMEAUX I	10	OUEST
TOTAL SAINT - LEU			10	
SAINT - LOUIS				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	LLS	GOL BAQUET LOT 1	50	SUD
SEMADER	LLS	VACOAS NORD	15	SUD
SEMADER	LLTS	GOL BAQUET LOT 2	25	SUD
SEMADER	LLTS	RHI CENTRE VILLE TRANCHE 2	15	SUD
SEMADER	LLTS	VACOAS NORD	15	SUD
SEMADER	PSLA	GOL BAQUET LOT 3	25	SUD
SHLMR	X	ENTREE DE VILLE	100	SUD
SHLMR	X	USINE DU GOL	150	SUD
SICA HR	AAH	BEL AIR	13	SUD

SIDR	LLS	LA POWDRIERE	27	SUD
TOTAL SAINT - LOUIS			435	
SAINT - PAUL				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
HABITAT +	AAH	RHI GRAND CONTOUR	20	OUEST
SEDRE	LESG	RHI RUELLE DES FLEURS	54	OUEST
SEDRE	LLS	RHI RUELLE DES FLEURS	52	OUEST
SIDR	LESG	RHI GRAND CONTOUR	26	OUEST
TOTAL SAINT - PAUL			152	
SAINT - PHILIPPE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LESG	TRINITE 1	40	SUD
TOTAL SAINT - PHILIPPE			40	
SAINT - PIERRE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	GRAND BOIS	5	SUD
CBO TERRITORIA	PLS	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
NON DEFINI	AAH	BOIS NOIRS	28	SUD
NON DEFINI	LESG	BOIS NOIRS	5	SUD
NON DEFINI	X	JANICOT	50	SUD
NON DEFINI	X	RHI TROIS MARES	100	SUD
SEMADER	REHA	0615-CYTISES (RAVINE BLANCHE)	20	SUD
SHLMR	REHA	BONS ENFANTS BAT. A-B-E-F	83	SUD
SHLMR	X	CAP AUSTRAL 3 (VEFA)	50	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. E	18	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. L	18	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. M	18	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. N	18	SUD
SIDR	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. Y	30	SUD
SIDR	REHA	FRANCOIS DE MAHY 5	80	SUD
TOTAL SAINT - PIERRE			553	
SALAZIE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	LESG	ILET A VIDOT	16	EST
TOTAL SALAZIE			16	
TOTAL GÉNÉRAL			3 850	

### **C. La phase PEC (2012) par OPÉRATEUR**

#### **BB PRIMO**

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	AAH	RHI 1ER VILLAGE	5	EST
LA POSSESSION	AAH	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	5	OUEST
TOTAL BB PRIMO			10	

#### **BOURBON BOIS**

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	LESG	ZAC ROLLAND GARROS	16	SUD
SAINT - BENOIT	LESG	CITE BEAUFONDS - LONGANIS	6	EST
SAINT - BENOIT	LESG	CITE HYACINTHE	4	EST
SAINT - PIERRE	LESG	GRAND BOIS	5	SUD
TOTAL BOURBON BOIS			31	

#### **CBO TERRITORIA**

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	PLS	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
TOTAL CBO TERRITORIA			30	

#### **HABITAT +**

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PAUL	AAH	RHI GRAND CONTOUR	20	OUEST
TOTAL HABITAT +			20	

#### **NON DEFINI**

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LE PORT	X	RHI MULTI SITES	108	OUEST
SAINT - PIERRE	AAH	BOIS NOIRS	28	SUD
SAINT - PIERRE	LESG	BOIS NOIRS	5	SUD
SAINT - PIERRE	X	JANICOT	50	SUD
SAINT - PIERRE	X	RHI TROIS MARES	100	SUD
TOTAL NON DEFINI			291	

#### SEGRE

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	15	OUEST
LA POSSESSION	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	10	OUEST
LE PORT	LESG	RHI RIVIERE DES GALETS	115	OUEST
LE PORT	LLTS	RHI RIVIERE DES GALETS	50	OUEST
SAINT - DENIS	LESG	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SAINT - PAUL	LESG	RHI RUELLE DES FLEURS	54	OUEST
SAINT - PAUL	LLS	RHI RUELLE DES FLEURS	52	OUEST
TOTAL SEDRE			303	

#### SEMAC

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLS	LES BLEUETS	36	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	LLS	TERRAIN NELSON	60	EST
SAINT - BENOIT	PLS	BEAULIEU RIVIERE	60	EST
SAINT - BENOIT	X	CAMBOURG	50	EST
SAINTE - SUZANNE	LLS	ZAC ENTREE DE VILLE	50	NORD
SAINTE - SUZANNE	LLTS	ZAC ENTREE DE VILLE	40	NORD
SAINTE - SUZANNE	PLS	ZAC ENTREE DE VILLE	30	NORD
SAINT - JOSEPH	LLS	MAURY (VEFA)	68	SUD
SAINT - JOSEPH	LLS	MICHEL (VEFA)	53	SUD
TOTAL SEMAC			447	

#### SEMADER

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	X	ZAC ROLLAND GARROS	40	SUD
LE PORT	REHA	HERBERT SPENCER T2	48	OUEST
L'ETANG SALE	LLS	RAVINE SCHEUNON	40	SUD
PETITE ILE	LESG	PITON CHARRIE	10	SUD
PETITE ILE	PTZ	PITON CHARRIE	5	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	GOL BAQUET LOT 1	50	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	GOL BAQUET LOT 2	25	SUD
SAINT - LOUIS	PSLA	GOL BAQUET LOT 3	25	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	RHI CENTRE VILLE TRANCHE 2	15	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	VACOAS NORD	15	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	VACOAS NORD	15	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	0615-CYTISES (RAVINE BLANCHE)	20	SUD
TOTAL SEMADER			308	

#### SHLMR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLTS	RIVIERE DES ROCHES 2	25	EST
LE PORT	LESG	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	22	OUEST
LE PORT	REHA	LEPERVENCHE - VERGES	58	OUEST
LES TROIS BASSINS	LESG	RHI BOIS DE NEFLES T1	28	OUEST
SAINT - DENIS	LLS	EGALITE 2	44	NORD
SAINT - DENIS	LLS	RUELLE TADAR	80	NORD
SAINTE - MARIE	LLS	BEAUSEJOUR 10 (VEFA)	45	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 11 (VEFA)	33	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 12 (VEFA)	66	NORD
SAINT - LOUIS	X	ENTREE DE VILLE	100	SUD
SAINT - LOUIS	X	USINE DU GOL	150	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	BONS ENFANTS BAT. A-B-E-F	83	SUD
SAINT - PIERRE	X	CAP AUSTRAL 3 (VEFA)	50	SUD
TOTAL SHLMR			784	

SICA HR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - LOUIS	AAH	BEL AIR	13	SUD
TOTAL SICA HR			13	

SIDR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA POSSESSION	LLTS	ADAPEI	80	OUEST
LA POSSESSION	LLS	ADAPEI 2	40	OUEST
LA POSSESSION	X	LES MIMOSAS	200	OUEST
LE PORT	LLTS	FIDJI 3	20	OUEST
LE PORT	LLTS	RHI MULTISITES	29	OUEST
LE PORT	LESG	RHI SAY PISCINE	70	OUEST
LE TAMPON	LESG	BOIS COURT	20	SUD
LE TAMPON	LLS	COLLEGE 23 IEME KM	25	SUD
L'ETANG SALE	LESG	BUTTE CITRONNELLE	30	SUD
SAINT - ANDRE	PLS	ANTHURA 1 (VEFA) (EX ZAC FAYARD ILÔT A5)	8	EST
SAINT - ANDRE	LESG	BRAS DES CHEVRETTES	12	EST
SAINT - ANDRE	LLS	BRAS DES CHEVRETTES	6	EST
SAINT - ANDRE	LLS	PALMA (EX CARDINAL)	47	EST
SAINT - BENOIT	LLTS	COOK	50	EST
SAINT - BENOIT	LLS	CORFOU	30	EST
SAINT - BENOIT	LESG	PREVOISY	30	EST
SAINT - DENIS	REHA	CAMELIAS 36 2E TRANCHE	88	NORD
SAINT - DENIS	REHA	CHATEAU MORANGE	202	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	GUERNESEY - (ZAC ZANANAS)	80	NORD
SAINT - DENIS	LESG	HAUTS BOIS DE NEFLES	20	NORD
SAINT - DENIS	LLS	JERSEY (ZAC ZANANAS)	40	NORD
SAINT - DENIS	LESG	MONTERRAT	16	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	MONTERRAT ( LA MONTAGNE )	57	NORD
SAINT - LEU	LLTS	LES ORMEAUX I	10	OUEST
SAINT - LOUIS	LLS	LA POUDRIERE	27	SUD
SAINT - PAUL	LESG	RHI GRAND CONTOUR	26	OUEST
SAINT - PHILIPPE	LESG	TRINITE 1	40	SUD
SAINT - PIERRE	REHA	FRANCOIS DE MAHY 5	80	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. E	18	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. L	18	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. M	18	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. N	18	SUD
SAINT - PIERRE	LLS	RAVINE BLANCHE BAT. Y	30	SUD
SALAZIE	LESG	ILET A VIDOT	16	EST
TOTAL SIDR			1 501	

SODEGIS

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
L'ETANG SALE	LLTS	RHI BUTTE CITRONNELLE	30	SUD
PETITE ILE	LLTS	RAVINE DU PONT	20	SUD
TOTAL SODEGIS			50	

SODIAC

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - DENIS	LLS	LE MOULIN 41	40	NORD
SAINT - DENIS	LLTS	RHI LE BRULE	22	NORD
TOTAL SODIAC			62	

TOTAL GÉNÉRAL			3 850	
---------------	--	--	-------	--

**D. La phase PEC (2012) par PRODUIT**

AAH

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	BB PRIMO	RHI 1ER VILLAGE	5	EST
LA POSSESSION	BB PRIMO	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	5	OUEST
SAINT - LOUIS	SICA HR	BEL AIR	13	SUD

SAINT - PAUL	HABITAT +	RHI GRAND CONTOUR	20	OUEST
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	BOIS NOIRS	28	SUD
TOTAL AAH			71	

#### LESG

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
CILAOIS	BOURBON BOIS	ZAC ROLLAND GARROS	16	SUD
LA POSSESSION	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	15	OUEST
LE PORT	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS	115	OUEST
LE PORT	SHLMR	ANRU LEPERVENCHE-VERGES	22	OUEST
LE PORT	SIDR	RHI SAY PISCINE	70	OUEST
LES TROIS BASSINS	SHLMR	RHI BOIS DE NEFLES T1	28	OUEST
LE TAMPON	SIDR	BOIS COURT	20	SUD
L'ETANG SALE	SIDR	BUTTE CITRONNELLE	30	SUD
PETITE ILE	SEMADER	PITON CHARRIE	10	SUD
SAINT - ANDRE	SIDR	BRAS DES CHEVRETTES	12	EST
SAINT - BENOIT	BOURBON BOIS	CITE BEAUFONDS - LONGANIS	6	EST
SAINT - BENOIT	BOURBON BOIS	CITE HYACINTHE	4	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	PREVOISY	30	EST
SAINT - DENIS	SEDRE	DOMAINE DE FUCREAS	7	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	HAUTS BOIS DE NEFLES	20	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	MONTERRAT	16	NORD
SAINT - PAUL	SEDRE	RHI RUELLE DES FLEURS	54	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	RHI GRAND CONTOUR	26	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SIDR	TRINITE 1	40	SUD
SAINT - PIERRE	BOURBON BOIS	GRAND BOIS	5	SUD
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	BOIS NOIRS	5	SUD
SALAZIE	SIDR	ILET A VIDOT	16	EST
TOTAL LESG			567	

#### LLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SEMAC	LES BLEUETS	36	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	SEMAC	TERRAIN NELSON	60	EST
LA POSSESSION	SIDR	ADAPEI 2	40	OUEST
LE TAMPON	SIDR	COLLEGE 23 IEME KM	25	SUD
L'ETANG SALE	SEMADER	RAVINE SCHEUNON	40	SUD
SAINT - ANDRE	SIDR	BRAS DES CHEVRETTES	6	EST
SAINT - ANDRE	SIDR	PALMA (EX CARDINAL)	47	EST
SAINT - BENOIT	SIDR	CORFOU	30	EST
SAINT - DENIS	SHLMR	EGALITE 2	44	NORD
SAINT - DENIS	SHLMR	RUELLE TADAR	80	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	JERSEY (ZAC ZANANAS)	40	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	LE MOULIN 41	40	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 10 (VEFA)	45	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMAC	ZAC ENTREE DE VILLE	50	NORD
SAINT - JOSEPH	SEMAC	MAURY (VEFA)	68	SUD
SAINT - JOSEPH	SEMAC	MICHEL (VEFA)	53	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	GOL BAQUET LOT 1	50	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	VACOAS NORD	15	SUD
SAINT - LOUIS	SIDR	LA POWDRIERE	27	SUD
SAINT - PAUL	SEDRE	RHI RUELLE DES FLEURS	52	OUEST
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. E	18	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. L	18	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. M	18	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. N	18	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	RAVINE BLANCHE BAT. Y	30	SUD
TOTAL LLS			950	

#### LLTS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SHLMR	RIVIERE DES ROCHES 2	25	EST
LA POSSESSION	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS T1-B2	10	OUEST

LA POSSESSION	SIDR	ADAPEI	80	OUEST
LE PORT	SEDRE	RHI RIVIERE DES GALETS	50	OUEST
LE PORT	SIDR	FIDJI 3	20	OUEST
LE PORT	SIDR	RHI MULTISITES	29	OUEST
L'ETANG SALE	SODEGIS	RHI BUTTE CITRONNELLE	30	SUD
PETITE ILE	SODEGIS	RAVINE DU PONT	20	SUD
SAINT - BENOIT	SIDR	COOK	50	EST
SAINT - DENIS	SIDR	GUERNESEY - (ZAC ZANANAS)	80	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	MONTERRAT ( LA MONTAGNE )	57	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	RHI LE BRULE	22	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 11 (VEFA)	33	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 12 (VEFA)	66	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMAM	ZAC ENTREE DE VILLE	40	NORD
SAINT - LEU	SIDR	LES ORMEAUX I	10	OUEST
SAINT - LOUIS	SEMADER	GOL BAQUET LOT 2	25	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TRANCHE 2	15	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	VACOAS NORD	15	SUD
TOTAL LLTS			677	

#### PLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - ANDRE	SIDR	ANTHURA 1 (VEFA) (EX ZAC FAYARD ILÔT A5)	8	EST
SAINT - BENOIT	SEMAM	BEAULIEU RIVIERE	60	EST
SAINTE - SUZANNE	SEMAM	ZAC ENTREE DE VILLE	30	NORD
SAINT - PIERRE	CBO TERRITORIA	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
TOTAL PLS			128	

#### PSLA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - LOUIS	SEMADER	GOL BAQUET LOT 3	25	SUD
TOTAL PSLA			25	

#### PTZ

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
PETITE ILE	SEMADER	PITON CHARRIE	5	SUD
TOTAL PTZ			5	

#### REHA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
LE PORT	SEMADER	HERBERT SPENCER T2	48	OUEST
LE PORT	SHLMR	LEPERVENCHE - VERGES	58	OUEST
SAINT - DENIS	SIDR	CAMELIAS 36 2E TRANCHE	88	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	CHATEAU MORANGE	202	NORD
SAINT - PIERRE	SEMADER	0615-CYTISES (RAVINE BLANCHE)	20	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	BONS ENFANTS BAT. A-B-E-F	83	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	FRANCOIS DE MAHY 5	80	SUD
TOTAL REHA			579	

#### X

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	SEMADER	ZAC ROLLAND GARROS	40	SUD
LA POSSESSION	SIDR	LES MIMOSAS	200	OUEST
LE PORT	NON DEFINI	RHI MULTI SITES	108	OUEST
SAINT - BENOIT	SEMAM	CAMBOURG	50	EST
SAINT - LOUIS	SHLMR	ENTREE DE VILLE	100	SUD
SAINT - LOUIS	SHLMR	USINE DU GOL	150	SUD
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	JANICOT	50	SUD
SAINT - PIERRE	NON DEFINI	RHI TROIS MARES	100	SUD
SAINT - PIERRE	SHLMR	CAP AUSTRAL 3 (VEFA)	50	SUD
TOTAL X			848	

TOTAL GÉNÉRAL			3 850	
---------------	--	--	-------	--

## 4. LISTE DES OPERATIONS (Y COMPRIS VEFA) PROGRAMMEES EN INTENTION (2013)

### A .Synthèse de la phase « INTENTION » (2013)

#### Par Bassin

	LOCATIF				ACCESSION			AMELIORATION			Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	PLS	X	LESD	LESG	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
EST	140		110	475		17					742	12,09 %	742	12,09 %
NORD	105	133		100						1 174	1 512	24,65 %	338	5,51 %
OUEST	74			1 385			7	30			1 496	24,38 %	1 466	23,90 %
SUD	390	471	47	961	150	156		90	120		2 385	38,88 %	2 175	35,45 %
<b>Total</b>	<b>709</b>	<b>604</b>	<b>157</b>	<b>2 921</b>	<b>150</b>	<b>173</b>	<b>7</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>1 174</b>	<b>6 135</b>	<b>100%</b>	<b>4 721</b>	<b>76,95 %</b>
%	11,56 %	9,85 %	2,56 %	47,61 %	2,44 %	2,82 %	0,11 %	1,96 %	1,96 %	19,14 %			4 714	hors PTZ

#### Par commune

	LOCATIF				ACCESSION			AMELIORATION			Tous les logts		Logts neufs	
	LLS	LLTS	PLS	X	LESD	LESG	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
BRAS PANON	110			300							410	6,68 %	410	6,68 %
CILAOIS		25				32					57	0,93 %	57	0,93 %
DIFFUS SUD					150				120		270	4,40 %	150	2,44 %
LA PLAINE DES PALMISTES				18							18	0,29 %	18	0,29 %
LES TROIS BASSINS	53			77							130	2,12 %	130	2,12 %
LE TAMPON	138			4		30					172	2,80 %	172	2,80 %
L'ETANG SALE	49			407		6					462	7,53 %	462	7,53 %
PETITE ILE				20		3					23	0,37 %	23	0,37 %
RIVIERE SAINT - LOUIS								11			11	0,18 %		#VALEUR!
SAINT - ANDRE			110								110	1,79 %	110	1,79 %
SAINT - BENOIT				157							157	2,56 %	157	2,56 %
SAINT - DENIS	74								1 150		1 224	19,95 %	74	1,21 %
SAINTE - MARIE	31	133		100							264	4,30 %	264	4,30 %
SAINTE - ROSE						17					17	0,28 %	17	0,28 %
SAINTE - SUZANNE										24	24	0,39 %		#VALEUR!
SAINT - JOSEPH	50	63									113	1,84 %	113	1,84 %
SAINT - LEU				186							186	3,03 %	186	3,03 %
SAINT - LOUIS	123	293		510		65		79			1 070	17,44 %	991	16,15 %
SAINT - PAUL	21			1 122			7	30			1 180	19,23 %	1 150	18,74 %
SAINT - PHILIPPE	30	40		2							72	1,17 %	72	1,17 %
SAINT - PIERRE		50	47	18		20					135	2,20 %	135	2,20 %
SALAZIE	30										30	0,49 %	30	0,49 %
<b>Total</b>	<b>709</b>	<b>604</b>	<b>157</b>	<b>2 921</b>	<b>150</b>	<b>173</b>	<b>7</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>1 174</b>	<b>6 135</b>	<b>100%</b>	<b>4 721</b>	<b>76,95 %</b>
%	11,56 %	9,85 %	2,56 %	47,61 %	2,44 %	2,82 %	0,11 %	1,96 %	1,96 %	19,14 %			4 714	hors PTZ

#### Par opérateur

	LOCATIF				ACCESSION			AMELIORATION			Tous les logts		Logt neufs	
	LLS	LLTS	PLS	X	LESD	LESG	PTZ	AAH	AMELIO	REHA	Total	%	Total	%
ALOGIA			110								110	1,79 %	110	1,79 %
BB PRIMO								16			16	0,26 %		#VALEUR!
BOURBON BOIS						66		10			76	1,24 %	66	1,08 %
CBO TERRITORIA			30								30	0,49 %	30	0,49 %
INCONNU				14							14	0,23 %	14	0,23 %
NON DEFINI	30			396							426	6,94 %	426	6,94 %
PACT REUNION						9		10			19	0,31 %	9	0,15 %
PROLOGIA			17								17	0,28 %	17	0,28 %
SEDRÉ	21			290		17	7				335	5,46 %	335	5,46 %
SEMÁC	130	246		457		16					849	13,84 %	849	13,84 %
SEMÁDER	123	132				35		74			364	5,93 %	290	4,73 %
SHLMR	188	153		444							785	12,80 %	785	12,80 %
SICA HR					150			10	120		280	4,56 %	150	2,44 %
SIDR	53	40		918		30				1 121	2 162	35,24 %	1 041	16,97 %
SODEGIS	90	33		402							525	8,56 %	525	8,56 %
SODIAC	74									53	127	2,07 %	74	1,21 %
<b>Total</b>	<b>709</b>	<b>604</b>	<b>157</b>	<b>2 921</b>	<b>150</b>	<b>173</b>	<b>7</b>	<b>120</b>	<b>120</b>	<b>1 174</b>	<b>6 135</b>	<b>100%</b>	<b>4 721</b>	<b>76,95 %</b>
%													4 714	hors PTZ

#### Par regroupement

Regroupement	LOCATIF	ACCESSION	AMELIORATION
Logt	4 391	330	1 414
%	71,17 %	5,35 %	22,92 %

B . La phase intention (2013) par COMMUNE

BRAS PANON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	PAQ RIVIERE DES ROCHES	80	EST
SEMAC	X	ZAC CARREAU JARDIN	300	EST
SHLMR	LLS	PAE RIVIERE DES ROCHES	30	EST
TOTAL BRAS PANON			410	

CILAOS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	TROIS MARES	32	SUD
SEMADER	LLTS	TROIS MARES T2	25	SUD
TOTAL CILAOS			57	

DIFFUS SUD

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SICA HR	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	120	SUD
SICA HR	LESD	DIFFUS SUD LESD	150	SUD
TOTAL DIFFUS SUD			270	

LA PLAINE DES PALMISTES

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	X	SAINTE AGATHE (VEFA)	18	EST
TOTAL LA PLAINE DES PALMISTES			18	

LES TROIS BASSINS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	X	RHI MONTVERT ( CHATEAU D"EAU- MONVERT)	77	OUEST
SIDR	LLS	LES GERANIUMS	53	OUEST
TOTAL LES TROIS BASSINS			130	

LE TAMPON

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SHLMR	LLS	EHPAD	78	SUD
SHLMR	X	ALDEBARAN 2	4	SUD
SIDR	LESG	COLLEGE 23IEME KM	30	SUD
SODEGIS	LLS	BOURG MURAT	30	SUD
SODEGIS	LLS	MARIE POITEVIN	30	SUD
TOTAL LE TAMPON			172	

L'ETANG SALE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	X	ZAC DU COLLEGE	5	SUD
PACT REUNION	LESG	LE COLLEGE	6	SUD
SHLMR	LLS	ARAKIS	49	SUD
SODEGIS	X	BUTTE CITRONNELLE	286	SUD
SODEGIS	X	RHI BUTTE CITRONNELLE	116	SUD
TOTAL L'ETANG SALE			462	

PETITE ILE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	X	LA CHAPELLE	15	SUD
NON DEFINI	X	RUE DES MUGUETS	5	SUD
PACT REUNION	LESG	LA CITERNE	3	SUD
TOTAL PETITE ILE			23	

RIVIERE SAINT - LOUIS

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	LTS LA RIVIERE	11	SUD
TOTAL RIVIERE SAINT - LOUIS			11	

SAINT - ANDRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
ALOGIA	PLS	ZAC FAYARD ILOT A10	110	EST
TOTAL SAINT - ANDRE			110	

SAINT - BENOIT

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	X	BRAS CANOT/BARET	50	EST

SEMAC	X	CITE BEAUFONDS	35	EST
SEMAC	X	MONJOL / BOURBIER	72	EST
TOTAL SAINT - BENOIT			157	
SAINT - DENIS				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SIDR	REHA	CHAUDRON 7 1ERE TRANCHE	120	NORD
SIDR	REHA	CHAUDRON 9	92	NORD
SIDR	REHA	CHAUDRON GROUPE 7	270	NORD
SIDR	REHA	DE BRULYS	162	NORD
SIDR	REHA	LAVERDURE	114	NORD
SIDR	REHA	RUELLE PAVEE 2	65	NORD
SIDR	REHA	ST FRANCOIS 1ÈRE TRANCHE	109	NORD
SIDR	REHA	ST FRANCOIS 2E TRANCHE	91	NORD
SIDR	REHA	TAKAMAKA	74	NORD
SODIAC	LLS	CANNE MAPOU SODIAC	35	NORD
SODIAC	LLS	LE JARDIN DE CENDRILLON	39	NORD
SODIAC	REHA	ALAMANDA	30	NORD
SODIAC	REHA	SAPOTIS	23	NORD
TOTAL SAINT - DENIS			1 224	
SAINTE - MARIE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEDRE	X	CENTRE VILLE	100	NORD
SHLMR	LLS	BEAUSEJOUR 14 (VEFA)	31	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 13 (VEFA)	47	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 15 (VEFA)	39	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 16 (VEFA)	24	NORD
SHLMR	LLTS	BEAUSEJOUR 17 (VEFA)	23	NORD
TOTAL SAINTE - MARIE			264	
SAINTE - ROSE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEDRE	LESG	ZAC CENTRE VILLE	17	EST
TOTAL SAINTE - ROSE			17	
SAINTE - SUZANNE				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMADER	AQS	L'ANSE (55 LOGTS)	0	NORD
SEMADER	AQS	LES JACQUES (47 LOGTS)	0	NORD
SIDR	REHA	FRONT DE MER	24	NORD
TOTAL SAINTE - SUZANNE			24	
SAINT - JOSEPH				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
SEMAC	LLS	SANG DRAGON	50	SUD
SEMAC	LLTS	CAROSSE	10	SUD
SHLMR	LLTS	LANGEVIN	20	SUD
SODEGIS	LLTS	JEAN PETIT	25	SUD
SODEGIS	LLTS	PLAINE DES GRÈGUES	8	SUD
TOTAL SAINT - JOSEPH			113	
SAINT - LEU				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	X	RHI BOIS BLANC	46	OUEST
NON DEFINI	X	RHI DU PLATE	100	OUEST
SHLMR	X	ROCHE CAFE 2 (VEFA)	40	OUEST
TOTAL SAINT - LEU			186	
SAINT - LOUIS				
Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BB PRIMO	AAH	MAISON ROUGE	5	SUD
BOURBON BOIS	LESG	LE GOL CHEMIN BELLEVUE TRANCHE 2	14	SUD
INCONNU	X	MAISON ROUGE 2	12	SUD
NON DEFINI	X	RHI CENTRE VILLE TR 2	148	SUD
SEMAC	LESG	LE GOL	16	SUD
SEMAC	LLTS	LE GOL	186	SUD

SEMADER	AAH	RHI CENTRE VILLE	74	SUD
SEMADER	LESG	RHI CENTRE VILLE TR 1	6	SUD
SEMADER	LESG	RHI CENTRE VILLE TR 2	5	SUD
SEMADER	LESG	RHI CENTRE VILLE TR 3	24	SUD
SEMADER	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 1	36	SUD
SEMADER	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 2	56	SUD
SEMADER	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 3	31	SUD
SEMADER	LLTS	LE GOL BELLEVUE	15	SUD
SEMADER	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 1	36	SUD
SEMADER	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 2	56	SUD
SHLMR	X	ENTREE DE VILLE	100	SUD
SHLMR	X	USINE DU GOL	150	SUD
SIDR	X	LA PLAINE	100	SUD
TOTAL SAINT - LOUIS			1 070	

#### SAINT - PAUL

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	AAH	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
PACT REUNION	AAH	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
SEDRE	LLS	SAINT GILLES LES HAUTS CENTRE	21	OUEST
SEDRE	PTZ 40	RHI RUELLE DES FLEURS	7	OUEST
SEDRE	X	RHI TERRAIN L'AVION	190	OUEST
SHLMR	X	MARIE CASE 3 (VEFA)	150	OUEST
SICA HR	AAH	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
SIDR	X	STRUCTURATION DE LA SALINE	782	OUEST
TOTAL SAINT - PAUL			1 180	

#### SAINT - PHILIPPE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
INCONNU	X	BASSE VALLEE (TERRAIN DISPENSAIRE)	2	SUD
SIDR	LLTS	TRINITE 2	40	SUD
SODEGIS	LLS	BASSE VALLEE	30	SUD
TOTAL SAINT - PHILIPPE			72	

#### SAINT - PIERRE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
BOURBON BOIS	LESG	TERRE SAINTE ZAC OI	20	SUD
CBO TERRITORIA	PLS	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
PROLOGIA	PLS	LE PANORAMA	17	SUD
SEMAC	LLTS	ZAC CAP AUSTRAL	50	SUD
SIDR	X	LAVOIR 3	18	SUD
TOTAL SAINT - PIERRE			135	

#### SALAZIE

Opérateur	Produit	Opération	Logt	Bassin
NON DEFINI	LLS	HELL BOURG	30	EST
TOTAL SALAZIE			30	

TOTAL GÉNÉRAL			6 135	
---------------	--	--	-------	--

### **C . La phase intention (2013) par OPERATEUR**

#### ALOGIA

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - ANDRE	PLS	ZAC FAYARD ILOT A10	110	EST
TOTAL ALOGIA			110	

#### BB PRIMO

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
RIVIERE SAINT - LOUIS	AAH	LTS LA RIVIERE	11	SUD
SAINT - LOUIS	AAH	MAISON ROUGE	5	SUD
TOTAL BB PRIMO			16	

#### BOURBON BOIS

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	LESG	TROIS MARES	32	SUD

SAINT - LOUIS	LESG	LE GOL CHEMIN BELLEVUE TRANCHE 2	14	SUD
SAINT - PAUL	AAH	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
SAINT - PIERRE	LESG	TERRE SAINTE ZAC OI	20	SUD
TOTAL BOURBON BOIS			76	

#### CBO TERRITORIA

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	PLS	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
TOTAL CBO TERRITORIA			30	

#### INCONNU

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - LOUIS	X	MAISON ROUGE 2	12	SUD
SAINT - PHILIPPE	X	BASSE VALLEE (TERRAIN DISPENSAIRE)	2	SUD
TOTAL INCONNU			14	

#### NON DEFINI

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LES TROIS BASSINS	X	RHI MONTVERT ( CHATEAU D"EAU- MONVERT)	77	OUEST
L'ETANG SALE	X	ZAC DU COLLEGE	5	SUD
PETITE ILE	X	LA CHAPELLE	15	SUD
PETITE ILE	X	RUE DES MUGUETS	5	SUD
SAINT - LEU	X	RHI BOIS BLANC	46	OUEST
SAINT - LEU	X	RHI DU PLATE	100	OUEST
SAINT - LOUIS	X	RHI CENTRE VILLE TR 2	148	SUD
SALAZIE	LLS	HELL BOURG	30	EST
TOTAL NON DEFINI			426	

#### PACT REUNION

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
L'ETANG SALE	LESG	LE COLLEGE	6	SUD
PETITE ILE	LESG	LA CITERNE	3	SUD
SAINT - PAUL	AAH	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
TOTAL PACT REUNION			19	

#### PROLOGIA

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PIERRE	PLS	LE PANORAMA	17	SUD
TOTAL PROLOGIA			17	

#### SEDRE

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINTE - MARIE	X	CENTRE VILLE	100	NORD
SAINTE - ROSE	LESG	ZAC CENTRE VILLE	17	EST
SAINT - PAUL	PTZ	RHI RUELLE DES FLEURS	7	OUEST
SAINT - PAUL	X	RHI TERRAIN L'AVION	190	OUEST
SAINT - PAUL	LLS	SAINT GILLES LES HAUTS CENTRE	21	OUEST
TOTAL SEDRE			335	

#### SEMAM

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLS	PAQ RIVIERE DES ROCHES	80	EST
BRAS PANON	X	ZAC CARREAU JARDIN	300	EST
SAINT - BENOIT	X	BRAS CANOT/BARET	50	EST
SAINT - BENOIT	X	CITE BEAUFONDS	35	EST
SAINT - BENOIT	X	MONJOL / BOURBIER	72	EST
SAINT - JOSEPH	LLTS	CAROSSE	10	SUD
SAINT - JOSEPH	LLS	SANG DRAGON	50	SUD
SAINT - LOUIS	LESG	LE GOL	16	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	LE GOL	186	SUD
SAINT - PIERRE	LLTS	ZAC CAP AUSTRAL	50	SUD
TOTAL SEMAM			849	

#### SEMADER

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	LLTS	TROIS MARES T2	25	SUD
SAINTE - SUZANNE	AQS	L'ANSE (55 LOGTS)	0	NORD
SAINTE - SUZANNE	AQS	LES JACQUES (47 LOGTS)	0	NORD

SAINT - LOUIS	LLTS	LE GOL BELLEVUE	15	SUD
SAINT - LOUIS	AAH	RHI CENTRE VILLE	74	SUD
SAINT - LOUIS	LESG	RHI CENTRE VILLE TR 1	6	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 1	36	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 1	36	SUD
SAINT - LOUIS	LESG	RHI CENTRE VILLE TR 2	5	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 2	56	SUD
SAINT - LOUIS	LLTS	RHI CENTRE VILLE TR 2	56	SUD
SAINT - LOUIS	LESG	RHI CENTRE VILLE TR 3	24	SUD
SAINT - LOUIS	LLS	RHI CENTRE VILLE TR 3	31	SUD
TOTAL SEMADER			364	

#### SHLMR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	LLS	PAE RIVIERE DES ROCHES	30	EST
LE TAMPON	X	ALDEBARAN 2	4	SUD
LE TAMPON	LLS	EHPAD	78	SUD
L'ETANG SALE	LLS	ARAKIS	49	SUD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 13 (VEFA)	47	NORD
SAINTE - MARIE	LLS	BEAUSEJOUR 14 (VEFA)	31	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 15 (VEFA)	39	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 16 (VEFA)	24	NORD
SAINTE - MARIE	LLTS	BEAUSEJOUR 17 (VEFA)	23	NORD
SAINT - JOSEPH	LLTS	LANGEVIN	20	SUD
SAINT - LEU	X	ROCHE CAFE 2 (VEFA)	40	OUEST
SAINT - LOUIS	X	ENTREE DE VILLE	100	SUD
SAINT - LOUIS	X	USINE DU GOL	150	SUD
SAINT - PAUL	X	MARIE CASE 3 (VEFA)	150	OUEST
TOTAL SHLMR			785	

#### SICA HR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS SUD	AMELIO	DIFFUS SUD AMELIO	120	SUD
DIFFUS SUD	LESD	DIFFUS SUD LESD	150	SUD
SAINT - PAUL	AAH	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
TOTAL SICA HR			280	

#### SIDR

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LA PLAINE DES PALMISTES	X	SAINTE AGATHE (VEFA)	18	EST
LES TROIS BASSINS	LLS	LES GERANIUMS	53	OUEST
LE TAMPON	LESG	COLLEGE 23IEME KM	30	SUD
SAINT - DENIS	REHA	CHAUDRON 7 1ERE TRANCHE	120	NORD
SAINT - DENIS	REHA	CHAUDRON 9	92	NORD
SAINT - DENIS	REHA	CHAUDRON GROUPE 7	270	NORD
SAINT - DENIS	REHA	DE BRULYS	162	NORD
SAINT - DENIS	REHA	LAVERDURE	114	NORD
SAINT - DENIS	REHA	RUELLE PAVEE 2	65	NORD
SAINT - DENIS	REHA	ST FRANCOIS 1ÈRE TRANCHE	109	NORD
SAINT - DENIS	REHA	ST FRANCOIS 2E TRANCHE	91	NORD
SAINT - DENIS	REHA	TAKAMAKA	74	NORD
SAINTE - SUZANNE	REHA	FRONT DE MER	24	NORD
SAINT - LOUIS	X	LA PLAINE	100	SUD
SAINT - PAUL	X	STRUCTURATION DE LA SALINE	782	OUEST
SAINT - PHILIPPE	LLTS	TRINITE 2	40	SUD
SAINT - PIERRE	X	LAVOIR 3	18	SUD
TOTAL SIDR			2 162	

#### SODEGIS

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
LE TAMPON	LLS	BOURG MURAT	30	SUD
LE TAMPON	LLS	MARIE POITEVIN	30	SUD
L'ETANG SALE	X	BUTTE CITRONNELLE	286	SUD
L'ETANG SALE	X	RHI BUTTE CITRONNELLE	116	SUD

SAINT - JOSEPH	LLTS	JEAN PETIT	25	SUD
SAINT - JOSEPH	LLTS	PLAINE DES GRÈGUES	8	SUD
SAINT - PHILIPPE	LLS	BASSE VALLEE	30	SUD
TOTAL SODEGIS			525	

#### SODIAC

Communes	Produit	Opération	Logt	Bassin
SAINT - DENIS	REHA	ALAMANDA	30	NORD
SAINT - DENIS	LLS	CANNE MAPOU SODIAC	35	NORD
SAINT - DENIS	LLS	LE JARDIN DE CENDRILLON	39	NORD
SAINT - DENIS	REHA	SAPOTIS	23	NORD
TOTAL SODIAC			127	

TOTAL GÉNÉRAL			6 135	
---------------	--	--	-------	--

### **B . La phase intention (2013) par PRODUIT**

#### AAH

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
RIVIERE SAINT - LOUIS	BB PRIMO	LTS LA RIVIERE	11	SUD
SAINT - LOUIS	BB PRIMO	MAISON ROUGE	5	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE	74	SUD
SAINT - PAUL	BOURBON BOIS	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
SAINT - PAUL	PACT REUNION	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
SAINT - PAUL	SICA HR	RHI RUELLE DES FLEURS	10	OUEST
TOTAL AAH			120	

#### AMELIO

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS SUD	SICA HR	DIFFUS SUD AMELIO	120	SUD
TOTAL AMELIO			120	

#### AQS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	L'ANSE (55 LOGTS)	0	NORD
SAINTE - SUZANNE	SEMADER	LES JACQUES (47 LOGTS)	0	NORD
TOTAL AQS			0	

#### LESD

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
DIFFUS SUD	SICA HR	DIFFUS SUD LESD	150	SUD
TOTAL LESD			150	

#### LESG

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	BOURBON BOIS	TROIS MARES	32	SUD
LE TAMPON	SIDR	COLLEGE 23IEME KM	30	SUD
L'ETANG SALE	PACT REUNION	LE COLLEGE	6	SUD
PETITE ILE	PACT REUNION	LA CITERNE	3	SUD
SAINTE - ROSE	SEDRE	ZAC CENTRE VILLE	17	EST
SAINT - LOUIS	BOURBON BOIS	LE GOL CHEMIN BELLEVUE TRANCHE 2	14	SUD
SAINT - LOUIS	SEMAC	LE GOL	16	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 1	6	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 2	5	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 3	24	SUD
SAINT - PIERRE	BOURBON BOIS	TERRE SAINTE ZAC OI	20	SUD
TOTAL LESG			173	

#### LLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SEMAC	PAQ RIVIERE DES ROCHES	80	EST
BRAS PANON	SHLMR	PAE RIVIERE DES ROCHES	30	EST
LES TROIS BASSINS	SIDR	LES GERANIUMS	53	OUEST
LE TAMPON	SHLMR	EHPAD	78	SUD
LE TAMPON	SOEGIS	BOURG MURAT	30	SUD

LE TAMPON	SODEGIS	MARIE POITEVIN	30	SUD
L'ETANG SALE	SHLMR	ARAKIS	49	SUD
SAINT - DENIS	SODIAC	CANNE MAPOU SODIAC	35	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	LE JARDIN DE CENDRILLON	39	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 14 (VEFA)	31	NORD
SAINT - JOSEPH	SEMAC	SANG DRAGON	50	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 1	36	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 2	56	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 3	31	SUD
SAINT - PAUL	SEDRE	SAINT GILLES LES HAUTS CENTRE	21	OUEST
SAINT - PHILIPPE	SODEGIS	BASSE VALLEE	30	SUD
SALAZIE	NON DEFINI	HELL BOURG	30	EST
TOTAL LLS			709	

#### LLTS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
CILAOS	SEMADER	TROIS MARES T2	25	SUD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 13 (VEFA)	47	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 15 (VEFA)	39	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 16 (VEFA)	24	NORD
SAINTE - MARIE	SHLMR	BEAUSEJOUR 17 (VEFA)	23	NORD
SAINT - JOSEPH	SEMAC	CAROSSE	10	SUD
SAINT - JOSEPH	SHLMR	LANDEVIN	20	SUD
SAINT - JOSEPH	SODEGIS	JEAN PETIT	25	SUD
SAINT - JOSEPH	SODEGIS	PLAINE DES GRÈGUES	8	SUD
SAINT - LOUIS	SEMAC	LE GOL	186	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	LE GOL BELLEVUE	15	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 1	36	SUD
SAINT - LOUIS	SEMADER	RHI CENTRE VILLE TR 2	56	SUD
SAINT - PHILIPPE	SIDR	TRINITE 2	40	SUD
SAINT - PIERRE	SEMAC	ZAC CAP AUSTRAL	50	SUD
TOTAL LLTS			604	

#### PLS

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - ANDRE	ALOGIA	ZAC FAYARD ILOT A10	110	EST
SAINT - PIERRE	CBO TERRITORIA	ZAC CAP AUSTRAL	30	SUD
SAINT - PIERRE	PROLOGIA	LE PANORAMA	17	SUD
TOTAL PLS			157	

#### PTZ

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - PAUL	SEDRE	RHI RUELLE DES FLEURS	7	OUEST
TOTAL PTZ			7	

#### REHA

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
SAINT - DENIS	SIDR	CHAUDRON 7 1ERE TRANCHE	120	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	CHAUDRON 9	92	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	CHAUDRON GROUPE 7	270	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	DE BRULYS	162	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	LAVERDURE	114	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	RUELLE PAVEE 2	65	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	ST FRANCOIS 1ÈRE TRANCHE	109	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	ST FRANCOIS 2E TRANCHE	91	NORD
SAINT - DENIS	SIDR	TAKAMAKA	74	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	ALAMANDA	30	NORD
SAINT - DENIS	SODIAC	SAPOTIS	23	NORD
SAINTE - SUZANNE	SIDR	FRONT DE MER	24	NORD
TOTAL REHA			1 174	

#### X

Commune	Opérateur	Opération	Logt	Bassin
BRAS PANON	SEMAC	ZAC CARREAU JARDIN	300	EST
LA PLAINE DES PALMISTES	SIDR	SAINTE AGATHE (VEFA)	18	EST

LES TROIS BASSINS	NON DEFINI	RHI MONTVERT ( CHATEAU D"EAU- MONVERT)	77	OUEST
LE TAMPON	SHLMR	ALDEBARAN 2	4	SUD
L'ETANG SALE	NON DEFINI	ZAC DU COLLEGE	5	SUD
L'ETANG SALE	SODEGIS	BUTTE CITRONNELLE	286	SUD
L'ETANG SALE	SODEGIS	RHI BUTTE CITRONNELLE	116	SUD
PETITE ILE	NON DEFINI	LA CHAPELLE	15	SUD
PETITE ILE	NON DEFINI	RUE DES MUGUETS	5	SUD
SAINT - BENOIT	SEMAC	BRAS CANOT/BARET	50	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	CITE BEAUFONDS	35	EST
SAINT - BENOIT	SEMAC	MONJOL / BOURBIER	72	EST
SAINTE - MARIE	SEDRE	CENTRE VILLE	100	NORD
SAINT - LEU	NON DEFINI	RHI BOIS BLANC	46	OUEST
SAINT - LEU	NON DEFINI	RHI DU PLATE	100	OUEST
SAINT - LEU	SHLMR	ROCHE CAFE 2 (VEFA)	40	OUEST
SAINT - LOUIS	INCONNU	MAISON ROUGE 2	12	SUD
SAINT - LOUIS	NON DEFINI	RHI CENTRE VILLE TR 2	148	SUD
SAINT - LOUIS	SHLMR	ENTREE DE VILLE	100	SUD
SAINT - LOUIS	SHLMR	USINE DU GOL	150	SUD
SAINT - LOUIS	SIDR	LA PLAINE	100	SUD
SAINT - PAUL	SEDRE	RHI TERRAIN L'AVION	190	OUEST
SAINT - PAUL	SHLMR	MARIE CASE 3 (VEFA)	150	OUEST
SAINT - PAUL	SIDR	STRUCTURATION DE LA SALINE	782	OUEST
SAINT - PHILIPPE	INCONNU	BASSE VALLEE (TERRAIN DISPENSAIRE)	2	SUD
SAINT - PIERRE	SIDR	LAVOIR 3	18	SUD
		TOTAL X	2 921	
TOTAL GÉNÉRAL			6 135	

### OPERATIONS DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX EN VEFA

#### Constitution des dossiers et Caractéristiques des projets souhaitées pour l'instruction par les services de la DDE

#### 1 - QUALITE TECHNIQUE, URBAINE ET ENVIRONNEMENTALE ATTENDUE DES OPERATIONS

Chaque tiret représente une exigence de qualité spécifique, et la mention entre parenthèses rappelle les éléments à présenter afin que son respect puisse être évalué :

- répondre aux besoins définis par PLH et COF (typologie, emplacement, niveau loyers),
- offrir une densité adaptée au contexte (densité en logements par hectare),
- justifier de la pertinence de la forme urbaine et du choix d'implantation dans l'environnement urbain, faire apparaître les accès (nécessite plans à bonne échelle faisant apparaître les constructions autour, et coupes intégrant les mitoyennetés immédiates et les voiries),
- limiter le nombre de places de stationnement offertes au minimum réglementaire (appliquer la dérogation logement social à une place par logement) ou justifier de la nécessité d'un dépassement,
- faire apparaître clairement le traitement des abords du bâtiment : espaces collectifs ou privés, surface perméable (plans et élévations avec les clôtures, les espaces de cheminement piéton et leur traitement)
- optimiser l'interface entre les abords et les logements du rez-de-chaussée, attention aux systèmes de cours anglaises, à la proximité des flux véhicules (coupes sur les bâtiments et leur environnement proche),
- prévoir les locaux communs et leur assurer une bonne ergonomie : locaux vélos à apprécier selon l'environnement, locaux poubelles bien positionnés et dimensionnés pour le tri sélectif, LCR le cas échéant (à positionner) (sur plans),
- respecter les normes d'accessibilité (fournir notice et plans à une bonne échelle),
- réaliser des logements traversants (indiquer le nombre de logements traversants et leur taille par rapport à l'ensemble des logements réalisés),
- assurer l'éclairage naturel et la ventilation naturelle pour les cuisines,
- implanter des chauffe-eau solaires ou prévoir les réservations pour une implantation ultérieure,
- assurer une isolation adaptée à la zone climatique.

D'une manière générale, il est souhaitable que les projets tendent vers le respect de la réglementation thermique et acoustique (RTA dom), parue récemment au journal officiel et applicable pour les permis déposés à partir de mai 2010 (*décret du n° 2009-424 du 17 avril 2009* et ses trois arrêtés d'application datés du 17 avril 2009).

## 2 - CARACTERISTIQUE REGLEMENTAIRE MINIMUM DES OPERATIONS

- respect des surfaces mini et maxi :

Type	Composition des logements	Surface habitable mini au m <sup>2</sup>	Surface habitable Maxi au m <sup>2</sup> (arr. 23/12/96)
I	Une pièce principale + sanitaire (lavabos, douche, WC) + rangement	16	30
Ibis	Une pièce principale + cuisine + sanitaire + rangement	30	50
II	Deux pièces principales + cuisine + sanitaire + rangement	46	70
III	Trois pièces principales + cuisine + sanitaire + rangement	56	85
IV	Quatre pièces principales + cuisine + sanitaire + rangement	66	100
V	Cinq pièces principales + cuisine + sanitaire + rangement	76	115
VI	Six pièces principales + cuisine + sanitaire + rangement	86	130
P Par pièce sup		10	15

- Surface minimum des varangues (pour pouvoir être comptabilisée dans la surface habitable subventionnées, sinon prise en compte en surface annexe cad financée à 50% seulement) : 9 m<sup>2</sup> (et 14m<sup>2</sup> maximum)
- Stationnement : 1 seule place financée par logement

## 3 – LOYER, COUT ET FINANCEMENT DE L'OPERATION

- Niveau loyers : Le loyer LLS est fixé à 6.31 €/m<sup>2</sup> (le PLS +50%, LLTS -20%). Par conséquent un prix de revient maximum de l'ordre de 2 000 €/m<sup>2</sup> semble raisonnable.
- Charges locatives raisonnables.

## 4 - PIECES NECESSAIRES POUR LA PRE-INSTRUCTION FINANCIERE :

- note de présentation du projet,
- fiche financière détaillée,
- Tableau des surfaces (conformes aux plans annexés),
- Fiche de calcul du loyer.

## 5 - PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT

- note de présentation du projet,
- justificatif de maîtrise foncière ou contrat de réservation (les clauses résolutoires doivent être légales et ne pas permettre une annulation au-delà de la date de l'arrêté de subvention),
- le cas échéant, accord de principe défiscalisation du Ministère des Finances,
- fiche financière,
- fiche financière détaillée,
- document descriptif de la totalité des différents coûts de l'ensemble de l'opération (sociale + autres),
- justificatifs de financement complémentaire: attestation fonds propres (définitifs et non provisoires), subvention solaire...
- accord de principe du prêt,
- PC (au nom du promoteur) avec plans côtés et lisibles (situation, masse, coupes, façades, cellules),
- Identification dans les plans de la répartition entre part libre et sociale des locaux de service, locaux vélos et locaux poubelles réservés au locatif social, places de parking sous bâtiment,
- Tableau des surfaces (conforme aux plans annexés),
- Fiche contingent préfectoral,
- Fiche calcul du loyer,
  
- Convention Etat/bailleur dans le cas d'un PLS,

Éléments à envoyer à terme :

- contrat de VEFA